

Trajectoires invisibles :

Documenter les trajectoires spatiales, les réseaux de soutien et les solutions de logement des personnes migrantes en situation d'itinérance à Montréal

Numéro d'identification du rapport final de la PSP : 827

Présenté par :

Collectif Liquid Space Lab

Avril 2026

Photo : Mongeau-Birkett, La Presse

celles du ou des auteurs et ne relèvent pas

nécessairement le point de vue de la SCHL. La contribution financière de la SCHL à la publication de ce rapport ne constitue nullement une approbation de son contenu.

This study/research was led by

Liquid Space Lab

and received funding from Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) under the National Housing Strategy (NHS) Research and Planning Fund. The views, analysis, interpretations and recommendations expressed in this study are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views of CMHC. CMHC's financial contribution to this report does not constitute an endorsement of its contents.

La présente étude/recherche a été menée par

Liquid Space Lab

et a reçu du financement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre du Fonds de recherche et de planification de la Stratégie nationale sur le logement (SNL). Les opinions, analyses, interprétations et recommandations présentées dans cette étude sont celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la SCHL. La contribution financière de la SCHL à la publication de ce rapport ne constitue nullement une approbation de son contenu.

OPIMS

For internal use only/Section réservée à l'usage interne

Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) provides accessible forms and publications in alternate formats for persons with disabilities. If you wish to obtain this publication in alternative formats, call 1-800-668-2642

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) offre des formulaires et des publications en format adapté pour les personnes handicapées. Si vous désirez obtenir cette publication en format adapté, composez le 1-800-668-2642.

Trajectoires invisibles :

Documenter les trajectoires spatiales, les réseaux de soutien et les solutions de logement des personnes migrantes en situation d'itinérance à Montréal

Numéro d'identification du rapport final de la PSP : 827



Fonds de recherche et de planification

Stratégie nationale sur le logement

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Organisation responsable

Collectif Liquid Space Lab

Partenaires de recherche

Architecture Sans Frontières Québec

Chaire Fayolle-Magil Construction – Université de Montréal

Collectif Bienvenue

Regroupement des organismes en hébergement pour les personnes migrantes (ROHMI)

Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance (CQPI)

Équipe de recherche

Faten Kikano

Anne-Marie Petter

Benjamin Herazo

Howard Duncan

Montréal, Canada

2026

Disclaimer

This study/research was led by Liquid Space Lab and received funding from Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) under the National Housing Strategy (NHS) Research and Planning Fund. The views, analysis, interpretations and recommendations expressed in this study are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views of CMHC. CMHC's financial contribution to this report does not constitute an endorsement of its contents.

Avis de non-responsabilité

La présente étude/recherche a été menée par Liquid Space Lab et a reçu du financement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre du Fonds de recherche et de planification de la Stratégie nationale sur le logement (SNL). Les opinions, analyses, interprétations et recommandations présentées dans cette étude sont celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la SCHL. La contribution financière de la SCHL à la publication de ce rapport ne constitue nullement une approbation de son contenu.

Comment citer ce rapport :

Kikano, F., Petter, A.-M., Herazo, B. et Duncan, H. (2026). Trajectoires invisibles : Documenter les trajectoires spatiales, les réseaux de soutien et les solutions de logement des personnes migrantes en situation d'itinérance à Montréal ID : 827 *Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) – Fonds de recherche et de planification – Stratégie nationale sur le logement* (p. 130). Montréal : Collectif Liquid Space Lab

Coordonnées de l'équipe de recherche :

Faten Kikano – faten.kikano@gmail.com

Anne-Marie Petter – annemarie.petter@gmail.com

Benjamin Herazo – benjaminherazo@yahoo.com

Howard Duncan – howard.w.ducan@gmail.com

REMERCIEMENTS

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL). Nous souhaitons également exprimer nos sincères remerciements à Elisabeth Feltaous pour son soutien et son engagement tout au long du projet.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Art Campbell (CQPI), Gonzalo Lizarralde (Université de Montréal, Chaire Fayolle-Magil Construction), Florence Bourdeau (ROHMI) et Julia Tishler (Architecture Sans Frontières Québec – ASFQ) pour leurs conseils et leur soutien constant. Nous adressons un remerciement tout particulier à Dina Souleiman et Flavia Leiva du Collectif Bienvenu, dont l'engagement, la générosité et l'implication quotidienne auprès des populations migrantes ont été essentiels pour ancrer cette recherche dans les réalités vécues.

Nous souhaitons également reconnaître l'ensemble des organisations et des institutions œuvrant dans les domaines de l'itinérance et du soutien aux personnes migrantes à Montréal, y compris les refuges, les organismes communautaires, les services de proximité et les agences publiques. Ces acteurs jouent un rôle crucial en fournissant des services essentiels, en facilitant l'accès aux ressources et en accompagnant les personnes migrantes dans des systèmes complexes et souvent fragmentés. Leurs perspectives et leur collaboration ont été fondamentales pour l'élaboration de l'analyse et des recommandations de cette étude.

Par-dessus tout, nous exprimons notre plus profonde gratitude aux personnes migrantes qui ont accepté de participer à cette recherche. Leur volonté de partager leurs expériences personnelles, leurs parcours et leurs réflexions, souvent dans des circonstances difficiles, a rendu ce travail possible. Nous avons été profondément marqués par leur courage, leur résilience et leur détermination à surmonter non seulement les défis qui les ont conduits à quitter leur pays d'origine, mais aussi les obstacles complexes auxquels elles font face à leur arrivée au Canada. Leurs voix sont au cœur de ce projet et en constituent la contribution la plus essentielle.

ACKNOWLEDGEMENTS

This project was made possible through the financial support of the Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) under the National Housing Strategy (NHS). We would also like to extend our sincere thanks to Elisabeth Feltaous for her support and engagement throughout the project.

We would like to express our sincere gratitude to Art Campbell (CQPI), Gonzalo Lizarralde (Université de Montréal, Chaire Fayolle-Magil Construction), Florence Bourdeau (ROHMI), and Julia Tishler (Architecture Sans Frontières Québec – ASFQ) for their guidance, insights, and continued support. A very special acknowledgment goes to Dina Souleiman and Flavia Leiva from Welcome Collective, whose commitment, generosity, and day-to-day engagement with migrant populations were essential to grounding this research in lived realities.

We also wish to recognize the broader ecosystem of organizations and institutions working on homelessness and migrant support in Montreal, including shelters, community organizations, outreach services, and public agencies. These actors play a critical role in providing essential services, facilitating access to resources, and supporting migrants as they navigate complex and often fragmented systems. Their perspectives and collaboration were fundamental in shaping the analysis and recommendations of this study. Above all, we express our deepest gratitude to the migrants who agreed to participate in this research. Their willingness to share personal experiences, trajectories, and reflections, often under difficult circumstances, made this work possible. We were continually struck by their courage, resilience, and determination to overcome not only the challenges that led them to leave their countries of origin, but also the complex barriers they face upon arrival in Canada. Their voices are at the core of this project and remain its most important contribution.

AGRADECIMIENTOS

Este proyecto fue posible gracias al apoyo financiero de la Sociedad Canadiense de Hipotecas y Vivienda (CMHC) en el marco de la Estrategia Nacional de Vivienda (ENL). También queremos expresar nuestro sincero agradecimiento a Elisabeth Feltaous por su apoyo y compromiso a lo largo de todo el proyecto.

Agradecemos profundamente a Art Campbell (CQPI), Gonzalo Lizarralde (Universidad de Montreal, Chaire Fayolle-Magil Construction), Florence Bourdeau (ROHMI) y Julia Tishler (Architecture Sans Frontières Québec – ASFQ) por su orientación, sus aportes y su apoyo constante.

Un reconocimiento muy especial a Dina Souleiman y Flavia Leiva, de Welcome Collective, cuyo compromiso, generosidad y trabajo cotidiano con poblaciones migrantes fueron fundamentales para anclar esta investigación en las realidades vividas.

También queremos reconocer el ecosistema más amplio de organizaciones e instituciones que trabajan en temas de personas sin vivienda y apoyo a personas migrantes en Montreal, incluyendo refugios, organizaciones comunitarias, servicios de alcance y entidades públicas. Estos actores desempeñan un papel fundamental en la provisión de servicios esenciales, facilitando el acceso a recursos y apoyando a los migrantes en la navegación de sistemas complejos y, en muchos casos, fragmentados.

تقدير و شكر

الاستراتيجية إطار في (SCHL) والإسكان العقاري للرهن الكندية المؤسسة من المالي الدعم بفضل المشروع هذا أنجز المشروع مدة طوال والتزامها دعمها على SCHL ال من فلتعوس إليزابيث إلى الشكر بخالص نتق دم أن نو د للإسكان الوطنية

ونود أن نُعرب عن بالغ امتناننا لكل من آرت كامبل (CQPI)، غونزالو ليزارالدي (جامعة مونتريال، فايول-ماجيل للبناء)، فلورنس بوردو (ROHMI)، وجوليا تيشلر (الهندسة المعمارية بلا حدود – كيبك ASFQ) على توجيهاتهم ورؤاهم ودعمهم المستمر.

كما نخصّ بالشكر الجزيل دينا سليمان وفلافيا ليفا من منظمة Welcome Collective، إذ كان لالتزامهما وكرمهما وانخراطهما اليومي مع المهاجرين دور أساسي في ترسيخ هذا البحث في الواقع المعيش.

ونود أيضًا أن نُشيد بمختلف المنظمات والمؤسسات العاملة في مجالي التشرد ودعم المهاجرين في مونتريال، بما في ذلك الملاجئ، والمنظمات المجتمعية، والهيئات العامة. إذ تؤدي هذه الجهات دورًا محوريًا في تقديم الخدمات الأساسية، وتسهيل الوصول إلى الموارد، ومراقبة المهاجرين في أنظمة معقدة. وقد كانت وجهات نظرهم وتعاونهم أساسية في صياغة تحليل هذه الدراسة وتوصياتها.

وفوق كل ذلك، نُعبّر عن عميق امتناننا للمهاجرين الذين وافقوا على المشاركة في هذا البحث. فقد أتاح استعدادهم لمشاركة تجاربهم الشخصية ومساراتهم وتأملاتهم، وغالبًا في ظروف صعبة، إنجاز هذا العمل. وقد تأثرنا كثيرًا بشجاعتهم وصمودهم وإصرارهم على تجاوز ليس فقط التحديات التي دفعتهم إلى مغادرة بلدانهم الأصلية، بل أيضًا العقبات المعقدة التي يواجهونها عند وصولهم إلى كندا. إن أصواتهم هي في صميم هذا المشروع وتمثل إسهامه الأهم.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE EXÉCUTIF	7
1. INTRODUCTION	15
3. CADRE CONCEPTUEL	38
4. MÉTHODES	41
5. RÉSULTATS	46
6. DISCUSSION ET IMPACTS	60
7. RECOMMANDATIONS	68
8. CONCLUSIONS	76
BIBLIOGRAPHIE	78
ANNEXE A. GUIDES D'ENTREVUE/DE GROUPES DE DISCUSSION	83

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'itinérance migrante¹ est devenue un phénomène en croissance dans les villes canadiennes, tout en demeurant encore insuffisamment documenté et compris. Bien qu'il existe une vaste littérature sur l'itinérance d'une part, et sur l'intégration des personnes immigrantes d'autre part, l'intersection entre migration et itinérance demeure relativement peu étudiée. Le présent rapport vise à combler certaines de ces lacunes en examinant les facteurs, trajectoires, géographies et systèmes de soutien qui structurent l'itinérance migrante à Montréal, dans le but d'éclairer l'élaboration des politiques publiques et la conception des programmes.

Cette étude s'appuie sur une revue préalable de la littérature, laquelle a confirmé le faible niveau de connaissances empiriques disponibles sur l'itinérance migrante, ainsi que l'absence d'institutions ayant explicitement pour mandat principal de répondre à l'instabilité résidentielle des populations migrantes. En pratique, les services en itinérance se sont adaptés pour répondre aux besoins des migrants, tandis que les organismes d'accueil et d'intégration ont progressivement intégré l'aide au logement à leurs services de base. Le présent rapport expose donc les résultats d'un travail de terrain mené afin de compléter cette base de connaissances limitée et de produire des constats ancrés dans l'expérience du terrain.

Objectifs de recherche et méthodologie

La recherche s'est articulée autour de quatre grandes questions : quels facteurs conduisent les migrants vers l'itinérance et comment se déploient leurs trajectoires spatiales? Quelles ressources formelles et informelles mobilisent-ils? Dans quelle mesure les dispositifs de soutien existants, y compris l'hébergement temporaire, facilitent-ils ou freinent-ils l'accès à un logement stable? En quoi l'itinérance migrante se distingue-t-elle de l'itinérance dite domestique?

Après une analyse documentaire, un examen des rapports existants et une revue des statistiques disponibles, le travail de terrain a consisté principalement en entrevues avec des représentants d'organismes gouvernementaux et communautaires, ainsi qu'en entrevues et groupes de discussion avec des migrants en situation d'itinérance lorsque cela était possible. Au total, 13 experts et 22 migrants en situation d'itinérance ont participé à l'étude. Bien que l'accès direct à cette population se soit révélé plus difficile que prévu, les données recueillies ont permis de dégager des enseignements substantiels sur les dynamiques de l'itinérance migrante à Montréal.

Principaux constats

Les résultats indiquent que l'itinérance migrante à Montréal s'explique moins par des crises individuelles que par des décalages systémiques, des injustices structurelles et des délais entre les processus migratoires, les marchés du logement et les services de soutien. Des facteurs structurels, institutionnels et politiques — incluant la hausse des coûts du logement, les barrières administratives, la précarité juridique, l'exclusion raciale et les obstacles du marché locatif — se combinent pour produire une exposition prolongée à l'instabilité résidentielle.

Plutôt que de résulter d'une rupture unique, les trajectoires migrantes sont souvent marquées par une absence d'ancrage dès l'arrivée et par une accumulation graduelle de risques. Les périodes d'attente, l'absence de documents, les adresses instables et l'emploi précaire superposent les vulnérabilités, ce qui suggère que la prévention doit intervenir plus tôt que ce que présument les approches traditionnelles.

Un mécanisme récurrent est le décalage temporel entre les échéanciers administratifs et l'urgence du

¹ Nous avons retenu le terme « migrant », puisqu'il s'agit du terme utilisé par nos partenaires de recherche. Comme il est expliqué dans la section d'introduction, dans le présent document, le terme « migrants » désigne les immigrants, réfugiés, demandeurs d'asile, travailleurs temporaires, étudiants internationaux ou personnes en situation migratoire irrégulière, caractérisés par un faible capital social et économique et présents à Montréal depuis moins de deux ans.

marché locatif. Plusieurs programmes d'accueil à durée limitée supposent des transitions rapides vers le logement privé, alors que les migrants doivent souvent quitter ces dispositifs avant que des options viables ne soient disponibles.

La recherche met également en lumière des défaillances d'orientation au sein de systèmes institutionnels fragmentés. L'accès à un logement stable dépend fortement d'une connexion rapide aux bons services, aux réseaux sociaux, à une information fiable et à des mécanismes efficaces de référence. Lorsque ces conditions sont absentes, les migrants sont plus susceptibles d'alterner entre hébergements temporaires et arrangements informels. Ils s'appuient alors sur des services en itinérance déjà fortement sollicités, ainsi que sur des organismes d'accueil qui ont élargi leur mandat pour inclure l'aide au logement.

La précarité résidentielle est aussi produite à l'intérieur même du marché locatif privé, à travers des filtres d'exclusion tels que les exigences de dossier de crédit, de cautionnaires, de documentation ou encore la discrimination. Ces barrières poussent plusieurs migrants vers des logements surpeuplés, informels ou exploitants, qui demeurent souvent invisibles statistiquement.

Leurs trajectoires spatiales et leur usage de l'espace public urbain sont généralement limités. La composition des ménages — souvent familiale plutôt qu'individuelle — réduit la manière dont l'espace public peut être utilisé, comparativement à des populations locales dont l'itinérance est davantage visible.

Bien que les soutiens gouvernementaux, communautaires et informels permettent souvent d'éviter l'itinérance de rue immédiate, ils fonctionnent fréquemment comme un système temporaire qui prolonge la précarité plutôt que de permettre des sorties durables. Certaines pratiques prometteuses — notamment les programmes de médiation avec les propriétaires et de construction d'historique locatif — démontrent un potentiel important, mais demeurent de portée limitée.

Enfin, l'itinérance migrante se distingue significativement de l'itinérance domestique par ses causes, ses trajectoires et sa visibilité. Elle est majoritairement cachée, façonnée par l'exclusion administrative et les barrières structurelles, et concerne fréquemment des familles et des femmes exposées à des risques croisés liés à la sécurité, à la dépendance et à l'isolement social.

Recommandations principales

Les constats suggèrent que l'itinérance migrante est façonnée par un système institutionnel qui produit et entretient des conditions de vie précaires. Répondre à cette réalité exige de dépasser les seules réponses d'hébergement temporaire pour adopter des réponses structurelles élargissant l'accès au logement, à l'emploi et aux services, tout en réduisant les barrières administratives. Sans ces changements, les dispositifs temporaires risquent de reproduire l'instabilité plutôt que de la résoudre.

Les recommandations clés sont les suivantes :

1. Renforcer les points d'entrée et les mécanismes de référence afin de prévenir les ruptures de services.

Développer des protocoles de référence inter organisationnels (par exemple entre PRAIDA, les refuges et les organismes communautaires) ainsi que des mécanismes de continuité (tels que le partage d'informations à l'admission ou des transferts accompagnés) afin de réduire les défaillances d'orientation et d'éviter que les migrants ne se retrouvent entre plusieurs systèmes.

Responsable principal : Gouvernement du Québec (MSSS / PRAIDA)

Partenaires : Ville de Montréal, fournisseurs d'hébergement d'urgence, organismes d'accueil et d'intégration, organismes communautaires

2. Mieux arrimer les échéanciers administratifs aux réalités du logement et à l'urgence des situations.

Réduire le décalage temporel entre les processus migratoires, l'hébergement temporaire et les conditions du marché locatif grâce à un accès plus rapide aux permis de travail, à des transitions coordonnées et à la prolongation de l'hébergement temporaire lorsque nécessaire.

Responsable principal : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) + Gouvernement du Québec

Partenaires : PRAIDA, Ville de Montréal, autres fournisseurs gouvernementaux et communautaires de logement

3. Améliorer l'accès à une information claire, multilingue et fiable.

Bonifier les outils d'orientation existants ou en offrir de nouveaux qui soient fiables, multilingues et ancrés spatialement aux points d'arrivée, notamment à l'aéroport international Montréal-Trudeau, ainsi qu'au sein des dispositifs d'accueil initial afin de faciliter l'accès rapide au logement, à l'information juridique, au transport et aux services essentiels.

Responsable principal : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) + Gouvernement du Québec (PRAIDA / MSSS)

Partenaires : Aéroports de Montréal, Ville de Montréal, organismes communautaires, organismes d'accueil et d'intégration, fournisseurs de services numériques

4. Accroître l'accès au logement locatif par des mécanismes de médiation de marché.

Déployer à plus grande échelle des mécanismes compensant l'absence d'historique de crédit ou de cautionnaire, tels que des baux conclus par des organismes sans but lucratif, des outils de réduction du risque et des partenariats avec les propriétaires, afin de transformer la capacité financière en accès réel au logement.

Responsable principal : Société d'habitation du Québec (SHQ) + Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

Partenaires : Institutions financières, organismes de logement sans but lucratif, municipalités, associations de propriétaires

5. Passer des séjours d'urgence à des solutions résidentielles durables.

Développer des modèles de location transitoire permettant de bâtir un historique locatif, d'intégrer des soutiens à l'emploi et de créer des parcours structurés vers un logement autonome.

Responsable principal : Ville de Montréal + SHQ

Partenaires : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC), fournisseurs de logement sans but lucratif, organismes d'employabilité

6. Intégrer explicitement les enjeux de sécurité et de genre dans la conception des réponses résidentielles.

Veiller à ce que les réponses en logement tiennent compte des risques liés à la violence, à la coercition et à la dépendance, particulièrement pour les femmes et les migrants au statut précaire.

Responsable principal : Gouvernement du Québec (MSSS / ministère responsable de la condition féminine)

Partenaires : maisons d'hébergement pour femmes, organismes au service des migrants, municipalités

7. Améliorer la mesure de l'itinérance cachée.

Développer des outils de suivi capables de capter les formes précoces de précarité résidentielle au-delà des refuges et des dénombrements de rue.

Responsable principal : Statistique Canada + Institut de la statistique du Québec

Partenaires : Ville de Montréal, universités, organismes communautaires

8. Adopter une approche territoriale : mieux relier les services à l'échelle de la ville pour soutenir la stabilité résidentielle.

Identifier des pôles de services prioritaires, arrimer les ressources le long de corridors de transport accessibles et intégrer des critères de localisation dans les programmes de logement afin de réduire les obstacles à la mobilité et de renforcer la continuité des services.

Responsable principal : Ville de Montréal + Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)

Partenaires : CIUSSS/CISSS, organismes communautaires, SHQ

9. Mettre en œuvre les réformes de façon progressive afin de passer des réponses d'urgence à la stabilité durable.

Déployer des réformes graduelles débutant par des références coordonnées, des outils d'orientation et des projets pilotes de transition, puis élargir la médiation locative, les logements passerelles et les parcours de stabilisation menant à des résultats résidentiels durables.

Responsable principal : Ville de Montréal + Gouvernement du Québec

Partenaires : LICC, SHQ, PRAIDA, organismes communautaires, fournisseurs de logement

10. Réduire les obstacles à l'emploi formel comme levier de stabilisation résidentielle.

Faciliter l'accès des migrants à une première expérience de travail locale en renforçant les partenariats entre organismes communautaires et employeurs, y compris dans les régions confrontées à une pénurie de main-d'œuvre, afin d'accélérer l'intégration économique et de réduire la précarité résidentielle prolongée.

Responsable principal : IRCC + Emploi-Québec / Services Québec

Partenaires : employeurs, chambres de commerce, organismes communautaires

11. Repenser l'itinérance migrante à travers une lecture institutionnelle fondée sur les processus.

Reconnaître que l'itinérance migrante résulte davantage d'un désalignement institutionnel et d'une accumulation de précarité résidentielle que de ruptures isolées, afin de permettre des interventions plus précoces, une meilleure détection de l'itinérance cachée et un meilleur arrimage des systèmes.

Responsable principal : LICC + Gouvernement du Québec + Ville de Montréal

Partenaires : universités, fournisseurs de services, organismes de recherche et d'analyse des politiques publiques

Considération de mise en œuvre

Aucune institution ne peut, à elle seule, résoudre l'itinérance migrante. Des réponses efficaces exigent une responsabilité partagée entre les systèmes d'immigration, de logement, de services sociaux, d'emploi et les instances municipales. Un modèle de gouvernance coordonné devrait donc accompagner la mise en œuvre de ces recommandations.

EXECUTIVE SUMMARY

Migrant² homelessness has emerged as a growing yet insufficiently documented and understood phenomenon in Canadian cities. While extensive research exists on homelessness and immigrant integration separately, the intersection of migration and homelessness remains comparatively understudied. This report addresses some important gaps by examining the drivers, trajectories, geographies and support systems shaping migrant homelessness in Montreal, with the objective of informing policy development and program design.

The study builds on a prior literature review that confirmed the limited empirical knowledge available on migrant homelessness and highlighted the lack of institutions specifically mandated to address housing instability among migrant populations as a primary objective. In practice, homelessness services have adapted to respond to the needs of migrants, while immigrant-serving organizations have progressively incorporated housing assistance alongside their core settlement supports. The report therefore presents findings derived from fieldwork conducted to complement this limited evidence base and provide grounded insights for analysis and recommendations.

Research Objectives and Methodology

The research focused on four core questions: what drives migrants into homelessness and how their spatial trajectories unfold? What formal and informal resources migrants mobilize? How existing housing support systems, including temporary accommodation, facilitate or hinder access to stable housing? How migrant homelessness differs from domestic homelessness?

After document and available reports' review and analysis as well as a review of statistics, fieldwork consisted primarily of interviews with representatives from governmental and non-governmental organizations, as well as interviews and focus groups with migrants experiencing homelessness where possible. In total, 13 experts and 22 homeless migrants participated to the study. Although direct access to this population proved more difficult than anticipated, the interviews and focus groups generated substantial insights into the dynamics of migrant homelessness in Montreal.

Key findings

The findings indicate that migrant homelessness in Montreal is best understood not as the outcome of individual crises but as a condition produced through system-level mismatches, structural injustice, and time lags between immigration processes, housing markets, and support services. Structural, institutional, and policy-related factors—including rising housing costs, administrative barriers, legal precarity, racial exclusion, and rental-market exclusion—combine to generate prolonged exposure to housing instability.

Rather than emerging from a single rupture, migrant trajectories are frequently characterized by non-anchoring at arrival and cumulative exposure to risk. Waiting periods, documentation gaps, unstable addresses, and precarious employment progressively layer vulnerability, suggesting that prevention must occur earlier than traditionally assumed.

A recurring mechanism is the temporal mismatch between administrative timelines and the urgency of the housing market. Time-limited reception programs often presume rapid transitions into private housing, yet migrants are frequently required to exit temporary arrangements before viable options exist.

² We adopted the term “migrant” because it is the term used by our research partners. As explained in the introduction section, migrants in this document refers to immigrants, refugees, asylum seekers, temporary workers, international students or irregular settlers who are characterized with a poor social and economic capital and who are in Montreal since less than two years.

The research further identifies routing failures within fragmented institutional systems. Access to stable housing depends heavily on early connection to appropriate services, social networks, accurate information, and effective referrals. When these conditions are absent, migrants are more likely to cycle through temporary accommodations and informal arrangements. They rely on already strained homelessness services that adapted to meet the needs of migrant populations and immigrant serving populations that have expanded their mandates to include housing assistance alongside other settlement services.

Housing precarity is also produced within the private rental market through exclusionary filters such as credit history requirements, guarantors, documentation constraints, and discrimination. These barriers push migrants toward overcrowded, informal, or exploitative housing conditions that often remain statistically invisible.

Their spatial trajectories and use of the public space in the city are generally limited. Their household composition—often includes family members rather than single individuals—limits how they can use space compared to locally homeless individuals whose homelessness is often more visible.

Although governmental, community-based, and informal supports help prevent immediate street homelessness, they frequently operate as a temporary system that sustains prolonged precarity rather than enabling durable exits. Promising practices—particularly programs that mediate relationships with landlords and support the creation of rental histories—demonstrate the potential for more stabilizing pathways but remain limited in scale.

Finally, migrant homelessness differs significantly from domestic homelessness in its causes, trajectories, and visibility. It is predominantly hidden, shaped by administrative exclusion and structural barriers, and often involves families and women navigating layered risks related to safety, dependency, and social isolation.

Key Recommendations

Implications for Policy and Programming

The findings suggest that migrant homelessness is shaped by an institutional system that produce and sustain precarious living conditions. Addressing the issue requires moving beyond short-term accommodation toward structural responses that expand access to housing, employment, and services for migrants while reducing administrative barriers. Without such changes, temporary support systems risk reproducing instability rather than resolving it, leaving many migrants trapped in cycles of hidden and persistent homelessness.

Addressing migrant homelessness requires shifting from emergency containment toward system-level interventions that prioritize continuity, stabilization, and early prevention.

1. Strengthen entry points and referrals to prevent gaps in service.

Develop cross-agency referral protocols (e.g., between PRAIDA, shelters, and community organizations) and continuity mechanisms (such as shared intake information or warm handoffs) to reduce routing failures and prevent migrants from falling between systems.

Lead: Gouvernement du Québec (MSSS / PRAIDA)

Partners: Ville de Montréal, shelter providers, settlement agencies, community organizations

2. Align administrative timelines with housing realities and urgency.

Reduce the temporal mismatch between immigration processes, temporary accommodations, and rental-market conditions through faster work authorization, coordinated transitions, and extended temporary housing where needed.

Lead: Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC) + Gouvernement du Québec

Partners: PRAIDA, Ville de Montréal, other government and nonprofit housing providers

3. Improve access to clear, multilingual and reliable information.

Provide reliable, multilingual, and spatially grounded navigation tools directly, or improve/update existing ones, at arrival points—particularly Montréal–Trudeau International Airport—and through early reception systems to support timely access to housing, legal information, transportation, and essential services.

Lead: Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC) + Gouvernement du Québec (PRAIDA / MSSS)

Partners: Aéroports de Montréal, Ville de Montréal, community organizations, settlement agencies, digital service providers

4. Expand access to rental housing through market mediation.

Scale mechanisms that substitute for missing credit histories and guarantors—such as nonprofit lease agreements, risk-reduction tools, and landlord partnerships—to convert financial capacity into real housing access.

Lead: Société d'habitation du Québec (SHQ) + Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC)

Partners: Financial institutions, nonprofit housing organizations, municipalities, landlord associations

5. Shift from emergency stays to lasting housing solutions.

Expand transitional renting models that build rental histories, integrate employment supports, and create structured pathways toward independent housing.

Lead: Ville de Montréal + SHQ

Partners: Housing, Infrastructure and Communities Canada (HICC), nonprofit housing providers, employment agencies

6. Make safety and gender explicit housing design criteria.

Ensure that housing responses address risks related to violence, coercion, and dependency, particularly for women and migrants with precarious status.

Lead: Gouvernement du Québec (MSSS / ministère responsable de la condition féminine)

Partners: Women's shelters, migrant-serving organizations, municipalities

7. Improve measurement of hidden homelessness.

Develop monitoring tools capable of capturing early housing precarity beyond shelters and street counts.

Lead: Statistics Canada + Institut de la statistique du Québec.

Partners: Ville de Montréal, universities, community organizations

8. Adopt a spatial approach: better connect services across the city to support housing stability.

Identify priority service hubs, align resources along accessible transit corridors, and incorporate locational criteria into housing programs to reduce mobility barriers and strengthen continuity of care.

Lead: Ville de Montréal + Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)

Partners: CIUSSS/CISSS, community organizations, SHQ

9. Phase in reforms to move from emergency responses to long-term stability.

Implement phased reforms that begin with coordinated referrals, navigation tools, and pilot transition supports, then expand rental mediation, bridge housing, and stabilization pathways toward durable housing outcomes.

Lead: Ville de Montréal + Gouvernement du Québec

Partners: HICC, SHQ, PRAIDA, community organizations, housing providers

10. Remove barriers to formal employment to support housing stabilization.

Facilitate migrants' access to local work experience by strengthening partnerships between community organizations and employers, including in regions facing labour shortages, to accelerate economic integration and reduce prolonged housing precarity.

Lead: IRCC + Emploi-Québec / Services Québec

Partners: Employers, chambers of commerce, community organizations

11. Reframe migrant homelessness through a process-based institutional lens

Recognize migrant homelessness as the outcome of institutional misalignment and cumulative housing precarity rather than isolated ruptures, enabling earlier intervention, improved detection of hidden homelessness, and stronger system alignment.

Lead: HICC + Gouvernement du Québec + Ville de Montréal

Partners: Universities, service providers, policy research organizations

Implementation Consideration

No single institution can resolve migrant homelessness alone. Effective responses require shared accountability across immigration, housing, social services, labour market, and municipal systems. A coordinated governance model should therefore accompany implementation.

1. INTRODUCTION

L'équipe de recherche : Collectif Liquid Space Lab (<https://www.liquidspacelab.org/fr>)

Le Collectif Liquid Space Lab est un organisme de réflexion et de recherche fondé au Canada en 2022 par un groupe d'experts en architecture, urbanisme et études internationales. Nous nous consacrons à l'autonomisation et au renforcement des capacités des sociétés rendues vulnérables à la suite de catastrophes, de pauvreté chronique, de conflits et de déplacements forcés. Le Collectif Liquid Space Lab mène des recherches empiriques sur les établissements humains vulnérables afin d'offrir des conseils à tous les paliers de gouvernement, aux organisations humanitaires et aux communautés locales relativement aux enjeux de vulnérabilité urbaine. Le collectif vise ultimement à contribuer à la formulation de solutions visant l'amélioration des conditions de vie des populations touchées.

Appliquant les perspectives uniques de l'architecture et de l'urbanisme dans la réponse aux défis rencontrés par les personnes en situation de vulnérabilité urbaine, Liquid Space Lab améliore la compréhension des problèmes et la capacité de résolution de ceux-ci pour les acteurs impliqués dans leur gestion. La démarche vise ultimement l'amélioration durable des conditions de vie des résidents.

Le projet : « Trajectoires invisibles : documenter les réseaux spatiaux, de soutien et de logement des migrants sans abri de Montréal »

Ce projet de recherche se penche plus particulièrement sur le phénomène de l'itinérance des personnes migrantes à Montréal. Au moment de la remise du rapport préliminaire à la SCHL en février 2026, le projet *Trajectoires invisibles* se déroulait dans un contexte de crise persistante de l'itinérance, exacerbée par des conditions hivernales difficiles et d'importantes chutes de neige. Face à cette crise persistante, la Ville de Montréal a fait de l'itinérance une priorité pour les dix prochaines années. Elle a commencé à s'attaquer au problème, notamment en ouvrant des « haltes-chaleur » et en mettant à disposition, dans l'arrondissement d'Achamps-Cartierville, un nouvel ensemble de logements de courte durée destiné aux personnes en voie de sortir de l'itinérance. Ce problème de l'itinérance est la conséquence directe d'une pénurie de logements abordables, une situation rendue particulièrement frustrante par les milliers de logements vacants dans la ville dont le prix dépasse les moyens des personnes en situation d'itinérance³. Ces efforts visant à atténuer ce problème s'accompagnent d'une hausse des taxes foncières et d'un plan à long terme visant à construire davantage de logements abordables chaque année jusqu'en 2050⁴. La campagne électorale de la nouvelle mairesse de Montréal a notamment porté sur la recherche de solutions à l'itinérance, un problème qui a coûté la vie à plus de 100 personnes, victimes du froid au cours de l'année précédente. Le budget municipal de janvier 2026 prévoit des fonds spécifiquement affectés à la réduction de l'itinérance. Autrement dit, il est désormais largement reconnu que l'itinérance constitue un problème majeur à Montréal.

Dans ce contexte, le nombre de migrants en situation d'itinérance dans la ville continue d'augmenter malgré les efforts déployés par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec pour réduire les flux d'immigration vers le Canada, y compris ceux des demandeurs d'asile qui semblent constituer une part importante des migrants en situation d'itinérance dans la ville. Bien que le nombre de migrants en situation d'itinérance soit en hausse, peu de travaux leur ont été consacrés. Si la crise du logement au Canada a retenu toute l'attention des gouvernements, des médias et des chercheurs universitaires, très peu d'attention a été accordée aux migrants qui font partie de la population en situation d'itinérance au Canada, au-delà de la simple constatation de la corrélation entre les niveaux élevés d'immigration et la pénurie de logements. Ce projet de recherche a été conçu à la fois pour mieux comprendre cette situation peu étudiée et pour promouvoir cet aspect comme un domaine méritant davantage d'attention de la part des chercheurs

³ <https://montrealgazette.com/news/local-news/montreal-second-modular-complex-opens-homelessness>

⁴ <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/montreal-municipal-budget-2026-9.7040290>

et des gouvernements. Le Collectif Liquid Space Lab estime que les recommandations incluses dans ce rapport méritent d'être mises en œuvre. Cependant, elles ne sont considérées que comme un point de départ pour aborder un problème que beaucoup jugent insoluble – un problème que le Collectif estime pouvoir résoudre à terme grâce à des efforts et à des travaux de recherche soutenus et continus.

Des données provinciales récentes indiquent que 12 077 personnes se trouvaient en situation d'itinérance visible au Québec au cours d'une seule nuit d'avril 2025, ce qui reflète une hausse continue depuis les dénombrements précédents (gouvernement du Québec, 2026). Cependant, en tant que dénombrement ponctuel, ce chiffre ne rend compte que de la partie visible de l'itinérance et sous-estime probablement l'ampleur réelle de la précarité du logement, en particulier chez les migrants vivant dans des situations informelles ou instables.

Le gouvernement actuel du Canada a reconnu le lien entre la pénurie de logements abordables et le nombre considérablement élevé de migrants entrés au Canada au cours de la dernière décennie⁵. Ce nombre accru de migrants comprend les personnes titulaires d'un visa de résidence permanente, d'un visa de résidence temporaire, les demandeurs d'asile en situation régulière et celles qui ne disposent d'aucun document légal autorisant leur séjour. À son apogée, en 2021, près de 500 000 immigrants ont obtenu un visa de résidence permanente. En 2023, plus d'un million de migrants sont arrivés, dont près de 800 000 étaient titulaires d'un visa de résidence temporaire. Ce nombre a chuté en 2024 pour atteindre 725 000 migrants, le gouvernement canadien ayant pris des mesures pour réduire ce nombre, en particulier celui des titulaires de visas temporaires.

Le nombre de visas offerts est désormais plus faible, les niveaux pour 2026 étant fixés à 380 000 arrivées de résidents permanents et 385 000 arrivées de titulaires de visas temporaires. Le nombre d'étudiants a été plafonné à 150 000, ce qui représente une réduction spectaculaire par rapport aux années précédentes⁶. Ces chiffres peuvent être gérés avec soin. Ce qui échappe largement au contrôle direct du gouvernement, c'est le nombre de demandeurs d'asile arrivant au Canada. Plusieurs mesures ont été prises pour réduire les incitatifs à demander l'asile, et elles ont eu des effets importants, comme le montre ce graphique concernant le Québec⁷.

⁵ https://www.statista.com/statistics/443063/number-of-immigrants-in-canada/?srsltid=AfmBOooULf97bkSMC2h3n4QXKS06b4addFw2Yd_mzPdmFEv6vil51v0T

⁶ Pour en savoir plus, consultez le site Web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/initiatives-ministerielles/niveaux/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2026-2028.html>

⁷ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/statistiques-donnees-ouvertes/statistiques-immigration/demandes-asile.html>

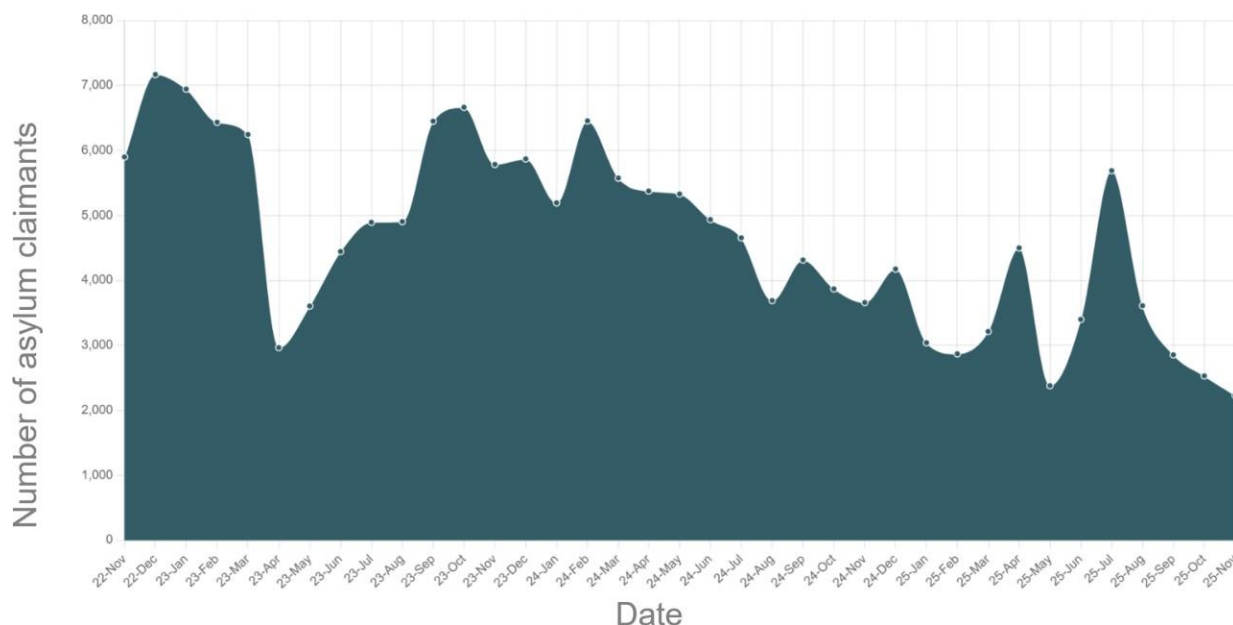


Figure 1 : Demandeurs d'asile au Québec, de novembre 2022 à novembre 2025

Bien que le nombre total de demandeurs d'asile au Québec soit en baisse, les recherches menées dans le cadre de ce projet ont révélé une augmentation du nombre de personnes qui se présentent aux portes des organismes venant en aide aux nouveaux arrivants au Canada et aux personnes en situation d'itinérance. Les refuges à Montréal accueillent notamment un nombre toujours plus important de demandeurs d'asile en quête d'un abri. La recherche a clairement montré que les causes sous-jacentes de l'itinérance chez les migrants sont différentes de celles des citoyens canadiens en situation d'itinérance, ce qui indique que les solutions, pour avoir des effets bénéfiques à long terme, doivent être différentes pour chaque groupe. Néanmoins, les ressources consacrées à la lutte contre l'itinérance chez les migrants restent largement insuffisantes, révélant d'importantes lacunes dans la réponse institutionnelle à cette nouvelle réalité.

Principaux objectifs de recherche

Ce projet vise à documenter et à analyser les trajectoires spatiales des personnes migrantes en situation d'itinérance à Montréal, un groupe croissant présentant une vulnérabilité intersectionnelle qui n'a pas fait l'objet d'une attention suffisante dans les recherches existantes sur le logement. Il a pour objectif d'explorer les causes de leur itinérance. Il examine aussi leurs réseaux de soutien formels et informels, ainsi que la manière dont les systèmes de soutien au logement en vigueur facilitent ou entravent leur accès à un logement stable. Enfin, le projet analyse les similitudes et les différences entre les formes d'itinérance chez les personnes migrantes et chez la population locale.

Dans le contexte de la crise du logement plus large que connaît le Canada, les migrants (qu'ils soient résidents permanents, réfugiés, demandeurs d'asile ou sans papiers) sont de plus en plus confrontés à l'itinérance. Cette tendance exacerbe la demande globale qui pèse sur des systèmes de logement et des services de soutien déjà mis à rude épreuve. En raison de leur statut particulier, ces migrants en situation d'itinérance se heurtent à des obstacles distincts pour accéder à un logement abordable et aux services sociaux, ce qui aggrave leur vulnérabilité.

Notre équipe adopte une définition globale de l'« itinérance », englobant à la fois ses aspects visibles, comme les personnes vivant dans la rue ou dans des refuges, et ses formes moins visibles, notamment

l'hébergement temporaire ou le logement dans des conditions extrêmement inadéquates ou précaires, comme le surpeuplement, l'insécurité ou l'insalubrité. De plus, nous nous appuyons sur la définition de la « trajectoire » fournie par Aubry *et coll.* (2013), qui la décrit comme le parcours dynamique et évolutif qu'un individu suit dans diverses situations de logement, réseaux de soutien social et espaces géographiques, sous l'influence de facteurs systémiques, de circonstances personnelles et de la disponibilité des ressources.

Le problème de l'itinérance chez les migrants est crucial, car ceux-ci ne s'inscrivent souvent pas clairement dans les cadres de soutien existants, qui sont généralement conçus pour les populations nationales. Ces migrants sont confrontés à des obstacles linguistiques, à la stigmatisation, à l'instabilité économique, à l'exploitation et à un accès limité aux programmes gouvernementaux en raison de leur statut d'immigrant. De ce fait, ils passent entre les mailles du filet des systèmes de logement social et de soutien aux personnes en situation d'itinérance, et se retrouvent en concurrence avec les populations locales en situation d'itinérance pour des ressources limitées. La visibilité croissante des migrants dans le contexte de l'itinérance met en lumière les pressions existantes sur les marchés du logement, pressions qui précèdent et dépassent les dynamiques migratoires.

Bien que des données récentes indiquent que les migrants représentent une part croissante des personnes en situation d'itinérance au Canada, cette étude n'interprète pas l'itinérance des migrants comme un facteur de pénurie de logements. Elle reflète plutôt l'incapacité des systèmes de logement, des politiques et des cadres de services existants à s'adapter à l'évolution et à la diversité des populations. En ce sens, l'itinérance des migrants doit être comprise comme un indicateur de limites systémiques, notamment en matière d'abordabilité du logement, d'accès aux services et de coordination administrative, plutôt que comme une cause de ces pressions.

Le projet s'est concentré sur trois grandes questions de recherche :

1. Quels sont les facteurs qui conduisent les personnes migrantes à l'itinérance et quelles sont leurs trajectoires spatiales? – (Cartographier les déplacements spatiaux des migrants en situation d'itinérance afin de comprendre comment ils naviguent à travers les espaces urbains et les hébergements temporaires)
2. Quelles ressources (formelles et informelles) les personnes migrantes en situation d'itinérance mobilisent-elles; quelle est l'efficacité de ces ressources pour répondre à leurs besoins en matière de logement? – (Documenter les réseaux de soutien sur lesquels ils s'appuient, incluant l'aide gouvernementale formelle, les organisations non gouvernementales et les ressources informelles issues des communautés locales)
3. Comment les systèmes de soutien au logement en vigueur (gouvernementaux, communautaires et réseaux informels) facilitent-ils ou entravent-ils l'accès des personnes migrantes à un logement stable?

Une autre question s'est posée au cours de la recherche :

4. En quoi l'itinérance des migrants diffère-t-elle de l'itinérance locale et nationale?

Les migrants sont souvent amenés à naviguer dans des systèmes complexes et inconnus dans la ville où ils s'installent, à découvrir ce qu'elle offre et où, à apprendre comment se rendre à ces endroits et en revenir, à repérer où se trouvent les services de soutien et où trouver un logement. La façon dont ils s'y prennent et leur degré de réussite sont déterminants pour leur capacité à trouver un refuge.

Notre premier rapport, présenté en juillet 2025, comprenait une analyse documentaire qui a confirmé notre première impression : la documentation sur l'itinérance en général, ainsi que sur les immigrants et leur intégration dans la société canadienne, était vaste, mais celle portant spécifiquement sur l'itinérance chez les nouveaux arrivants était dérisoire. Ce n'est que depuis 2019 que les migrants en situation d'itinérance

au Canada sont mentionnés dans les rapports et la documentation. Nous ne savons donc pas si ce phénomène existait auparavant ou s'il avait été négligé. Mais depuis, ce domaine d'études a été négligé, tout comme ce phénomène social a été largement ignoré. Depuis la réalisation de l'analyse documentaire initiale, d'autres publications ont été examinées, et les résultats de cette analyse complémentaire sont inclus dans le présent rapport.

À la suite de la présentation de notre premier rapport, l'équipe de recherche du Collectif Liquid Space Lab a mené un travail sur le terrain sous forme d'entrevues avec des membres du gouvernement, des organisations non gouvernementales venant en aide aux personnes en situation d'itinérance et aux nouveaux arrivants au Canada, ainsi qu'avec le plus grand nombre possible de migrants en situation d'itinérance. Ce dernier groupe s'est avéré plus difficile à atteindre que prévu lors de la conception du projet et, par conséquent, le nombre de migrants en situation d'itinérance interrogés est quelque peu inférieur à ce qui était initialement prévu. Quoi qu'il en soit, les entrevues se sont avérées fructueuses et ont révélé des renseignements importants sur le phénomène de l'itinérance chez les migrants à Montréal.

Dans une certaine mesure, le travail sur le terrain a été mené en raison du manque de documentation universitaire et autre sur l'itinérance chez les migrants. La documentation existante était tout simplement insuffisante pour servir de base à des analyses, des conclusions et des recommandations plus approfondies. Le présent rapport présente, outre l'analyse documentaire consolidée, les résultats de ce travail sur le terrain, les principales constatations, notre analyse de ces constatations, les conclusions tirées de cette analyse, ainsi que des recommandations pour l'élaboration de politiques et de programmes.

2. REVUE DE LITTÉRATURE : ÉPISTÉMOLOGIES DE L'ITINÉRANCE ET DE LA MIGRATION

Dans le présent rapport, le terme « migrant » est utilisé comme une catégorie opérationnelle et inclusive reflétant à la fois la terminologie adoptée par les partenaires de recherche et la diversité des statuts observés sur le terrain. Dans la documentation, le terme « migrant » est couramment utilisé comme un terme générique englobant des personnes ayant des statuts juridiques et administratifs différents, notamment les immigrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Walsh et coll., 2016). Bien que ces catégories soient distinctes sur le plan juridique et politique, la recherche souligne de plus en plus qu'elles ont souvent en commun des expériences de précarité en matière de logement liées à un accès limité aux ressources, à une méconnaissance des systèmes locaux et à l'exposition à des obstacles structurels sur les marchés du logement. Dans ce rapport, le terme désigne spécifiquement les personnes récemment arrivées à Montréal, généralement au cours des deux dernières années, et qui disposent d'un capital social et économique limité, des conditions qui influencent considérablement leur parcours en matière de logement.

2.1 Documentation et faits statistiques

Faits saillants de la documentation

La documentation universitaire portant précisément sur l'itinérance chez les migrants au Canada demeure limitée. Les analyses existantes s'appuient largement sur les données administratives des refuges et sur des dénombrements ponctuels occasionnels, qui n'offrent qu'une vision partielle du phénomène. L'itinérance cachée, comme le surpeuplement, l'hébergement temporaire et d'autres conditions précaires, reste particulièrement peu étudiée et mal mesurée sur le plan statistique. Les recherches fondées sur un travail de terrain empirique comportant des entrevues directes avec des migrants en situation d'itinérance sont encore plus rares. On note aussi un manque évident de documentation sur l'utilisation des espaces publics par les migrants, ce qui laisse sans réponse la question de savoir si leurs pratiques spatiales sont très différentes de celles des personnes en situation d'itinérance nées au Canada.

Lorsque des explications sont données, elles reflètent souvent celles que l'on trouve dans la documentation générale sur l'itinérance, mettant l'accent sur la pauvreté, le chômage, la maladie et la pénurie de logements abordables. Cependant, les dépendances et les graves problèmes de santé mentale semblent moins déterminants dans les parcours des migrants que dans certains parcours de personnes en situation d'itinérance au Canada. Les explications plus précises liées aux migrants ont tendance à porter sur la discrimination, la maîtrise limitée de la langue de la société d'accueil, la méconnaissance des institutions, des normes sociales et des obstacles à l'inclusion, ainsi que les difficultés à s'y retrouver dans les systèmes locaux – des facteurs qui concordent avec la documentation plus générale sur l'intégration des immigrants au Canada.

Des recherches récentes menées dans des villes de taille moyenne de l'Ontario (Dej et coll., 2025) soulignent encore davantage les effets paradoxaux des tentatives visant à rendre l'itinérance invisible. Les politiques et le discours public visant à écarter les personnes en situation d'itinérance de la vue du public, ou à restreindre les infrastructures de soutien, entraînent souvent une plus grande visibilité, une exclusion plus profonde et une détérioration des résultats en matière de santé. Ces constatations font écho aux tendances observées à Montréal, où les pressions visant à déplacer l'itinérance visible ailleurs et la résistance aux nouvelles ressources de soutien peuvent de la même façon enraciner le problème, en particulier pour les migrants confrontés à d'autres obstacles à la stabilité.

De façon plus générale, la documentation demeure divisée entre les explications mettant l'accent sur une combinaison de vulnérabilités individuelles et de conditions structurelles, et celles qui attribuent l'itinérance principalement à des facteurs systémiques, comme le marché du logement, la précarité de l'emploi et l'exclusion institutionnelle. Enfin, un nombre restreint, mais croissant de recherches s'intéresse au rôle des réseaux sociaux et des technologies de l'information et de la communication chez les migrants récents et de passage. Un concept récurrent dans ce domaine émergent est celui de la confiance, en particulier l'importance des renseignements fiables pour aider les nouveaux arrivants à s'orienter parmi les services, les possibilités de logement et les environnements urbains qui leur sont inconnus.

Faits saillants statistiques

- La Ville de Montréal a participé au dénombrement ponctuel des personnes en situation d'itinérance mené à l'échelle provinciale le 15 avril 2025. Les résultats préliminaires maintenant disponibles indiquent une augmentation continue de l'itinérance visible au Québec. On estime à 12 077 le nombre de personnes en situation d'itinérance visible une nuit donnée, dont plus de 5 000 à Montréal seulement. Ces premiers résultats confirment et prolongent les tendances antérieures, notamment une augmentation d'environ 20 % entre 2022 et 2025. Ils viennent renforcer les données indiquant une pression à la hausse soutenue sur l'itinérance dans toute la province ([consultez le rapport ici](#)).
- Au Canada, les non-citoyens représentaient environ 8,9 % de la population des usagers des refuges d'urgence en 2023, ce qui constitue une représentation proportionnelle. Cependant, les demandeurs d'asile sont surreprésentés, constituant 0,8 % de la population canadienne en 2023, et ce, par rapport à 2,6 % de la population des usagers des refuges cette même année ([consultez le rapport ici](#)).
- Entre 2022 à 2024, la proportion de migrants parmi les personnes en situation d'itinérance a légèrement augmenté pour atteindre environ 20 %. Toutefois, le pourcentage global de migrants en situation d'itinérance est inférieur à leur part totale de la population, qui, pour Montréal, avoisine les 40 % si l'on inclut les résidents non permanents, comme les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers temporaires. Autrement dit, les migrants sont moins susceptibles d'être en situation d'itinérance que les non-migrants.
- Une proportion nettement plus élevée d'utilisateurs de refuges qui étaient des immigrants (27,1 %), des réfugiés réinstallés (21,0 %) et des demandeurs d'asile (37,0 %) a eu recours à des refuges familiaux entre 2020 et 2023 par rapport aux citoyens canadiens (14,7 %). Cette tendance reflète une plus grande probabilité pour certains groupes de non-citoyens d'accéder aux refuges en tant que familles, ce qui explique aussi leur profil d'âge plus jeune ([consultez le rapport ici](#)).
- De plus, les détenteurs de visas temporaires étaient proportionnellement plus nombreux (12,3 %) à utiliser les refuges pour jeunes que les citoyens canadiens (5,6 %). Ce constat est cohérent avec la présence de jeunes étudiants internationaux et de travailleurs temporaires dans ce groupe. Par ailleurs, les réfugiés réinstallés (11,0 %) avaient davantage recours aux refuges pour jeunes que les citoyens canadiens. En revanche, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les autres groupes pour ce type de refuge ([consultez le rapport ici](#)).
- Aucune différence statistiquement significative n'a été constatée entre la durée des séjours des citoyens canadiens hébergés dans des refuges individuels et ceux dans des refuges pour familles. Cependant, les immigrants, réfugiés réinstallés, demandeurs d'asile et détenteurs de visas qui ont accédé aux refuges pour familles y ont séjourné beaucoup plus longtemps que leurs homologues. Cette disparité pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs, tels que la taille des familles, les obstacles liés à la discrimination dans l'accès au logement ou encore les mesures de soutien offertes à ces groupes.
- De plus, les familles immigrantes ont passé nettement plus de jours dans les refuges que les familles canadiennes. Aucune autre différence notable n'a été relevée entre les autres groupes en ce qui concerne la durée des séjours. Les réfugiés célibataires et les demandeurs d'asile ont, en moyenne, passé

significativement moins de temps dans les refuges que les citoyens canadiens. Aucune différence significative n'a été observée entre les autres groupes ([consultez le rapport ici](#)).

- Selon une récente consultation publique (OCPM, 2025), le nombre de personnes en situation d'itinérance à Montréal a augmenté de 33 % entre 2018 et 2022. Le nombre total de personnes en situation d'itinérance à Montréal était estimé à 4 690 en 2022, et celles-ci étaient réparties de manière inégale dans la ville, la plus forte concentration se trouvant à Ville-Marie, suivie du Plateau et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Les statistiques officielles indiquent que les migrants constituent une part importante et croissante de cette population. Compte tenu du contexte migratoire actuel au Canada et aux États-Unis, il est probable que ces chiffres continuent d'augmenter, en particulier pour les demandeurs d'asile.
- L'itinérance chronique a augmenté de plus de 22 % entre 2017 et 2021 (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2019).
- Les migrants et les demandeurs d'asile représentent une part croissante des personnes ayant recours aux refuges d'urgence et aux hébergements temporaires au Canada et à Montréal (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025). Si les estimations locales suggèrent que les migrants représentent une certaine proportion de la population visiblement en situation d'itinérance, l'ampleur réelle de l'itinérance chez les migrants est probablement bien plus importante en raison de la prévalence de formes cachées de précarité du logement, comme le surpeuplement, l'hébergement temporaire et d'autres dispositions informelles (Gravel, 2020; Rodrigue, 2016).

2.2 Contexte : l'itinérance chez les migrants au Canada et au Québec

Repenser l'itinérance au-delà de la visibilité

Au Canada, l'itinérance a toujours été conceptualisée sous l'angle de la visibilité, de la chronicité et de la vulnérabilité individuelle. Les données fédérales sur les refuges indiquent que les personnes nées au Canada sont plus susceptibles de connaître une situation d'itinérance récurrente et chronique, souvent liée à la toxicomanie et à des problèmes de santé mentale (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2024; Smith et Kopec, 2023).

L'itinérance chronique a augmenté de plus de 22 % entre 2017 et 2021, renforçant la dépendance persistante de ce groupe à l'égard du système d'urgence (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2019). Lorsque l'itinérance est principalement présentée comme un phénomène visible et individualisé, les réponses stratégiques tendent à privilégier les refuges, la surveillance policière de l'espace public et les interventions comportementales plutôt que la transformation structurelle (Nelson *et coll.*, 2021; Smith et Kopec, 2023).

Ce paradigme dominant occulte toutefois les formes de précarité du logement qui ne correspondent pas à l'image de l'itinérance de rue. Au Québec, les recherches ont joué un rôle décisif pour remettre en question ce cadre restrictif. *L'itinérance au Québec : réalités, ruptures et citoyenneté* repense l'itinérance comme un processus de désaffiliation sociale ancré dans des ruptures cumulatives au sein des systèmes de logement, d'emploi, de santé et des institutions (MacDonald *et coll.*, 2024). Plutôt qu'une condition binaire opposant les personnes logées à celles qui ne le sont pas, l'itinérance est considérée comme un continuum englobant l'itinérance visible, l'itinérance cachée et les situations de risque extrême en matière de logement (Gravel, 2020).

Le plan d'action interministériel en itinérance du Québec situe lui aussi l'itinérance dans une dynamique plus large d'exclusion sociale et désigne explicitement le statut migratoire comme un facteur de risque (gouvernement du Québec, 2021). Pour les migrants, dont la citoyenneté juridique et sociale peut être partielle ou conditionnelle, cette compréhension du processus est particulièrement pertinente. Le statut migratoire structure souvent l'exposition aux ruptures institutionnelles, notamment les sorties abruptes des systèmes d'accueil, la perte d'admissibilité aux services et l'exclusion du logement social (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025).

Ces ruptures ne conduisent pas nécessairement immédiatement à l'itinérance de rue, mais elles déclenchent fréquemment des trajectoires d'instabilité qui correspondent aux définitions de l'itinérance fondées sur les processus. De plus en plus de documents soulignent que la précarité du logement chez les migrants doit être comprise à travers des dynamiques intersectionnelles associant discrimination, santé et contexte familial (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024).

Itinérance cachée et limites de la mesure

L'itinérance cachée représente l'un des défis épistémologiques les plus importants dans la recherche sur l'itinérance. Elle désigne les situations dans lesquelles des personnes ne disposent pas d'un logement stable, mais évitent de se rendre dans des refuges ou de vivre dans la rue, ce qui inclut le surpeuplement, l'hébergement temporaire, les séjours chez des proches, la vie en motel et les conditions de vie précaires (Centraide du Grand Montréal, 2025; Gravel, 2020). Selon la définition canadienne, même les nouveaux arrivants hébergés temporairement dans des centres d'accueil peuvent entrer dans cette catégorie lorsque l'accès continu à un logement n'est pas garanti (Gravel, 2020). Les limites méthodologiques obscurcissent encore davantage ce phénomène. Les dénombrements ponctuels, largement utilisés pour estimer l'itinérance, ne captent qu'une fraction des personnes en situation de précarité de logement (gouvernement du Québec, 2024). Ce manque de données constitue un défi majeur en matière de politiques et de recherche, touchant plusieurs populations, notamment les jeunes, les femmes fuyant la violence, les Autochtones, les personnes hébergées chez des amis et les migrants dont la précarité de logement échappe souvent aux dénombrements visibles. Parallèlement, les mesures existantes axées sur les refuges et l'itinérance de rue demeurent essentielles pour suivre les tendances de l'itinérance visible, les pressions sur les services et les changements au sein des populations en situation d'itinérance chronique ou hors refuge. L'itinérance cachée représente une dimension importante, mais sous-estimée, de l'itinérance au Canada, environ 8 % de la population y ayant été confrontée à un moment donné (Gravel, 2020; Rodrigue, 2016). Au Québec, les données d'une enquête suggèrent qu'environ 4,2 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont connu l'itinérance cachée au cours de leur vie, ce qui renforce des préoccupations semblables à l'échelle provinciale (Institut de la statistique du Québec, 2022).

Les migrants sont touchés de façon disproportionnée par ces formes invisibles d'itinérance, en particulier les femmes, les familles, les demandeurs d'asile et les personnes en situation précaire (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Taylor, 2011; Walsh *et coll.*, 2016). La crainte d'être repérés, la connaissance limitée des droits des locataires et la dépendance à l'égard de réseaux informels fragiles accentuent la vulnérabilité. Des recherches nationales et régionales indiquent que de nombreux migrants ont une connaissance limitée du marché du logement et des protections des locataires, même plusieurs années après leur arrivée (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023; Walsh *et coll.*, 2016). Il est important de noter que les personnes en situation d'itinérance cachée ne s'identifient souvent pas comme telles, ce qui accentue leur invisibilité sur le plan statistique et retarde l'intervention des institutions (Gravel, 2020).

Statut migratoire : un déterminant structurel

Un nombre croissant de recherches menées au Canada désignent le statut migratoire comme un déterminant central de l'insécurité en matière de logement. Une analyse exploratoire portant sur 52 études canadiennes conclut que l'itinérance chez les migrants constitue un problème de plus en plus préoccupant dans le contexte plus large de la crise nationale du logement (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024). Un logement de qualité convenable, c'est-à-dire abordable, de taille convenable et en bon état est largement reconnu comme essentiel à la réussite de l'établissement et de l'intégration socioéconomique. Pourtant, il demeure difficile d'y accéder pour de nombreux nouveaux arrivants (Bachour, 2024; SCHL, 2024). En 2021, plus du quart (27,8 %) des ménages de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal consacraient 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement, ce qui témoigne de pressions persistantes liées à l'abordabilité dans la région (Statistique Canada, 2023). Les locataires ont été touchés de façon disproportionnée. En effet, bien au-delà de 200 000 ménages locataires doivent composer avec des coûts

de logement élevés. Les ménages d'immigrants sont plus susceptibles de louer un logement et de rencontrer des problèmes d'abordabilité et de surpeuplement (Statistique Canada, 2022). Ces tendances soulignent la vulnérabilité accrue des nouveaux arrivants en matière de logement. Les données du recensement national révèlent en outre que 37,8 % des ménages locataires de migrants récents vivent dans des logements surpeuplés, soit près du double du taux observé parmi l'ensemble des ménages locataires (Statistique Canada, 2022).

Les données fédérales révèlent aussi des disparités au sein des systèmes de soutien aux personnes en situation d'itinérance. Bien que les demandeurs d'asile ne représentent qu'une petite part de la population nationale, ils sont surreprésentés dans les systèmes de refuges (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2019, 2024). Cette situation caractérise les provinces qui ne disposent pas d'un programme équivalent au PRAIDA et où les demandeurs d'asile sont hébergés dans des refuges. Les rapports des médias et des responsables politiques ont aussi fait état de pressions croissantes sur les systèmes de refuges dans les villes canadiennes, où les demandeurs d'asile se sont parfois retrouvés sans hébergement lorsque les capacités d'urgence ont été dépassées (Milton, 2023). Les données démographiques indiquent que les migrants en situation d'itinérance sont jeunes, environ 55 % d'entre eux étant âgés de 25 à 49 ans. Environ 70 % sont des hommes (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025b).

Les facteurs à l'origine de l'itinérance varient considérablement d'une population à l'autre. Les recherches suggèrent que, tandis que l'itinérance chez les personnes nées au Canada est souvent associée à des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les expériences des migrants sont plus fréquemment liées à des revenus insuffisants, à des conflits avec les propriétaires-bailleurs, à la discrimination et à des obstacles institutionnels (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Gaetz *et coll.*, 2016). Malgré l'hypothèse selon laquelle les réfugiés bénéficieraient en particulier d'un accès préférentiel au soutien au logement, les recherches indiquent que les organismes de soutien à l'établissement s'appuient largement sur le marché locatif privé, ce qui se traduit souvent par des logements inabordables ou surpeuplés (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Forchuk *et coll.*, 2022).

Ces dynamiques mettent en évidence que l'itinérance n'est pas un échec individuel, mais un résultat structuré, façonné par le statut juridique, les régimes d'admissibilité et les contraintes du marché du logement.

Familles, genre et vulnérabilités différenciées

Une autre distinction essentielle entre l'itinérance chez les migrants et celle chez les citoyens canadiens réside dans la composition des ménages. L'itinérance chez les migrants touche de façon disproportionnée les familles avec enfants, tandis que l'itinérance chez les personnes nées au Canada reste largement concentrée chez les adultes célibataires, en particulier les hommes (Forchuk *et coll.*, 2022; Gaetz *et coll.*, 2016; Polillo et Sylvestre, 2021). Des recherches qualitatives menées auprès de jeunes réfugiés montrent aussi que l'instabilité du logement recoupe les facteurs de stress liés à la santé mentale, l'isolement social et l'incertitude quant au statut, tandis que la résilience est souvent soutenue par les réseaux de pairs et les soutiens communautaires (Khan *et coll.*, 2022). Les données fédérales sur les refuges indiquent que près de la moitié des utilisateurs de refuges font partie de ménages familiaux, contre une proportion bien plus faible chez les utilisateurs nés au Canada. Parmi les demandeurs d'asile, la majorité est hébergée en tant que familles (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2019). L'itinérance des familles entraîne des préjudices distincts, notamment la perturbation des études, l'insécurité alimentaire, le surpeuplement et des répercussions à long terme sur le développement des enfants (Forchuk *et coll.*, 2022; Shinn *et coll.*, 1991). Les systèmes de refuges, historiquement conçus pour répondre principalement aux besoins des adultes célibataires, restent insuffisamment adaptés aux besoins des familles (Gaetz, 2020; Nelson *et coll.*, 2021).

Le genre accentue encore la vulnérabilité. Les femmes en situation d'itinérance cachée ont souvent recours à des solutions informelles, comme l'hébergement temporaire, les séjours chez des proches ou de la famille élargie, la sous-location informelle, les relations transactionnelles pour se loger ou la cohabitation dans des logements surpeuplés, ce qui peut les exposer à l'exploitation, à la coercition ou à la violence (Walsh *et*

coll., 2016). Des analyses intersectionnelles démontrent que les femmes migrantes sont particulièrement confrontées à des obstacles multidimensionnels liés à la langue, à l'accès à l'emploi, aux responsabilités familiales et à la discrimination (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et *coll.*, 2019).

Ces dynamiques relationnelles remettent en question les cadres stratégiques axés sur l'autonomie individuelle et les solutions liées aux refuges.

Pratiques spatiales et orientation urbaine

L'itinérance des migrants se manifeste souvent sous des formes spatiales moins visibles. Plutôt que de se retrouver principalement dans la rue ou dans des campements, de nombreux migrants ont recours à des espaces semi-publics et privés, notamment en trouvant des solutions temporaires auprès de connaissances ou de réseaux communautaires (Walsh et *coll.*, 2016). Ces stratégies peuvent réduire leur visibilité dans l'espace public tout en limitant leur reconnaissance par les institutions. La géographie des services urbains complique encore davantage l'accès à l'aide : les services de soutien à l'établissement, les ressources en matière de logement et les programmes de lutte contre l'itinérance sont souvent fragmentés et dispersés dans l'espace, ce qui oblige les migrants à naviguer dans des systèmes urbains complexes tout en gérant les coûts de transport, les obstacles linguistiques et la précarité juridique (Hanley et Bourdeau, 2025).

Des recherches sur les quartiers d'immigrants à Montréal indiquent que les logements locatifs privés précaires, comme les appartements surpeuplés, les sous-locations informelles, les dispositions de logement à court terme, les logements mal entretenus ou dont l'occupation est incertaine, structurent une grande partie de l'établissement résidentiel des migrants, bien que certains ménages atteignent une stabilité à plus long terme grâce à l'accès au logement social (Reiser, 2020). Cette répartition inégale reflète à la fois les obstacles structurels et la capacité d'agir des migrants à s'orienter dans les systèmes de logement.

Fragmentation de la gouvernance et itinérance évitable

Dans l'ensemble de la documentation, l'itinérance chez les migrants est souvent décrite comme largement évitable. Les recherches indiquent qu'un accès précoce à un logement stable, à des suppléments au loyer et à une gestion coordonnée des cas pourrait éviter de nombreuses situations avant qu'elles ne dégénèrent en crise (Hanley et Bourdeau, 2025). Pourtant, la fragmentation de la gouvernance, entre la politique fédérale d'immigration, les programmes provinciaux de logement et les services municipaux de lutte contre l'itinérance, crée des lacunes systémiques dans lesquelles les migrants risquent de passer à travers les mailles du filet. Les systèmes d'accueil temporaire fonctionnent souvent indépendamment des parcours de logement à long terme, tandis que les critères d'admissibilité au logement social peuvent exclure les personnes en situation précaire (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025).

Cette fragmentation contraste avec les discours sur les politiques nationales qui mettent l'accent sur la collaboration. En fait, la stratégie fédérale de lutte contre l'itinérance du Canada souligne l'importance de la coordination entre les municipalités, les organismes communautaires et les autres parties prenantes (gouvernement du Canada, 2018; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2019).

Toutefois, la persistance de l'itinérance chez les migrants laisse supposer un décalage entre l'intention des politiques et la capacité institutionnelle.

Montréal, un laboratoire urbain essentiel

Montréal occupe une place particulière au sein du lien entre migration et itinérance au Canada. Selon le recensement de 2021, les immigrants nés à l'étranger représentaient environ un tiers de la population de la ville (soit environ 576 000 personnes), ce qui souligne le rôle de longue date de Montréal en tant que destination clé pour l'établissement des immigrants (Statistique Canada, 2022). Le marché métropolitain de l'habitation s'est considérablement resserré : les taux d'inoccupation dans la RMR de Montréal s'élevaient à environ 1,6 % en 2023, tandis que les loyers continuaient d'augmenter (SCHL, 2024). Parallèlement, le

nombre de personnes en situation d'itinérance visible à Montréal a atteint 4 690 en 2022, avec une forte concentration dans les quartiers centraux comme Ville-Marie (gouvernement du Québec, 2024). Les mesures municipales se sont de plus en plus concentrées sur la réglementation et la gestion des campements et de la cohabitation dans l'espace public (OCPM, 2025). Des recherches menées à Montréal montrent en outre comment les pratiques policières à l'échelle des quartiers façonnent la gouvernance spatiale de l'itinérance, renforçant les schémas de confinement et de déplacement plutôt que de résolution structurelle (Brais et Laniyonu, 2025). Les fournisseurs de services soulignent néanmoins que les dénombrements visibles ne permettent de recenser qu'une fraction des personnes migrantes en situation d'itinérance, en particulier parmi les familles et les femmes qui évitent les refuges (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Gravel, 2020).

Montréal incarne ainsi un paradoxe plus large : l'itinérance des migrants est à la fois surreprésentée au sein des systèmes d'urgence et sous-représentée dans l'espace public et les dénombrements officiels.

Au-delà des approches ponctuelles : vers une épistémologie différenciée

La documentation exige de plus en plus une épistémologie différenciée de l'itinérance, qui reconnaît que l'itinérance chez les migrants et chez les personnes nées au Canada résulte de mécanismes structurels et institutionnels distincts (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024).

Les parcours des migrants se déroulent généralement par des transitions progressives plutôt que par des ruptures brutales, passant des centres d'accueil à des logements locatifs surpeuplés, à des réseaux informels ou à des logements fournis par l'employeur avant d'entrer éventuellement dans le système des refuges (Forchuk *et coll.*, 2022). Les parcours des personnes nées au Canada, en revanche, sont plus souvent marqués par une perte soudaine de logement suivie de cycles récurrents de recours aux refuges.

Ces renseignements remettent en question les outils de mesure basés sur un aperçu et les interventions d'urgence à court terme. Les analyses fondées sur les parcours révèlent que l'itinérance chez les migrants est un processus dynamique et relationnel façonné par des écarts temporels entre les systèmes d'immigration, de logement et de services (Hanley et Bourdeau, 2025; Walsh *et coll.*, 2016). Ces écarts se creusent en raison des changements irréguliers des politiques d'immigration, comme l'élargissement de l'Entente sur les tiers pays sûrs en 2023, qui prévoit que cette Entente s'applique désormais à toute la frontière terrestre entre le Canada et les États-Unis, y compris les passages irréguliers.

Synthèse : la migration comme angle d'approche pour repenser l'itinérance

Dans l'ensemble, la documentation suggère que l'itinérance des migrants n'est ni marginale ni fortuite. Elle met en évidence les limites des paradigmes fondés sur la visibilité et souligne la nécessité d'adopter des approches longitudinales et tenant compte du statut et de l'espace. L'itinérance cachée, la fragmentation de la gouvernance et la discrimination structurelle apparaissent comme des mécanismes centraux à l'origine de la précarité du logement (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024).

La reconnaissance de ces dynamiques recadre l'itinérance des migrants non pas comme un échec de l'intégration, mais comme le résultat d'un décalage systémique entre les régimes de protection et les systèmes de logement. En ce sens, la migration offre une perspective critique à partir de laquelle repenser l'itinérance elle-même, en déplaçant l'accent analytique de la vulnérabilité individuelle vers la responsabilité institutionnelle et l'inclusion urbaine.

2.3 Trajectoires : Parcours institutionnels et apparition de l'itinérance chez les migrants

L'arrivée, un moment structurant dans les trajectoires de logement

Nous nous appuyons sur l'approche des trajectoires utilisée par (Aubry *et coll.*, 2013), qui conceptualise les parcours de logement comme des parcours dynamique et évolutif qu'un individu suit dans diverses situations de logement, réseaux de soutien social et espaces géographiques, sous l'influence de facteurs systémiques, de circonstances personnelles et de la disponibilité des ressources. Les parcours menant à l'itinérance ont traditionnellement été conceptualisés comme se déroulant après un moment de rupture, comme la perte d'emploi, l'éclatement de la famille, l'expulsion ou la sortie d'un établissement (Gaetz et DeJ, 2017; Gaetz *et coll.*, 2013; MacDonald *et coll.*, 2024). Ce modèle, largement documenté dans la documentation canadienne sur l'itinérance, conçoit souvent l'itinérance comme la conséquence d'un événement déstabilisant touchant des personnes qui disposaient auparavant d'un logement (Aubry *et coll.*, 2013; Polillo et Sylvestre, 2021; Shinn *et coll.*, 1991). Les recherches émergentes sur l'itinérance chez les migrants remettent toutefois en question cette logique séquentielle (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025; Samari et Groot, 2023). Pour de nombreux demandeurs d'asile, la précarité du logement ne commence pas après l'échec de l'établissement, mais dès leur arrivée, avant même qu'un ancrage résidentiel ne se soit produit (ÉRIQA, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025). Des études récentes menées au Canada et au Québec démontrent que les demandeurs d'asile sont exposés à des risques liés au logement dès leur arrivée, bien avant que les processus d'intégration ne se déroulent. Les infrastructures d'accueil apparaissent ainsi comme des lieux en amont dans l'apparition de l'itinérance (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2024).

À leur arrivée à un aéroport canadien, les personnes qui demandent l'asile sont soumises à un processus d'admissibilité régi par le gouvernement fédéral et administré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada (gouvernement du Canada, 2018; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023). Ce processus établit l'admissibilité juridique à la protection, mais ne garantit pas l'accès à un logement stable (ÉRIQA, 2024; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2024). Les demandeurs d'asile sont plutôt orientés vers un système d'accueil fragmenté, caractérisé par une orientation à court terme, un hébergement temporaire et des transitions rapides entre les différents acteurs institutionnels, un schéma maintes fois documenté dans la recherche empirique et axée sur les politiques concernant la précarité du logement des migrants (Hanley et Bourdeau, 2025; Walsh *et coll.*, 2016). Le processus d'accueil ne fonctionne donc pas simplement comme un seuil administratif, mais comme un moment structurant qui façonne les trajectoires spatiales et institutionnelles ultérieures (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025).

Au Québec, et en particulier à Montréal, ce contexte d'accueil est géré par le *Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile* (PRAIDA), qui propose une évaluation psychosociale, une orientation vers des ressources juridiques et communautaires, ainsi qu'un hébergement d'urgence limité (ÉRIQA, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025). Bien que le PRAIDA joue un rôle essentiel dans la prévention de l'itinérance immédiate, de nombreuses sources soulignent qu'il fonctionne principalement comme un mécanisme de triage et d'orientation plutôt que comme un programme de soutien à l'établissement ou de logement (Hanley et Bourdeau, 2025; RAPSIM, 2025). Le soutien au logement a une durée limitée, est subordonné à la condition que la demande d'hébergement soit faite dans les dix premiers jours suivant l'arrivée au Canada. Il dépend de la capacité du système et est structurellement déconnecté des réalités du marché locatif privé, en particulier dans un contexte marqué par des taux d'inoccupation historiquement bas et une flambée des loyers (gouvernement du Québec, 2024; MacDonald *et coll.*, 2024; OCPM, 2025).

Cette configuration institutionnelle engendre une contradiction structurelle : les demandeurs d'asile sont reconnus comme étant en situation régulière et ayant besoin de protection, mais sont néanmoins livrés à un marché du logement caractérisé par la pénurie, des contraintes d'abordabilité et une discrimination avérée (Hanley et Bourdeau, 2025; Polillo et Sylvestre, 2021; Springer, 2021). En conséquence, beaucoup passent rapidement des espaces d'accueil formels, notamment les aéroports, les centres d'accueil, les

hôtels temporaires et les refuges, à des solutions privées précaires, comme des logements locatifs surpeuplés, la sous-location informelle ou le recours à des réseaux élargis (Dej *et coll.*, 2025; Forchuk *et coll.*, 2022; Reiser, 2020; Walsh *et coll.*, 2016). Plutôt que de constituer un écart par rapport au parcours attendu, ces transitions apparaissent de plus en plus comme des conséquences systémiques de la conception institutionnelle (ÉRIQA, 2024; OCPM, 2025).

Transitions institutionnelles et géographie de la précarité

Considérer l'itinérance des migrants comme un ensemble de transitions institutionnelles plutôt que comme un événement unique offre une perspective analytique utile (Clapham, 2003; MacDonald *et coll.*, 2024). Chaque transition est régie par un principe politique distinct, à savoir le contrôle de l'immigration, les interventions d'urgence et l'accès au marché du logement, ce qui crée des décalages temporels et fonctionnels qui génèrent systématiquement une insécurité en matière de logement (Hanley et Bourdeau, 2025; Smith, 2022). La transition initiale se produit lorsque les demandeurs d'asile sont transférés du système fédéral vers les systèmes provinciaux et municipaux sans qu'un transfert intégré vers des services de soutien au logement soit assuré (ÉRIQA, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025). Cette étape relève davantage du domaine administratif que de celui du logement; la reconnaissance juridique est accordée même si le logement n'est pas permanent (ÉRIQA, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025b).

Les structures d'accueil provinciales sont conçues à court terme, souvent mesuré en jours ou en semaines (Hanley et Bourdeau, 2025; RAPSIM, 2025). Les dates limites pour quitter ces centres sont généralement dictées par la capacité du programme plutôt que par la réussite du processus d'accès au logement, ce qui fait porter le fardeau de la recherche d'un logement aux nouveaux arrivants avant même qu'ils ne disposent des ressources nécessaires pour le faire (Hanley et Bourdeau, 2025; OCPM, 2025). Le départ a lieu à la réception du premier chèque d'aide sociale de 800 \$ par mois, moment auquel les personnes sont tenues de quitter le centre et de trouver leur propre logement. La transition qui s'ensuit, du centre d'accueil vers des refuges d'urgence ou des hôtels temporaires, se produit souvent avant l'obtention d'un permis de travail ou la stabilisation des revenus, ce qui accentue la vulnérabilité et réduit les options de logement offertes (ÉRIQA, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2024, 2025b).

Les hébergements d'urgence, bien qu'essentiels, ont été historiquement conçus pour des séjours de courte durée et sont mal adaptés aux besoins des familles migrantes ou à une planification à long terme (Forchuk *et coll.*, 2022). Les données fédérales sur les refuges et les rapports montréalais confirment que les familles migrantes y demeurent souvent pendant de longues périodes et peuvent être amenées à changer plusieurs fois de lieu, ce qui nuit à la continuité des études, de l'emploi et de l'accès aux services (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025b; OCPM, 2025; RAPSIM, 2025). Au fil du temps, le caractère temporaire prolongé finit par s'imposer comme la norme, transformant les infrastructures d'urgence en logements de transition de fait, sans les ressources ni le mandat nécessaire pour favoriser une stabilisation durable (Grimard, 2011; MacDonald *et coll.*, 2024).

Le passage au marché locatif privé constitue une autre étape cruciale. Les faibles taux d'inoccupation, l'insuffisance des revenus, les obstacles liés aux documents, les mauvais antécédents de crédit et la discrimination se combinent pour exclure de nombreux nouveaux arrivants des parcours de logement formels (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Polillo et Sylvestre, 2021). Par conséquent, les migrants ont souvent recours à des solutions informelles qui font passer l'itinérance d'un milieu institutionnel à des formes cachées (Gravel, 2020; Rodrigue, 2016). Ce passage d'un hébergement d'urgence visible à une insécurité du logement extra-institutionnelle constitue un facteur déterminant des parcours des migrants (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Walsh *et coll.*, 2016).

L'itinérance cachée se manifeste souvent par le fait de dormir d'un sofa à l'autre, dans des appartements surpeuplés ou par des baux à court terme répétés (Gravel, 2020; Reiser, 2020; Rodrigue, 2016). Ces solutions permettent aux personnes d'éviter les refuges et de préserver une certaine dignité ou la stabilité

familiale, mais elles les exposent davantage à l'exploitation et limitent leur accès aux systèmes de soutien formels (Walsh *et coll.*, 2016). Comme ces situations échappent largement aux outils de dénombrement, l'itinérance devient statistiquement masquée alors même que l'instabilité résidentielle persiste (Ali, 2018; MacDonald *et coll.*, 2024; OCPM, 2025).

Tout au long de ces étapes, plusieurs dynamiques transversales structurent les parcours des migrants. Les écarts temporels entre les délais d'immigration, l'admissibilité aux services et les marchés de l'habitation créent une vulnérabilité accrue; l'admissibilité partielle bloque l'accès aux outils de prévention; et le recours à des modes de vie informels et semi-privés, comme l'hébergement chez des proches, le surpeuplement ou la sous-location temporaire, diffuse l'itinérance à travers le tissu urbain plutôt que de la concentrer dans des lieux visibles (Hanley et Bourdeau, 2025; Smith, 2022; Walsh *et coll.*, 2016). Le résultat cumulatif est une forme d'itinérance qui résulte moins d'un échec individuel que d'un décalage systémique (ÉRIQA, 2024).

Trajectoires comparatives : l'itinérance chez les migrants et chez les personnes nées au Canada

La comparaison des parcours des migrants avec ceux des personnes nées au Canada permet de mettre en évidence la spécificité de ces processus. L'itinérance chez les personnes nées au Canada est souvent cyclique, se caractérisant par un recours récurrent aux refuges et une occupation visible de l'espace public (Grimard, 2011; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025a). Les parcours des migrants, en comparaison, ont tendance à être linéaires, mais prolongés, caractérisés par des séjours prolongés dans des refuges suivis d'une transition vers l'itinérance cachée plutôt que par des cycles institutionnels répétés (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025b; MacDonald *et coll.*, 2024). Cette distinction aide à expliquer pourquoi les migrants sont souvent surreprésentés parmi les séjours prolongés dans les refuges, tout en restant sous-représentés dans les dénombrements dans la rue. Plutôt que de se retrouver à la rue, beaucoup s'en remettent à des modes de vie temporaires, informels ou surpeuplés, ou demeurent dans des hébergements institutionnels pendant de longues périodes, ce qui réduit leur visibilité dans l'espace public (gouvernement du Québec, 2024; OCPM, 2025).

Il est important de noter que les migrants n'aboutissent pas à l'itinérance principalement en raison d'une désaffiliation sociale, mais plutôt d'une désynchronisation institutionnelle (ÉRIQA, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025). Alors que l'itinérance nationale est souvent liée à un affaiblissement des liens relationnels, les migrants peuvent maintenir de solides réseaux sociaux même lorsqu'ils sont confrontés à des obstacles structurels à l'accès au logement (Reiser, 2020; Walsh *et coll.*, 2016). Leur vulnérabilité est donc moins relationnelle qu'institutionnelle, et trouve son origine dans les écarts entre les régimes de protection et les systèmes de logement (Smith, 2022).

La reconnaissance du statut de réfugié, un deuxième tournant décisif : quand la certitude juridique l'emporte sur la stabilité résidentielle

Si l'accueil à l'aéroport constitue le premier lieu en amont où commence l'itinérance, la reconnaissance du statut de réfugié représente un deuxième seuil critique. Dans les cadres dominants en matière de migration, la reconnaissance est généralement présentée comme le passage de la vulnérabilité à la stabilité, marquant le début de l'intégration (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023). Sur le plan juridique, ce changement est considérable : les réfugiés dont le statut a été reconnu obtiennent un statut protégé, un accès sans restriction au marché du travail, l'admissibilité à l'aide au revenu provinciale et le droit de demander la résidence permanente (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023). Pourtant, de plus en plus de recherches démontrent que cette transition juridique ne se traduit pas par une transition en matière de logement (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025; Samari et Groot, 2023). Au contraire, la reconnaissance entraîne souvent une reconfiguration des risques liés au logement plutôt que leur résolution. Les programmes de soutien spécialement conçus pour les demandeurs d'asile sont souvent retirés au moment même où l'on attend des personnes qu'elles deviennent autonomes, les

obligeant à compter sur les services généraux d'établissement ou, dans certains cas, sur les systèmes de soutien aux personnes en situation d'itinérance (Hanley et Bourdeau, 2025; Smith, 2022). Ce transfert des politiques signale une vulnérabilité réduite sur le plan institutionnel, alors même que des obstacles importants à l'accès au logement persistent, notamment des revenus insuffisants par rapport aux loyers, la discrimination, l'absence d'antécédents de crédit et la pénurie de logements familiaux (Forchuk *et coll.*, 2022; Polillo et Sylvestre, 2021).

À Montréal, ces obstacles sont amplifiés par une grave pénurie de logements (gouvernement du Québec, 2024; OCPM, 2025). Les données municipales mettent en outre en évidence des inégalités persistantes en matière d'accès au logement, des expériences de discrimination et une vulnérabilité socioéconomique parmi les populations immigrées à Montréal, renforçant ainsi les dimensions intersectionnelles de la précarité du logement (Ville de Montréal, 2023). Des recherches menées dans d'autres administrations montrent de même que les réfugiés confrontés aux contextes du logement social et du réaménagement sont souvent confrontés à des déplacements géographiques, à des obstacles institutionnels et à un accès limité à des logements stables, ce qui renforce les dimensions structurelles de l'insécurité du logement après la reconnaissance du statut de réfugié (Kleit et Manzo, 2013). De nombreux réfugiés dont le statut a été reconnu vivent dans des refuges, des hôtels temporaires ou des logements surpeuplés pendant de longues périodes, en particulier les familles avec enfants (Forchuk *et coll.*, 2022; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025b; RAPSIM, 2025). Au fil du temps, l'itinérance devient moins visible et plus dispersée. Elle s'oriente vers la sous-location informelle, les logements partagés et la dépendance à l'égard de réseaux élargis (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Reiser, 2020; Walsh *et coll.*, 2016). Cette transition réduit la visibilité publique tout en prolongeant l'instabilité, contribuant ainsi au sous-dénombrement systématique des réfugiés en situation d'itinérance (Ali, 2018; Gravel, 2020).

D'un point de vue conceptuel, la reconnaissance du statut de réfugié ne doit donc pas être considérée comme une fin en soi, mais comme un deuxième maillon en amont du processus menant à l'itinérance, situé à l'intersection des politiques d'intégration et des systèmes de logement (Hanley et Bourdeau, 2025; Smith, 2022). La stabilisation juridique intervient souvent plus rapidement que la stabilisation matérielle et résidentielle, ce qui crée un écart temporel durant lequel les individus sont protégés, mais exposés sur le plan résidentiel (Hanley et Bourdeau, 2025; Samari et Groot, 2023). Sans stratégies de logement coordonnées allant au-delà de la simple reconnaissance, comme les logements de transition, les suppléments au loyer et les logements adaptés aux familles, la reconnaissance risque de n'être qu'une résolution symbolique plutôt qu'une solution concrète (MacDonald *et coll.*, 2024; Tria Espinoza et Randle, 2025).

Vers une compréhension de l'itinérance chez les migrants fondée sur les parcours

Dans l'ensemble, la documentation invite à passer d'approches ponctuelles à des analyses fondées sur les parcours, susceptibles de saisir la nature dynamique et relationnelle de la précarité du logement chez les migrants (Clapham, 2003; MacDonald *et coll.*, 2024). L'itinérance des migrants se déroule dans le cadre de multiples transitions institutionnelles, chacune régie par des politiques et des temporalités distinctes (ÉRIQA, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025). Les débats stratégiques dans les villes canadiennes ont aussi mis en évidence comment les lacunes de coordination entre l'accueil des immigrants, les services de soutien à l'établissement et les systèmes de logement peuvent contribuer au recours aux refuges d'urgence par les demandeurs d'asile, malgré l'existence de mesures de soutien communautaires conçues pour prévenir l'itinérance (Reesor-McDowell et Taylor, 2024). Les recherches sur les mobilités des personnes en situation d'itinérance au Canada démontrent en outre que l'instabilité du logement entraîne souvent des déplacements entre régions et au sein des villes, qui sont déterminés par la disponibilité des services, les règles institutionnelles et les contraintes en matière de logement, soulignant ainsi la dimension spatiale des trajectoires de l'itinérance (Kaufman, 2021). Cette perspective révèle comment la vulnérabilité n'est pas le fruit d'un seul facteur, mais résulte de processus cumulatifs dans lesquels la reconnaissance juridique, l'admissibilité aux services et l'accès au logement ne sont pas synchronisés (MacDonald *et coll.*, 2024; Smith, 2022).

Considérer l'aéroport comme le premier nœud et la reconnaissance du statut de réfugié comme un deuxième seuil structurel met en évidence un continuum de précarité qui s'étend au-delà (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Samari et Groot, 2023). Alors que la stabilité juridique s'améliore avec le temps, le risque de se retrouver sans logement persiste souvent, devenant progressivement moins visible, mais plus ancré (Gravel, 2020; Walsh *et coll.*, 2016). Par rapport à l'itinérance chez les personnes nées au Canada, qui est plus souvent cyclique et gérée par les institutions, l'itinérance chez les migrants dure généralement plus longtemps, touche davantage les familles et est structurellement ancrée dans les marchés du logement plutôt que dans les systèmes de lutte contre l'itinérance (Forchuk *et coll.*, 2022; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2024; MacDonald *et coll.*, 2024).

Comprendre l'itinérance des migrants sous l'angle des transitions institutionnelles revient en fin de compte à la recadrer comme un résultat systémique plutôt que comme un échec de l'intégration (Smith, 2022). La persistance de ces parcours souligne la nécessité d'adopter des approches analytiques et stratégiques qui tiennent compte non seulement de l'entrée dans les systèmes d'asile, mais aussi de la phase postérieure à la reconnaissance du statut de réfugié, durant laquelle l'itinérance devient de plus en plus cachée et normalisée au sein des milieux urbains (OCPM, 2025; RAPSIM, 2025).

2.4 Concepts liés à l'itinérance : perspectives dominantes pour interpréter l'instabilité du logement

Des typologies aux perspectives conceptuelles

Au cours des trois dernières décennies, la recherche sur l'itinérance a considérablement évolué sur le plan conceptuel, passant de définitions étroites axées sur l'absence de toit à des approches plus larges intégrant l'instabilité, l'insécurité et l'exclusion sociale (Gaetz, 2012; Gaetz *et coll.*, 2013; Gaetz *et coll.*, 2016; Gravel, 2020). Les premiers cadres stratégiques en Amérique du Nord assimilaient souvent l'itinérance à une défavorisation visible – des personnes vivant dans la rue ou résidant dans des refuges d'urgence (Gaetz *et coll.*, 2013). Cependant, les chercheurs et les décideurs reconnaissent de plus en plus que l'itinérance englobe un continuum de situations de logement allant de l'itinérance chronique dans la rue à des solutions temporaires, précaires et cachées (Clapham, 2003; Gaetz *et coll.*, 2013; Rodrigue, 2016).

Les définitions canadiennes reflètent maintenant cette portée élargie. L'Observatoire canadien sur l'itinérance définit l'itinérance comme l'absence de logement stable, sûr, permanent et adéquat, englobant les populations qui vivent dans la rue, dans des refuges d'urgence, dans des logements provisoires et celles à risque (Gaetz *et coll.*, 2013). De même, au Québec, la recherche considère l'itinérance comme un processus plutôt que comme une condition permanente, soulignant l'importance de facteurs structurels, comme les transformations du marché du travail, la pénurie de logements abordables et les pratiques institutionnelles, dans la formation des parcours menant à l'insécurité en matière de logement (gouvernement du Québec, 2021; MacDonald *et coll.*, 2024).

Dans le cadre de cette documentation en constante évolution, un grand nombre de typologies et de modèles analytiques ont été élaborés pour décrire la diversité des parcours d'itinérance. Une contribution fondamentale a été l'élaboration de typologies distinguant l'**itinérance chronique, épisodique et transitoire** (Gaetz *et coll.*, 2013; Gaetz *et coll.*, 2016). Ces catégories aident les chercheurs et les décideurs à comprendre que l'itinérance ne se manifeste pas de la même façon pour tout le monde et que les personnes connaissent l'instabilité du logement selon des parcours différents.

L'itinérance chronique désigne les situations où les personnes demeurent en situation d'itinérance pendant de longues périodes ou alternent continuellement entre les refuges et les espaces publics, souvent pendant plusieurs années. Selon Hughes (2026), l'itinérance chronique désigne une personne en situation d'itinérance pendant une période continue d'au moins six mois. Les personnes de cette catégorie sont souvent confrontées à des difficultés complexes et qui se chevauchent, notamment de graves problèmes

de santé physique ou mentale, des problèmes de toxicomanie et un accès limité à un revenu stable ou à des réseaux de soutien (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025a).

L'itinérance épisodique désigne les situations dans lesquelles les personnes entrent et sortent de l'itinérance à plusieurs reprises au fil du temps. Au lieu de demeurer continuellement en situation d'itinérance, elles connaissent plusieurs épisodes de perte de logement séparés par des périodes de stabilité temporaire. Par exemple, une personne peut séjourner temporairement chez des amis, puis intégrer un refuge, obtenir par la suite un logement à court terme et finir par le perdre de nouveau. Le facteur déterminant est la récurrence de l'instabilité du logement plutôt que la durée d'un seul épisode (Gaetz *et coll.*, 2016).

L'itinérance transitoire, en revanche, désigne des expériences plus courtes et souvent ponctuelles de perte de logement, généralement déclenchées par une crise particulière, comme une expulsion, une perte d'emploi ou une séparation familiale. Dans ces cas, les personnes ou les ménages peuvent s'installer dans un refuge ou recourir à des solutions temporaires pendant une période limitée avant de retrouver un logement stable (Gaetz *et coll.*, 2016).

Si ces typologies aident à décrire les schémas d'instabilité du logement, elles n'expliquent pas entièrement les mécanismes à l'origine de l'itinérance. Au fil du temps, la documentation est passée de classifications descriptives à des cadres conceptuels permettant d'expliquer comment se dessinent les trajectoires d'itinérance. Deux perspectives ont particulièrement influencé l'interprétation de l'itinérance au Canada et dans d'autres contextes où le revenu est élevé : la **rupture**, qui met l'accent sur les événements critiques de la vie précipitant la perte de logement, et la **désaffiliation**, qui souligne le déclin progressif de l'intégration sociale.

Moments de rupture et événements critiques de la vie

Dans la documentation axée sur les parcours, le concept de « **moments de rupture** » occupe une place centrale. Souvent décrits comme des événements critiques de la vie, des tournants ou des perturbations du parcours, ces moments font référence à des événements identifiables qui précipitent une rupture soudaine avec la stabilité du logement (Johnson *et coll.*, 2008; Polillo et Sylvestre, 2021; Shinn *et coll.*, 1991). Parmi les exemples courants, on peut citer l'expulsion, la dissolution d'une union, la perte d'emploi, la sortie d'un établissement ou les crises de santé aiguës (Gaetz *et coll.*, 2016; MacDonald *et coll.*, 2024).

La force analytique de la rupture réside dans la clarté de son récit. Elle postule un « avant » et un « après » identifiables, permettant aux chercheurs de retracer les séquences causales menant à l'itinérance (Aubry *et coll.*, 2013; Shinn *et coll.*, 1991). Ce cadre s'est avéré influent tant dans la recherche que dans les politiques, en particulier au Canada, où les programmes de prévention ciblent fréquemment les populations exposées au risque de vivre de tels événements déstabilisants (Gaetz et Dej, 2017; gouvernement du Canada, 2015). Les parcours de logement conceptualisent l'itinérance comme un processus qui se déroule au fil d'une série d'événements de la vie façonnés par les interactions entre les individus, les institutions et les marchés du logement (Aubry *et coll.*, 2013; Clapham, 2003). La recherche démontre en outre que les parcours menant à l'itinérance et en sortant sont souvent non linéaires, comportant des cycles de perte de logement, de stabilisation temporaire et de précarité renouvelée, façonnés par des contraintes structurelles et les mesures de soutien offertes (Popham et Peacock, 2021). Des recherches récentes sur la dynamique du système de logement démontrent en outre que le passage d'un type de logement à un autre est rarement linéaire et comporte souvent des transitions répétées entre des formes d'hébergement temporaires, précaires et institutionnelles, soulignant les limites des modèles simplifiés de continuum du logement (Wachsmuth *et coll.*, 2024).

Les données longitudinales canadiennes montrent de même que les parcours en matière de logement sont hétérogènes au fil du temps, certaines personnes parvenant à la stabilité, d'autres s'améliorant progressivement, et d'autres encore connaissant une stabilité de logement en déclin ou constamment faible

(Aubry *et coll.*, 2021). Cet ensemble de travaux souligne l'importance d'une analyse dynamique, fondée sur les parcours, pour comprendre les parcours des personnes en situation d'itinérance.

Ces renseignements ont aussi façonné les stratégies de prévention. En repérant les tendances qui précèdent la perte de logement, les décideurs ont cherché à intervenir plus tôt, notamment au moment où les personnes sortent d'institutions, comme les hôpitaux, les prisons ou les services de protection de l'enfance (Gaetz *et coll.*, 2017; MacDonald *et coll.*, 2024). L'accent mis sur les parcours témoigne ainsi d'une importante transition vers une compréhension de l'itinérance comme un phénomène dynamique et évitable plutôt qu'inévitable (Gaetz, 2020). Des études canadiennes récentes soutiennent que la prévention de l'itinérance nécessite une réorientation systémique de la gestion de crise vers une réforme institutionnelle en amont, en particulier lors des sorties d'établissement, des transferts de politiques et de la coordination intergouvernementale (Hughes, 2026). Les études contemporaines sur la prévention soulignent aussi l'importance des interventions structurelles et systémiques, en faisant valoir qu'une prévention efficace nécessite une coordination entre les systèmes de logement, de santé, de soutien au revenu et de justice, plutôt que des interventions isolées en cas de crise (Oudshoorn et Van Berkum, 2024).

La recherche au Québec a élargi le cadre de rupture en démontrant que les ruptures ne sont pas seulement personnelles, mais qu'elles peuvent aussi être d'origine institutionnelle. Les sorties abruptes, parfois qualifiées de « *sorties sèches* », des institutions publiques peuvent entraîner une perte soudaine de logement en l'absence de continuité des soins ou de soutien au logement (MacDonald *et coll.*, 2024). En ce sens, la rupture devient un prisme grâce auquel les défaillances de coordination systémiques sont rendues visibles (Smith, 2022).

Cependant, les modèles fondés sur la rupture supposent implicitement une stabilité résidentielle antérieure. Ils ont donc tendance à refléter les parcours les plus couramment observés parmi les populations nées au Canada, en particulier les adultes célibataires qui se retrouvent en situation d'itinérance à la suite de crises de la vie identifiables (Grimard, 2011; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025a). Les outils de dénombrement, comme les données sur les refuges et les dénombrements ponctuels, sont bien adaptés pour saisir ces transitions visibles, renforçant ainsi l'importance de la rupture au sein des cadres analytiques dominants (Ali, 2018; gouvernement du Québec, 2021).

Désaffiliation et intégration sociale

En complément des interprétations fondées sur la rupture, le concept de **désaffiliation**, défini par Robert Castel, offre un cadre sociologique élargi permettant de comprendre les processus progressifs qui précèdent l'exclusion sociale (Castel, 1995; MacDonald *et coll.*, 2024). Castel définit la désaffiliation comme l'affaiblissement des deux principaux piliers de l'intégration sociale : un emploi stable et des réseaux relationnels. Les personnes passant par un continuum allant de l'intégration à la vulnérabilité, puis finalement à l'exclusion lorsque ces piliers s'érodent (Castel, 1995).

Dans la recherche sur l'itinérance, la désaffiliation fait le lien entre les explications structurelles et biographiques. Elle suggère que la perte visible d'un logement reflète souvent des processus plus profonds de désengagement social qui se sont déroulés au fil du temps. Dans cette perspective, des événements, comme une expulsion ou une sortie d'établissement, ne sont pas des incidents isolés, mais des moments où des vulnérabilités accumulées se rendent publiques (MacDonald *et coll.*, 2024). Au Québec, la recherche a utilisé ce concept pour définir l'itinérance comme un parcours marqué par des ruptures dans les domaines institutionnel, relationnel et économique (gouvernement du Québec, 2021; MacDonald *et coll.*, 2024).

Il est important de noter que la désaffiliation n'implique pas un isolement complet. Elle traduit plutôt un affaiblissement progressif des infrastructures de protection qui soutiennent normalement la participation sociale (Castel, 1995). Cette perspective s'est avérée particulièrement utile pour comprendre l'itinérance chronique, où la marginalisation à long terme se croise avec des vulnérabilités sanitaires, professionnelles et sociales (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025a).

Processus structurels et désavantage cumulatif

Parallèlement aux concepts de rupture et de désaffiliation, un corpus de documents met l'accent sur le désavantage cumulatif en tant que facteur déterminant de l'itinérance. Plutôt que de se concentrer sur des événements isolés, cette perspective souligne comment plusieurs contraintes, dont l'insécurité économique, la discrimination, l'accès limité aux services et l'instabilité de l'emploi, interagissent au fil du temps pour nuire à la stabilité du logement (Aubry *et coll.*, 2013; Shinn *et coll.*, 1991).

Les cadres cumulatifs font écho aux analyses sociologiques plus larges de l'inégalité, suggérant que la vulnérabilité résulte souvent de pressions structurelles à plusieurs niveaux plutôt que de crises soudaines (Clapham, 2003; Mallett *et coll.*, 2005). Les recherches sur l'insécurité du logement chez les immigrants soulignent de la même façon la nature à plusieurs niveaux de la vulnérabilité, montrant comment les contraintes individuelles (revenu, obstacles linguistiques), les ressources communautaires et les politiques générales interagissent pour façonner les parcours menant à l'instabilité du logement (Kaushik *et coll.*, 2024). De ce point de vue, les parcours de logement sont façonnés par des interactions à long terme entre les personnes et les milieux institutionnels (Clapham, 2003; MacDonald *et coll.*, 2024).

De récentes recherches canadiennes font écho à cette orientation en situant l'itinérance dans le contexte de transformations systémiques, notamment la précarité de l'emploi, la restructuration de l'aide sociale et les pressions du marché du logement (OCPM, 2025). Les analyses statistiques nationales révèlent que les personnes en situation d'itinérance ou de grave précarité de logement au Canada sont touchées de façon disproportionnée par les faibles revenus, l'instabilité de l'emploi et l'accès limité au logement abordable (Uppal, 2022). De même, la recherche au Québec insiste sur le fait que l'itinérance doit être comprise à travers les déterminants structurels et les contextes institutionnels qui façonnent le bien-être et la stabilité du logement (Grimard *et coll.*, 2024). Des transformations socioéconomiques plus larges façonnent aussi la vulnérabilité en matière de logement, comme le soulignent les analyses de la répartition des revenus et de la dynamique des classes sociales au Québec, qui mettent en évidence des inégalités persistantes affectant l'accès à un logement stable et à la sécurité économique (Boucher, 2025).

Ces analyses soulignent l'importance d'examiner non seulement les éléments déclencheurs immédiats, mais aussi les contextes structurels qui augmentent le risque de perte de logement (gouvernement du Québec, 2021; Smith, 2022).

Itinérance cachée et limites de la mesure

Une autre évolution conceptuelle majeure concerne la reconnaissance de l'itinérance cachée. Les chercheurs soulignent de plus en plus que l'itinérance doit être appréhendée comme un continuum qui englobe non seulement la défavorisation visible, mais aussi les conditions de vie précaires, comme le surpeuplement, les solutions temporaires, l'hébergement temporaire chez des connaissances et les logements dangereux (Ali, 2018; Gravel, 2020; Rodrigue, 2016). L'itinérance cachée remet en question les pratiques de mesure qui s'appuient fortement sur les données sur les refuges. Une analyse exploratoire récente confirme que l'itinérance cachée reste mal définie sur le plan conceptuel et méthodologique, avec des définitions incohérentes et des lacunes importantes dans la mesure d'une administration à l'autre (Deleu *et coll.*, 2023). Comme de nombreuses personnes évitent de recourir aux services officiels, elles restent sous-représentées sur le plan statistique bien qu'elles soient confrontées à une grande précarité de logement (Ali, 2018; Gravel, 2020). Les estimations canadiennes suggèrent que l'itinérance cachée pourrait dépasser l'itinérance visible en ampleur, soulignant les limites des outils de dénombrement (Ali, 2018; OCPM, 2025). Les recherches empiriques menées en dehors des grands centres métropolitains démontrent par ailleurs que l'itinérance cachée s'inscrit souvent dans des dispositions informelles, le surpeuplement et des séjours temporaires chez des proches, ce qui renforce les limites des outils de mesure fondés sur les refuges (Kauppi *et coll.*, 2017).

Bien que l'itinérance cachée soit de plus en plus reconnue comme une composante importante de la précarité du logement, l'attention du public et des décideurs politiques continue de se concentrer principalement sur ses manifestations les plus visibles. Au Canada, l'itinérance est encore couramment associée à la présence dans la rue, aux refuges d'urgence ou aux campements, en partie parce que ces formes sont plus facilement observables et plus aisément saisies par des outils de dénombrement, comme les statistiques sur les refuges et les dénombrements ponctuels (Ali, 2018; Gravel, 2020). En conséquence, les formes invisibles d'itinérance, telles que les séjours temporaires chez des amis ou des proches, les logements surpeuplés ou les dispositions informelles instables, ont tendance à recevoir moins d'attention tant dans la recherche que dans les débats stratégiques, même si elles peuvent toucher un grand nombre de personnes en situation de précarité de logement (Deleu *et coll.*, 2023). Ce déséquilibre entre les formes visibles et cachées de l'itinérance renforce l'importance d'élargir les cadres analytiques au-delà de l'itinérance dans l'espace public afin de mieux saisir l'ensemble du continuum de l'instabilité du logement.

Interprétations structurelles, institutionnelles et spatiales de l'itinérance

La documentation récente situe de plus en plus l'itinérance dans des cadres institutionnels et de gouvernance. Plutôt que d'attribuer la perte de logement principalement à des caractéristiques individuelles, les chercheurs soulignent le rôle joué par les systèmes de services fragmentés, les règles d'admissibilité et les inadéquations des politiques dans la vulnérabilité (Smith, 2022; Smith et Kopec, 2023). De ce point de vue, l'itinérance apparaît à l'intersection des marchés du logement, des régimes de protection sociale et des structures administratives (Clapham, 2003). La recherche en architecture et en urbanisme met aussi en évidence les dimensions spatiales de l'itinérance, soulignant comment la conception et la gouvernance des milieux urbains façonnent à la fois la visibilité de l'itinérance et les interventions mises en place par les institutions et les collectivités (ASFQ *et coll.*, 2023).

La recherche canadienne souligne comment la pénurie de logements abordables, combinée à des critères d'admissibilité restrictifs au logement social et aux programmes de soutien au logement, contribue à des séjours prolongés dans les refuges et à des possibilités limitées de transition vers un logement stable (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025b; OCPM, 2025; RAPSIM, 2025). La coordination entre les institutions, ou son absence, devient donc une variable explicative centrale (gouvernement du Québec, 2021; Smith, 2022). De récentes analyses canadiennes insistent davantage sur le fait que l'itinérance doit être comprise comme le résultat de l'interaction entre des systèmes structurels, notamment les marchés du logement, les politiques sociales et les infrastructures de services, plutôt que comme le simple résultat de circonstances individuelles (Buccieri *et coll.*, 2022).

Cette orientation structurelle correspond aux travaux de recherche internationaux soulignant que l'itinérance est profondément ancrée dans les économies politiques plus larges du logement (Clapham, 2003). Shinn et Khadduri (2020) soutiennent de même que l'itinérance est fondamentalement structurée par la dynamique du marché du logement et les contraintes d'abordabilité. À mesure que l'abordabilité du logement diminue dans les grandes villes, la limite entre l'insécurité du logement et l'itinérance devient de plus en plus floue (Nelson *et coll.*, 2021; Smith et Kopec, 2023). Des recherches internationales démontrent que les pressions structurelles sur le marché du logement, notamment la hausse des loyers et la diminution de l'accès à des logements abordables, jouent un rôle central dans l'évolution des tendances de l'itinérance (Fitzpatrick *et coll.*, 2017).

Dans le contexte métropolitain de Montréal, des consultations publiques et des recherches participatives ont mis en évidence des tensions croissantes autour de la gestion spatiale de l'itinérance, soulignant comment l'urbanisme, la gouvernance de l'espace public et la répartition des services façonnent à la fois la visibilité et l'expérience vécue de l'itinérance dans la ville (OPPL, 2026). Les études urbaines montrent aussi comment l'itinérance est vécue et négociée au moyen de pratiques incarnées et spatiales, illustrant comment l'aménagement urbain, la surveillance et la réglementation spatiale influencent où et comment les personnes en situation d'itinérance peuvent se trouver dans l'espace public (Schmidt, 2025). Les récentes discussions sur l'urbanisme au Québec mettent aussi en évidence comment l'itinérance croise de plus en

plus la gouvernance et la conception de l'espace public, ce qui exacerbe les tensions liées à la visibilité, à la cohabitation et à la gestion spatiale de la vulnérabilité dans les villes (ASFQ, 2025). Les risques liés au climat sont aussi de plus en plus abordés comme aggravant les vulnérabilités des personnes en situation d'itinérance, en influant sur l'exposition, les risques pour la santé et la demande de services (Kidd, 2022). Des études récentes proposent des cadres d'intervention structurés pour intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques sur l'itinérance, en mettant l'accent sur la planification coordonnée, l'atténuation des risques et la préparation systémique pour faire face à l'escalade des expositions à l'environnement (Kidd *et coll.*, 2023).

L'itinérance chez les migrants dans les cadres conceptuels

Bien que de nombreux concepts fondamentaux aient été développés à partir d'études portant sur les populations nationales, des recherches récentes ont commencé à examiner comment ceux-ci s'appliquent aux migrants et aux réfugiés au Canada. Un nombre croissant de chercheurs canadiens démontrent que les nouveaux arrivants sont confrontés à des obstacles au logement particuliers liés aux revenus limités, à la discrimination, à un historique de crédit limité et à une méconnaissance des systèmes locaux de logement (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025). La recherche axée sur les politiques met aussi en évidence comment les décalages entre les politiques d'immigration, les systèmes de logement et les cadres de protection sociale peuvent aggraver l'instabilité du logement chez les nouveaux arrivants (Springer *et coll.*, 2013). Des recherches canadiennes antérieures avaient déjà révélé que les immigrants récents constituaient une population exposée à un risque accru d'instabilité en matière de logement en raison des obstacles sur le marché du travail et des difficultés d'accès à des logements abordables dans les grandes régions métropolitaines (Preston *et coll.*, 2009). Des recherches antérieures axées sur la pratique concernant l'itinérance chez les immigrants au Canada ont aussi observé que les nouveaux arrivants rencontraient fréquemment des difficultés à s'y retrouver dans les services de soutien à l'itinérance et à l'établissement, notamment en raison des obstacles linguistiques, de la méconnaissance des systèmes institutionnels et de la disponibilité limitée de programmes de soutien adaptés à leur culture (IPAC, 2003). Des recherches récentes menées au Québec soulignent de même comment les obstacles linguistiques, l'accès limité aux services d'interprétation et la méconnaissance des procédures institutionnelles peuvent considérablement entraver la capacité des immigrants à accéder aux services sociaux et de santé. Ainsi, les barrières structurelles aux systèmes de soutien sont renforcées (SHERPA, 2024). Des rapports sectoriels documentent en outre les vulnérabilités structurelles du secteur du logement au Canada, notamment les obstacles liés aux exigences en matière de documents, aux pratiques de sélection des propriétaires-bailleurs et à l'accès limité à des logements abordables (Preisler, 2021).

Des études soulignent aussi que les personnes migrantes en situation d'itinérance sont souvent des familles et des femmes, des populations historiquement moins visibles dans la recherche sur l'itinérance (Forchuk *et coll.*, 2022; Walsh *et coll.*, 2016). Ces tendances démographiques remettent en question les modèles dérivés principalement des populations d'adultes célibataires hébergés dans des refuges (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025b).

Fait important, les chercheurs soulignent que le logement est au cœur de la réussite des processus d'établissement et d'intégration. En effet, l'accès à un logement stable favorise l'emploi, la participation sociale et l'inclusion à long terme dans les sociétés d'accueil (Ager et Strang, 2008; Hanley et Bourdeau, 2025; Samari et Groot, 2023). Les recherches montrent aussi que l'instabilité du logement chez les réfugiés est étroitement liée aux résultats en matière de santé, car des conditions de logement précaires peuvent exacerber le stress, limiter l'accès aux soins et compromettre l'établissement à long terme et le bien-être (Kaur *et coll.*, 2021). Des études canadiennes antérieures ont déjà mis en évidence l'interdépendance entre l'établissement des immigrants, la santé, le logement et l'itinérance, soulignant qu'un logement de qualité convenable favorise la santé, tandis qu'une détérioration de la santé et l'exclusion sociale peuvent accroître le risque d'instabilité du logement et d'itinérance chez les nouveaux arrivants (Newbold, 2010).

Si la notion de rupture reste pertinente dans certains cas, en particulier lorsque le déplacement ou la migration elle-même constitue un événement déstabilisant, les chercheurs soulignent de plus en plus les processus graduels d'insécurité du logement qui se déroulent tout au long des phases d'accueil, d'établissement et de reconnaissance du statut de réfugié (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; ÉRIQA, 2024; Walsh *et coll.*, 2016). Ces observations ont suscité des appels en faveur de modèles conceptuels permettant de saisir la complexité temporelle et les dynamiques institutionnelles (Hanley et Bourdeau, 2025; Smith, 2022). Les travaux sur l'orientation vers les services soulignent aussi l'importance croissante des technologies de l'information et de la communication et des réseaux numériques dans la manière dont les personnes en situation d'itinérance cherchent de l'aide, entretiennent des liens et accèdent aux ressources (Barman-Adhikari *et coll.*, 2018; OCPM, 2025). Des recherches antérieures sur les politiques ont aussi fait ressortir le potentiel des médias sociaux et des plateformes numériques pour faciliter l'inclusion, l'accès aux services et l'échange de renseignements parmi les populations marginalisées, y compris les personnes en situation d'itinérance (Taylor, 2011).

Vers des conceptualisations intégrées

Dans l'ensemble, la documentation présente l'itinérance comme un phénomène multidimensionnel façonné par les événements de la vie, les processus cumulatifs, l'intégration sociale et les contextes institutionnels (Clapham, 2003; MacDonald *et coll.*, 2024; Shinn *et coll.*, 1991). De même, les chercheurs québécois insistent sur la complexité et l'hétérogénéité des parcours vers l'itinérance, mettant en garde contre les récits simplistes de type « problème-solution » qui masquent les dynamiques structurelles et institutionnelles à l'origine de la précarité du logement (Grimard, 2022). Les modèles fondés sur la rupture mettent en lumière des parcours caractérisés par une perte soudaine de logement, tandis que la désaffiliation et les cadres cumulatifs mettent au premier plan les vulnérabilités structurelles à long terme (Aubry *et coll.*, 2013; Castel, 1995). Le modèle du continuum élargit la perspective analytique pour inclure les populations en situation d'itinérance cachée et à risque d'itinérance, remettant en question les définitions fondées sur la visibilité (Ali, 2018; Gravel, 2020). De même, la recherche internationale a souligné l'ambiguïté conceptuelle entourant l'itinérance cachée et la nécessité d'une plus grande clarté dans les définitions (Deleu *et coll.*, 2023).

Dans le contexte canadien, ces outils conceptuels ont principalement été appliqués aux personnes en situation d'itinérance au Canada, mais sont de plus en plus utilisés pour comprendre les expériences des migrants (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025; Walsh *et coll.*, 2016). La reconnaissance croissante des facteurs institutionnels, de la fragmentation de la gouvernance et des pressions exercées par le marché du logement suggère une évolution vers des interprétations plus structurelles de l'itinérance (OCPM, 2025; Smith, 2022; Smith et Kopec, 2023). À mesure que la recherche continue d'évoluer, ces traditions conceptuelles constituent le fondement permettant d'examiner comment différentes populations sont confrontées à l'instabilité du logement et comment l'itinérance est encadrée dans le discours stratégique et scientifique (Gaetz *et coll.*, 2016; gouvernement du Québec, 2021).

Dans ce contexte, ces traditions conceptuelles ont largement façonné la façon dont l'itinérance a été interprétée au Canada et dans d'autres contextes où le revenu est élevé. En particulier, les prismes de la rupture, qui mettent l'accent sur les événements critiques de la vie menant à la perte de logement, et de la désaffiliation, qui soulignent le déclin progressif de l'intégration sociale, sont devenus des cadres centraux pour comprendre les parcours de l'itinérance au pays. Pourtant, ces modèles ont été principalement élaborés à partir de recherches sur des populations nées au Canada dont l'instabilité en matière de logement se manifeste souvent après des moments précis de perturbation résidentielle. En conséquence, ils ne peuvent rendre compte que partiellement de la dynamique de l'itinérance chez les migrants et les demandeurs d'asile, dont les parcours se déroulent souvent dans un contexte d'insécurité prolongée en matière de logement, de fragmentation institutionnelle et d'accès limité à des mesures de soutien stabilisantes à leur arrivée.

Cette limite a motivé l'élaboration du cadre conceptuel de cette étude. Plutôt que d'abandonner les notions de rupture et de désaffiliation, ce cadre revient sur ces perspectives fondamentales afin d'examiner comment elles mettent en lumière les processus qui conduisent à l'itinérance des migrants dans les contextes urbains contemporains, et où elles ne parviennent pas à les saisir (Gaetz *et coll.*, 2016).

3. CADRE CONCEPTUEL

De la rupture et de la désaffiliation dans l'itinérance nationale à l'érosion institutionnelle et au manque d'ancrage dans l'itinérance des migrants

La recherche sur l'itinérance au Canada s'est longtemps appuyée sur des récits fondés sur des événements qui ont mené les personnes à l'itinérance, mettant souvent l'accent sur des moments de rupture identifiables qui précipitent une rupture soudaine avec la stabilité du logement. Dans cette tradition, l'itinérance est généralement décrite comme un parcours qui commence par une situation de stabilité relative en matière de logement, puis bascule brusquement à la suite d'un événement marquant de la vie, comme une expulsion, la dissolution d'une union, la perte d'emploi, une crise de santé aiguë ou la sortie d'une institution (Johnson *et coll.*, 2008; Shinn *et coll.*, 1991). De même, les travaux sur les parcours de logement soulignent le rôle des tournants et des perturbations dans les transitions entre les différents états de logement, conceptualisant l'itinérance comme l'un des résultats possibles d'événements qui interrompent des parcours autrement continus (Clapham, 2003). Cette orientation conceptuelle a eu une influence non seulement sur le plan analytique, mais aussi sur le plan politique. Elle offre un récit convaincant de la causalité, rend l'itinérance lisible pour les systèmes de dénombrement qui privilégient les crises visibles, et s'aligne bien avec les instruments de politique qui cherchent à « prévenir » l'itinérance en intervenant avant ou au moment de la rupture (Gaetz et Dej, 2017; Gaetz *et coll.*, 2013).

La recherche au Québec a adopté et recadré cette perspective de la rupture en soulignant que les ruptures ne sont pas seulement biographiques ou interpersonnelles, mais qu'elles peuvent être d'origine institutionnelle. Dans *L'itinérance au Québec : réalités, ruptures et citoyenneté*, l'itinérance est interprétée comme un processus ponctué de ruptures cumulatives dans les systèmes de logement, d'emploi, de santé et de services, y compris les « sorties sèches » des institutions qui précipitent les personnes dans la précarité sans continuité des soins ni soutien au logement (MacDonald *et coll.*, 2024). En ce sens, la rupture n'est pas simplement un malheur qui frappe les personnes; elle peut signaler des défaillances systémiques en matière de coordination et de responsabilité. Cette interprétation institutionnelle de la rupture est essentielle, car elle relie les parcours à la gouvernance et à l'organisation des systèmes publics, détournant l'attention de la pathologie individuelle pour la porter sur les conditions structurelles et institutionnelles (MacDonald *et coll.*, 2024; Smith, 2022).

Les modèles fondés sur la rupture interagissent aussi étroitement avec le concept de désaffiliation, fortement associé à la théorie de Robert Castel sur l'exclusion sociale, qu'il définit comme un affaiblissement progressif des deux principaux piliers de l'intégration sociale : l'emploi stable et les réseaux relationnels (Castel, 1995). La désaffiliation ne se produit pas de façon soudaine, mais constitue un mouvement progressif le long d'un continuum allant de l'intégration à la vulnérabilité et, sous l'effet de contraintes accrues, vers l'exclusion. Dans la recherche sur l'itinérance, ce concept aide à relier les moments soudains de perte de logement à des processus plus profonds qui se sont déroulés au fil du temps. Sous cet angle, l'itinérance visible apparaît souvent comme le point où les vulnérabilités accumulées se manifestent : une expulsion, une rupture ou une sortie d'établissement peuvent être comprises comme l'événement par lequel la désaffiliation devient publiquement lisible (Castel, 1995; MacDonald *et coll.*, 2024). Ce binôme, la rupture en tant qu'événement, la désaffiliation en tant que processus, s'est révélé particulièrement efficace pour interpréter de nombreux parcours de personnes nées au Canada vers l'itinérance, où la perte de logement est souvent précédée d'un affaiblissement des liens avec l'emploi, les services et les réseaux, et suivie d'un cycle récurrent entre les refuges et les espaces publics (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2025a).

La documentation sur l'itinérance chez les migrants suggère de plus en plus que les modèles centrés sur la rupture ne rendent pas pleinement compte de la façon dont l'instabilité du logement touche les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés. L'une des principales raisons est que les modèles de rupture supposent un « avant » significatif au moment de l'arrivée : ils reposent sur l'idée que les personnes perdent leur stabilité en matière de logement. Pour de nombreux migrants, et en particulier pour les demandeurs

d'asile, cet « avant » n'existe pas au Canada. La précarité du logement peut survenir dès l'arrivée, avant même que l'ancrage résidentiel ne soit établi, alors que les nouveaux arrivants passent par des infrastructures d'accueil qui n'ont pas été conçues pour assurer la continuité du logement dans un marché locatif extrêmement limité (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025). Les recherches empiriques démontrent que les migrants ne parviennent souvent pas à déterminer le moment précis où ils se sont retrouvés « en situation d'itinérance ». Ils décrivent plutôt un surpeuplement progressif, une succession de solutions temporaires, une dépendance à l'égard de réseaux informels et un rétrécissement progressif de leurs options à mesure que s'accumulent les délais administratifs, les règles d'admissibilité et les obstacles du marché (Forchuk *et coll.*, 2022; Walsh *et coll.*, 2016). Cette tendance correspond à des constatations plus générales sur le désavantage cumulatif, selon lesquelles de multiples contraintes s'accumulent au fil du temps pour mener à la perte de logement non pas comme un événement isolé, mais comme une lente dérive vers l'instabilité (Shinn *et coll.*, 1991).

Ce projet propose donc un cadre conceptuel qui considère la rupture et la désaffiliation comme le prisme de référence à travers lequel l'itinérance locale a été rendue intelligible, tout en utilisant l'itinérance des migrants pour mettre en évidence les limites des récits fondés sur des événements et pour promouvoir une solution fondée sur les processus. La première étape ne consiste pas à abandonner la rupture, mais à l'utiliser comme un miroir conceptuel. La rupture reste précieuse sur le plan analytique, car elle clarifie la façon dont les modèles dominants de l'itinérance sont calibrés sur des parcours qui franchissent des seuils visibles – expulsion vers le recours à un refuge, sortie vers l'exposition à la rue – et parce que ces seuils sont précisément ce que la plupart des outils de mesure saisissent (Ali, 2018; Gaetz *et coll.*, 2013). L'itinérance chez les migrants, en revanche, se déroule souvent à travers une précarité du logement qui demeure partiellement privatisée et masquée par les statistiques, ce qui signifie que l'absence de rupture peut elle-même constituer un constat : la trajectoire ne devient pas lisible pour les systèmes construits autour de ruptures visibles (Ali, 2018; Walsh *et coll.*, 2016).

Pour en tenir compte, le cadre propose trois concepts axés sur les processus qui, ensemble, reflètent mieux les trajectoires des migrants : la désynchronisation institutionnelle, l'érosion et le manque d'ancrage institutionnel.

La **désynchronisation institutionnelle** fait référence au décalage temporel entre la gouvernance de l'immigration, les délais de la protection sociale et l'accès au marché du logement. À Montréal et à Québec, les migrants passent par des systèmes régis par des politiques différentes (processus frontaliers et d'admissibilité, accueil et triage provinciaux, interventions d'urgence municipales et marché locatif privé) dont les délais ne s'alignent pas les uns sur les autres (Hanley et Bourdeau, 2025; Smith, 2022). Les retards dans l'obtention des permis de travail, les délais de traitement des documents, les contraintes d'admissibilité aux mesures de soutien et les règles des refuges peuvent réduire le temps disponible précisément au moment où le marché du logement exige un revenu stable, des références, des antécédents de crédit et des documents justificatifs. Il n'en résulte pas une rupture ponctuelle, mais une situation, engendrée par l'administration, d'exposition prolongée au risque de se retrouver sans logement (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Hanley et Bourdeau, 2025).

L'**érosion** désigne le mécanisme par lequel cette exposition devient une situation d'itinérance. Plutôt qu'une chute soudaine, l'érosion décrit un affaiblissement progressif de la stabilité du logement par des déplacements mineurs répétés : un court séjour dans un centre d'accueil, puis un placement en refuge ou à l'hôtel, puis un appartement surpeuplé, puis une sous-location temporaire, puis un retour vers un hébergement d'urgence. Chaque étape peut sembler gérable prise isolément, mais ensemble, elles entraînent cumulativement une précarité de logement qui finit par se normaliser. Des recherches récentes sur la dynamique du système de logement démontrent en outre que le passage d'un type de logement à un autre est rarement linéaire et comporte souvent des transitions répétées entre des formes d'hébergement temporaires, précaires et institutionnelles, soulignant les limites des modèles simplifiés de continuum du logement (Wachsmuth *et coll.*, 2024). Le modèle d'érosion s'inscrit dans la perspective des parcours qui mettent l'accent sur le logement comme dynamique et relationnel plutôt que statique et binaire, tout en détournant l'attention des tournants discrets pour la porter sur les processus progressifs à travers lesquels les marchés, les institutions et les réseaux interagissent (Clapham, 2003; Walsh *et coll.*, 2016). L'érosion

aide aussi à comprendre pourquoi l'itinérance chez les migrants est souvent « cachée ». Le parcours se déroule dans des espaces semi-privés, comme des logements surpeuplés, des solutions informelles ou des séjours successifs de courte durée, ce qui évite la visibilité publique qui déclencherait une prise de conscience et une intervention (Ali, 2018; Gravel, 2020).

Le **manque d'ancrage institutionnel** offre une synthèse conceptuelle de ce qui distingue l'itinérance des migrants de l'itinérance locale lorsqu'on l'analyse à travers la rupture et la désaffiliation. Le manque d'ancrage fait référence à une situation dans laquelle les personnes sont présentes dans la ville, mais n'y sont pas stabilisées par les infrastructures qui assurent habituellement la continuité du logement. Les migrants peuvent avoir des liens sociaux, des réseaux communautaires et de fortes motivations pour s'établir, mais restent insuffisamment ancrés sur le plan institutionnel, car leurs droits, leur admissibilité et leur accès à des mesures de soutien stabilisantes sont partiels, retardés ou fragmentés (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Smith, 2022). Des recherches antérieures axées sur la pratique concernant l'itinérance chez les immigrants au Canada ont aussi observé que les nouveaux arrivants rencontraient fréquemment des difficultés à s'y retrouver dans les services de soutien à l'itinérance et à l'établissement, notamment en raison des obstacles linguistiques, de la méconnaissance des systèmes institutionnels et de la disponibilité limitée de programmes de soutien adaptés à leur culture (IPAC, 2003). Des recherches récentes menées au Québec soulignent de même comment les obstacles linguistiques, l'accès limité aux services d'interprétation et la méconnaissance des procédures institutionnelles peuvent considérablement entraver la capacité des immigrants à accéder aux services sociaux et de santé. Ainsi, les barrières structurelles aux systèmes de soutien sont renforcées (SHERPA, 2024). Ces obstacles institutionnels permettent aussi de mieux comprendre en quoi la désaffiliation se manifeste différemment chez les migrants. La formulation de Castel met l'accent sur l'affaiblissement des soutiens professionnels et relationnels. Pourtant, les migrants peuvent entretenir des relations solides tout en étant de fait exclus des parcours institutionnels menant à la sécurité du logement. En ce sens, l'itinérance chez les migrants peut être comprise comme une forme de désaffiliation institutionnelle ou statutaire : non pas l'érosion des liens sociaux en soi, mais l'incapacité des institutions à convertir la présence légale ou la protection en stabilité matérielle du logement (Castel, 1995; Hanley et Bourdeau, 2025).

Ce recadrage revêt une importance particulière lorsqu'on examine la reconnaissance du statut de réfugié. Si la reconnaissance a un effet transformateur sur le plan juridique, la documentation montre qu'elle ne constitue pas automatiquement une transition en matière de logement. Au contraire, elle peut fonctionner comme un deuxième tournant décisif qui reconfigure le risque : les mesures de soutien propres à l'asile peuvent être retirées à mesure que les attentes en matière d'autonomie augmentent, alors même que des obstacles persistent (revenus insuffisants par rapport aux loyers, discrimination, absence d'antécédents de crédit et pénurie de logements adaptés aux familles) (de la Calzada-Calugay et Hanley, 2024; Forchuk et coll., 2022). Le cadre ne traite donc pas la reconnaissance comme une fin en soi, mais comme un point à partir duquel l'érosion peut s'intensifier, poussant les ménages de la visibilité institutionnelle (refuges, hôtels) vers une situation d'itinérance cachée (surpeuplement, solutions informelles), le système supposant que la vulnérabilité a été résolue (Hanley et Bourdeau, 2025; Walsh et coll., 2016).

En résumé, le cadre conceptuel est conçu comme un contraste délibéré. Pour l'itinérance chez les personnes nées au Canada, le binôme explicatif dominant est celui de la rupture et de la désaffiliation : l'itinérance devient visible par des ruptures identifiables qui cristallisent un affaiblissement à long terme des soutiens professionnels et relationnels (Castel, 1995; MacDonald et coll., 2024; Shinn et coll., 1991). Pour l'itinérance chez les migrants, le cadre propose que la combinaison plus précise soit la désynchronisation institutionnelle et l'érosion, aboutissant à un manque d'ancrage institutionnel et à une itinérance cachée. Cette approche ne nie pas que les migrants vivent des traumatismes, des pertes ou des déplacements; elle précise plutôt que, dans le contexte de la ville d'accueil, l'itinérance résulte souvent davantage d'un décalage entre les systèmes et les délais que d'un seul événement déclencheur. Le gain analytique est considérable : en utilisant la rupture comme modèle de référence et en démontrant ses limites pour les trajectoires des migrants, le cadre positionne l'itinérance des migrants non pas comme une variante marginale de l'itinérance, mais comme un cas qui révèle comment l'itinérance est rendue (in)visible par les institutions, les mesures et la gouvernance.

4. MÉTHODES

La présente étude a suivi les pratiques courantes en sciences sociales, plus précisément celles de la recherche qualitative en sciences sociales. La collecte de données a été réalisée au moyen d'un examen initial de la documentation sur l'itinérance et l'itinérance telle que vécue par les migrants, en mettant l'accent sur la ville de Montréal, suivi d'une série d'entrevues avec des intervenants du domaine. Il n'était pas nécessaire de disposer de données statistiques détaillées pour démontrer, par exemple, que l'itinérance constituait un problème important à Montréal. Tous s'accordent à dire que ce problème est important, certains le qualifiant même de crise. La nouvelle administration municipale, élue en novembre 2025, a accordé une priorité élevée à l'itinérance et y a consacré des fonds considérables.

L'analyse documentaire a révélé que, bien qu'il existe un nombre très important de recherches sur l'itinérance en général et un nombre tout aussi important de recherches sur l'immigration et l'intégration des immigrants, la documentation sur l'itinérance des migrants est très limitée. Ce projet de recherche visait à approfondir la compréhension de ce phénomène en recueillant des renseignements à partir des entrevues et des groupes de discussion. De l'avis de l'équipe de recherche, les méthodes de recherche qualitative se sont avérées plus fructueuses pour obtenir des renseignements utiles qu'un travail purement statistique ne l'aurait été. On peut se demander à quoi l'équipe de recherche comptait utiliser ces renseignements et pourquoi les données qualitatives seraient plus utiles que les données quantitatives. Comme pour la plupart des recherches appliquées, l'objectif ultime était de formuler des recommandations viables sur la manière d'atténuer le problème de l'itinérance chez les migrants à Montréal. Étant donné que l'ampleur de ce problème est relativement récente, on ne dispose à ce jour que d'une compréhension limitée de celui-ci. L'équipe de recherche cherchait à comprendre comment certains migrants se retrouvaient à la rue, comment ils utilisaient ou s'orientaient dans la ville pour trouver un logement et les moyens de le payer, l'utilité des services sociaux auxquels ils pouvaient faire appel, ainsi que le rôle de soutien joué par les réseaux familiaux, les amis, les personnes de la même origine ethnique, les autres migrants et les autres personnes en situation d'itinérance. Les études statistiques permettent de fournir des renseignements précieux sur l'ampleur d'un problème comme celui de l'itinérance, mais les statistiques seules ne peuvent offrir les nuances et les perspectives que seules les méthodes qualitatives peuvent apporter. Une étude comme celle-ci, qui cherche à comprendre comment les migrants se sont retrouvés dans cette situation, comment ils se repèrent dans les espaces urbains pour trouver un refuge adéquat et subvenir à leurs besoins essentiels, et comment ils sont pris en charge par les institutions et les ressources communautaires, doit s'appuyer sur des méthodes de recherche qualitatives.

L'analyse des résultats a été réalisée en utilisant à la fois des outils de recherche qualitative standard et en y ajoutant l'application de principes d'architecture et d'urbanisme, une caractéristique distinctive du Collectif Liquid Space Lab. L'équipe de recherche a examiné la manière dont les migrants en situation d'itinérance se déplaçaient dans la ville, utilisait ses espaces publics, ses institutions et son environnement bâti, ainsi que la manière dont ils obtenaient des renseignements à leur sujet. Les chercheurs ont synthétisé les renseignements obtenus, tiré des conclusions et formulé des recommandations à l'intention des organismes gouvernementaux, des fournisseurs de services non gouvernementaux et pour de futures recherches.

Quelques hypothèses de travail

Comme il a été mentionné ci-dessus, nous adoptons une définition large du concept d'« itinérance », qui englobe non seulement les personnes totalement dépourvues de logement et vivant dans la rue, mais aussi celles dont les conditions de logement sont si précaires qu'elles en deviennent dangereuses, exposées à la violence, insalubres ou surpeuplées. Nous considérons que les personnes dont le logement est très précaire, par exemple celles qui dorment chez des amis, des proches, des voisins ou des inconnus, ou qui séjournent à court terme dans des refuges d'urgence, sont elles aussi en situation d'itinérance. Aux fins de la présente étude, le concept d'itinérance ne se limite pas aux personnes totalement dépourvues de logement et contraintes de vivre dans la rue. Les personnes vivant dans des campements de tentes sont aussi considérées comme en situation d'itinérance, compte tenu du caractère non viable à long terme de ce type de logement.

Le concept de « migrant » est aussi interprété au sens large dans cette étude. Ce terme englobe les personnes au Canada qui ont un visa de résidence permanente, comme celles qui sont entrées à titre de travailleuses qualifiées, de candidats des provinces, de parents, de réfugiés, ainsi que celles dont le visa temporaire a été converti en résidence permanente dans le cadre de la catégorie de l'expérience canadienne. Le terme « migrant » désigne aussi les personnes qui résident légalement au Canada avec un visa de résidence temporaire, par exemple pour le travail, les études ou le regroupement familial à long terme, mais temporaire, les demandeurs d'asile officiels, ainsi que les personnes sans papiers.

De plus, ce terme est utilisé par de nombreux auteurs et organismes actifs dans le domaine de l'itinérance chez les migrants et qui pourraient bénéficier de cette recherche.

Le Collectif Liquid Space Lab a choisi d'étudier la situation de l'itinérance chez les migrants à Montréal pour deux principales raisons. Premièrement, Montréal a connu une forte migration depuis que le poste frontalier du chemin Roxham est devenu un point d'entrée majeur pour les migrants en provenance des États-Unis, la plupart de ceux qui passaient par ce point d'entrée poursuivant leur route vers Montréal. Bien que ce point d'entrée ait été fermé, Montréal demeure une destination privilégiée pour les migrants en raison de sa population déjà importante, des possibilités d'emploi, de la présence de personnes de la même origine ethnique ou de la même nationalité, et d'un solide réseau de fournisseurs de services. La deuxième raison est simple : Le Collectif Liquid Space Lab est établi à Montréal, ce qui signifie que les coûts liés à la réalisation d'une telle étude seraient moins élevés que si l'équipe de recherche devait se rendre dans d'autres villes. De l'avis éclairé de l'équipe de recherche, aucune autre ville canadienne confrontée à l'itinérance des migrants n'offrait d'avantages par rapport à Montréal en tant que sujet de recherche.

Les principales composantes de la recherche

L'analyse documentaire a été réalisée par un chercheur postdoctoral, avec la contribution de membres du Collectif Liquid Space Lab. Les résultats complets de l'analyse documentaire, qui comprenaient un examen des statistiques pertinentes, figurent ci-dessus à la section 2 du présent rapport. Ces résultats ont confirmé les hypothèses du Collectif Liquid Space Lab selon lesquelles il existe relativement peu de documentation scientifique sur le phénomène de l'itinérance chez les migrants, malgré sa prévalence croissante. Ce manque de documentation existante a justifié la réalisation d'un travail sur le terrain sur cette question.

Le travail sur le terrain a pris la forme d'entrevues ou de groupes de discussion avec les catégories d'intervenants suivantes :

- Représentants gouvernementaux
- Représentants d'organismes non gouvernementaux offrant des services
- Représentants d'organismes de défense des droits
- Interlocuteurs issus du milieu universitaire
- Personnes migrantes ayant potentiellement connu l'itinérance

Au départ, les plans pour les entrevues prévoyaient de s'entretenir avec des voisins dans des quartiers où le nombre de personnes migrantes en situation d'itinérance est important, y compris éventuellement dans des campements de tentes. Ces entrevues se sont avérées difficiles à mener en raison de l'instabilité résidentielle des migrants et du fait qu'ils n'occupent pas de quartiers ou de campements précis. De plus, le nombre de personnes migrantes interrogées a été inférieur aux prévisions en raison des difficultés à entrer en contact avec ces personnes. À l'origine, le Collectif Liquid Space Lab s'attendait à ce que les organismes de prestation de services nous aident à entrer en contact avec des migrants en situation d'itinérance. Malheureusement, un seul d'entre eux a accepté de nous présenter les personnes recherchées. Une personne en situation d'itinérance, un Canadien a envisagé de donner certaines coordonnées, mais a finalement décidé de ne pas le faire. Les organismes s'inquiétaient de la confidentialité des données personnelles, craignant que la participation au projet de recherche n'entraîne une expulsion,

et manifestaient un malaise général à l'idée de faciliter des entrevues individuelles. Les assurances données par le Collectif Liquid Space Lab quant à la protection de la vie privée des personnes interrogées et à l'anonymisation de tous les rapports n'ont pas suffi.

L'équipe de recherche a aussi rencontré une réticence considérable de la part de certaines organisations non gouvernementales venant en aide aux personnes en situation d'itinérance ou aux nouveaux arrivants à s'entretenir avec nous. Les raisons de cette réticence étaient diverses et comprenaient leur charge de travail élevée à ce moment-là, le nombre important de demandes d'entrevues formulées par les chercheurs en sciences sociales en général, ainsi que des préoccupations liées à la vie privée. Au cours des 25 dernières années, les chercheurs en sciences sociales ont accordé une attention croissante tant à l'itinérance qu'à l'immigration et à l'intégration des immigrants. À Montréal seulement, il existe de nombreux programmes universitaires dans ces domaines d'études, y compris au niveau des cycles supérieurs, chacun comptant des étudiants et des professeurs qui mènent activement des recherches sur ces phénomènes. Les fournisseurs de services sont très occupés par leur charge de travail et ont exprimé leur frustration face au nombre de chercheurs qui sollicitent leur temps.

Tout au long du projet de recherche, bien que l'entente de contribution de la SCHL n'exigeait pas d'approbation éthique institutionnelle formelle, il exigeait explicitement que toute recherche mettant en cause des participants humains soit menée conformément aux principes fondamentaux de l'Énoncé de politique des trois Conseils (gouvernement du Canada, 2022). Conformément à cette exigence, l'équipe du Collectif Liquid Space Lab a respecté ces principes, à savoir le respect des personnes, le souci du bien-être et la justice, en mettant en œuvre des protocoles adéquats en matière de consentement éclairé, de protection de la vie privée et de confidentialité. De plus, nous avons sollicité l'avis de nos partenaires institutionnels et communautaires afin de nous assurer que l'approche de recherche était adaptée aux vulnérabilités particulières associées à la situation des migrants en situation d'itinérance. Ces partenaires ont contribué à l'examen des protocoles d'entrevue et de groupe de discussion. Tous les participants ont reçu des formulaires de consentement éclairé, qui ont aussi été validés dans le cadre de ce processus collaboratif.

Les lignes directrices relatives aux entrevues et aux groupes de discussion ainsi que les formulaires de consentement figurent à l'annexe 1.

Au total, 17 entrevues et 3 groupes de discussion ont été menés, avec 36 participants (14 habitants locaux et 22 migrants en situation d'itinérance). Par ailleurs, 5 entrevues ont été refusées et 5 personnes susceptibles d'être interrogées n'ont jamais répondu. Les tableaux ci-dessous résument l'état du recrutement des participants et de la collecte des données.

Entrevues et groupes de discussion réalisés (N = 19 – 35 participants : 13 habitants locaux, 22 migrants en situation d'itinérance)

Nombre	Type d'organisme	Interlocuteur
3 entrevues	Organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance et refuges d'urgence	Responsables
5 entrevues	Organismes d'accueil, d'établissement et d'intégration des migrants	Responsables
1 entrevue	Organisme communautaire de défense des droits féministes	Responsables
1 entrevue	Collectif pour les politiques de prévention de l'itinérance	Responsable
1 entrevue	ONG spécialisée dans l'architecture et l'action humanitaire	Gestionnaire de projet
1 entrevue	Professeur d'université	Professeur
2 entrevues	Ville de Montréal	Ancien maire d'arrondissement Directeur et expert en itinérance
3 entrevues	Migrants en situation d'itinérance	Migrant en situation d'itinérance
3 groupes de discussion	Migrants en situation d'itinérance	10 femmes en situation d'itinérance 6 femmes en situation d'itinérance 3 hommes en situation d'itinérance

Pas de réponse (N5)

Nombre	Type d'organisme	Interlocuteur
1 entrevue	Organisme de soutien aux personnes en situation d'itinérance et refuges d'urgence	Responsable
3 entrevues	Organismes d'accueil, d'établissement et d'intégration des migrants	Responsables
1 entrevue	Table de quartier	Coordonnateur

Entrevues refusées (N5)

Nombre	Type d'organisme	Interlocuteur
1 entrevue	Organisme de soutien aux personnes en situation d'itinérance et refuges d'urgence	Responsable
1 entrevue	Organisme de recherche sur les inégalités sociales	Chercheur
1 entrevue	Centre de recherche sur l'immigration	Chercheur
1 entrevue	Organisme-cadre régional de lutte contre l'itinérance	Responsable
1 entrevue	Personne en situation d'itinérance (du Canada)	Citoyen canadien en situation d'itinérance

L'analyse de leur contenu a suivi les objectifs énoncés de la recherche et figure à la section 5 ci-dessous. Une fois encore, les analyses ont porté sur la manière dont les migrants se repéraient dans la ville, ses espaces publics, l'emplacement de ses services, celui des logements, les lieux où trouver des renseignements utiles pour subvenir à leurs besoins essentiels, ainsi que les endroits où ils pouvaient rencontrer d'autres personnes et établir des réseaux de soutien.

Les recommandations découlent de ces analyses, mais ont été guidées par des critères de faisabilité. Les recommandations proposées dans ce rapport se veulent réalisables et directement aptes à atténuer le problème de l'itinérance auquel sont confrontés les migrants à Montréal. Ces recommandations sont examinées lors de réunions avec les parties prenantes, qui mettent l'accent sur la faisabilité.

Limites

La principale limite de cette étude tient essentiellement à la difficulté d'atteindre le nombre prévu d'entrevues avec des personnes migrantes ainsi qu'avec des habitants des quartiers où se rassemblent les personnes migrantes en situation d'itinérance.

Le plan de recherche initial comprenait un volet « photovoix » destiné à documenter les trajectoires spatiales à l'aide d'images générées par les participants. Cependant, l'accès direct aux personnes migrantes en situation d'itinérance s'est avéré plus limité que prévu. Les participants ayant accepté d'être interrogés préféraient se rencontrer dans des milieux organisationnels ou institutionnels qu'ils percevaient comme sûrs. De plus, l'équipe a craint que cette méthode ne soit perçue comme intrusive. Compte tenu de ces contraintes, nous avons décidé de ne pas mettre en œuvre la méthode de la photovoix afin d'éviter de créer des obstacles supplémentaires à la participation. À la place, la dimension spatiale des trajectoires a été reconstituée à partir des récits issus des entrevues, puis synthétisée en une carte spatiale agrégée. Cette approche a permis d'assurer la confidentialité des participants tout en permettant une analyse territoriale.

5. RÉSULTATS

À titre de rappel, les résultats visent à répondre aux questions suivantes : Quels sont les facteurs qui conduisent les personnes migrantes à l'itinérance et quelles sont leurs trajectoires spatiales? Quelles ressources (formelles et informelles) les personnes migrantes en situation d'itinérance mobilisent-elles; quelle est l'efficacité de ces ressources pour répondre à leurs besoins en matière de logement? Comment les systèmes de soutien au logement en vigueur (gouvernementaux, communautaires et réseaux informels) facilitent-ils ou entravent-ils l'accès des personnes migrantes à un logement stable? En quoi l'itinérance des migrants diffère-t-elle de l'itinérance locale et nationale?

5.1 Le parcours qui mène à l'itinérance des migrants et leurs trajectoires spatiales

Cette section cartographie les déplacements spatiaux des migrants en situation d'itinérance afin de comprendre comment ils naviguent à travers les espaces urbains et les hébergements temporaires. En cartographiant leurs déplacements dans la ville, cette section aide à comprendre les facteurs qui conduisent les migrants à l'itinérance.

« Sans expérience, pas d'emploi; sans emploi, pas d'expérience. »

Facteurs structurels à l'origine de l'itinérance chez les migrants

Nos constatations indiquent que l'itinérance chez les migrants à Montréal est principalement due à des facteurs structurels, institutionnels et stratégiques plutôt qu'à des caractéristiques individuelles. Malgré une baisse du nombre de demandeurs d'asile, les migrants sont de plus en plus confrontés à l'instabilité résidentielle et à l'itinérance, ce qui reflète une transformation plus large du profil de l'itinérance. La récession économique, la hausse des coûts du logement et l'offre limitée ou insuffisante de services dans les situations d'instabilité résidentielle contribuent toutes à cette tendance.

À leur arrivée, de nombreux migrants s'installent à Montréal sans aucun ancrage résidentiel sur un marché locatif qui exclut informellement ceux qui n'ont pas de cautions, d'antécédents de crédit, d'économies, de statut permanent ou de réseaux locaux établis, souvent alors qu'ils ont des enfants à charge.

Les participants ont systématiquement souligné la stagnation des politiques gouvernementales en matière d'accueil et de logement des migrants, qui sont restées pratiquement inchangées depuis plus de 20 ans malgré des transformations majeures dans les parcours migratoires, les marchés du logement et les conditions socioéconomiques. Les migrants se heurtent à un système complexe, fragmenté et mal adapté à leurs réalités, ce qui plonge nombre d'entre eux dans une précarité prolongée. Les obstacles juridiques et institutionnels, la lourdeur administrative et les retards dans les processus d'immigration restreignent encore davantage l'accès à l'emploi, au logement et aux services de soutien. Les formations professionnelles et les diplômes obtenus à l'étranger ne sont souvent pas reconnus, ce qui rend l'intégration formelle au marché du travail extrêmement difficile.

Le statut juridique joue un rôle central dans la structuration de la vulnérabilité. Les demandeurs d'asile déposant leur demande à l'intérieur du pays, les migrants exclus en vertu de l'Entente sur les tiers pays sûrs, les personnes en situation irrégulière, les étudiants étrangers en situation juridique incertaine et les travailleurs temporaires dont le visa a expiré se heurtent à des obstacles importants pour accéder au logement et aux services. De nombreux nouveaux arrivants arrivent en ne disposant pas de renseignements adéquats sur les procédures d'octroi d'asile ou les délais, ce qui les prive des possibilités de protection. Les retards administratifs prolongent l'incertitude et retardent l'accès aux permis de travail, à l'aide sociale et à un revenu stable. Pour les personnes sans statut, il n'existe aucun filet de sécurité officiel.

Le logement et l'emploi constituent des vecteurs majeurs d'exploitation. Les migrants sont confrontés à des difficultés persistantes pour trouver un logement ou un emploi et sont fréquemment exposés à l'exploitation de la main-d'œuvre. La discrimination sur le marché locatif est généralisée, notamment le refus de louer à des familles avec enfants, les exigences illégales relatives aux dépôts de garantie et l'exclusion fondée sur la race ou le statut d'immigrant. Sans caution, sans antécédents de crédit ni sécurité financière, de nombreux migrants sont contraints de recourir à des solutions de logement informelles et abusives, notamment des conditions de surpeuplement et d'insalubrité à des coûts gonflés. La crainte liée à un statut juridique précaire, la connaissance limitée de leurs droits et les barrières linguistiques réduisent encore davantage la capacité des migrants à contester les pratiques abusives. Ces conditions se traduisent souvent par des formes d'itinérance invisible, caractérisées par l'instabilité et des conditions de logement insalubre plutôt que par une présence dans la rue.

En matière d'emploi, dans la majorité des cas, les migrants doivent avoir une expérience locale pour obtenir un emploi. Ils se retrouvent pris au piège d'un cercle vicieux, dans lequel l'absence d'expérience locale les empêche d'accéder à un emploi décent, qui leur permettrait par ailleurs de se constituer un parcours professionnel au Québec. **Ce n'est que dans de rares cas que des employeurs situés en dehors de Montréal, où la pénurie de main-d'œuvre est marquée, collaborent avec des organismes communautaires pour proposer des possibilités d'emploi à court terme, une pratique qui mérite d'être institutionnalisée de façon officielle.**

L'histoire d'Othman et d'Amine

Même s'ils se sont rencontrés au sein de l'ONG qui les soutient et qui nous a permis de les interroger, Othman et Amine ont un parcours très semblable. Ils sont tous les deux originaires du Maroc, ils ont immigré avec leur famille et sont arrivés avec un visa de touriste, après s'être vu promettre à tort qu'ils pourraient trouver un emploi dès leur arrivée à Montréal et transformer leur visa de touriste en visa de travail, ce qui leur permettrait ensuite d'obtenir le statut de résident permanent. Les deux hommes ont immigré dans le but d'offrir un meilleur avenir et davantage de possibilités à leurs enfants.

Ils sont tous les deux arrivés avec une petite somme d'argent, près de 10 000 dollars canadiens, ont séjourné à l'hôtel et ont commencé leur recherche d'emploi. Ils n'avaient aucun réseau social à Montréal.

Othman était technicien en réfrigération au Maroc. Après quelques recherches, il lui est apparu clairement qu'il ne trouverait pas d'emploi dans son domaine d'expertise. Il a aussi compris à quel point il lui serait difficile de trouver un emploi dans n'importe quel domaine sans expérience professionnelle au Québec. Son argent et ses attentes ont diminué de pair. Deux semaines à l'hôtel ont épuisé ses économies. Il se retrouvait avec très peu d'argent, un statut temporaire et sans emploi. À la mosquée qu'il fréquentait de temps en temps, il a rencontré un compatriote originaire de la même ville au Maroc. Celui-ci l'a aidé à louer un petit appartement abordable appartenant à une vieille femme marocaine; sans caution ni antécédents de crédit, louer une maison aurait été plus compliqué. Le loyer s'élevait à 1 000 \$ par mois, ce qui était difficilement abordable pour lui.

Lorsqu'il a compris que c'était la seule solution s'il voulait rester au Canada, il a présenté une demande d'asile. Grâce à son numéro d'assurance sociale, qu'il a obtenu huit longs mois après son arrivée (en même temps que son statut de demandeur d'asile), il a pu trouver un emploi officiel au lieu de travailler au noir. Le seul emploi qu'il a pu trouver était celui de livreur. Il a envisagé de suivre une formation en réfrigération pour travailler dans son domaine d'expertise. Mais devenir étudiant signifiait qu'il devrait obtenir un permis d'études et perdre son statut de demandeur d'asile ainsi que l'aide sociale qui va de pair. Avec le salaire qu'il gagnait, il pouvait à peine payer le loyer et subvenir au strict minimum aux besoins de sa famille. Pour se nourrir, il dépendait des banques alimentaires. Pour d'autres besoins essentiels, comme les meubles et les vêtements, une organisation humanitaire venant en aide aux migrants l'aidait. Ses enfants sont de jeunes adultes et devaient fréquenter le cégep et l'université (les frais de scolarité s'élèvent à près de 15 000 \$ par an), mais il n'avait pas les moyens de les payer. L'éducation était très importante pour lui, il a donc décidé de renvoyer sa famille au Maroc tandis qu'il restait à Montréal. Il loue maintenant un appartement d'une seule pièce qu'il partage avec deux autres collègues.

Quant à Amine, après avoir passé quelques jours à l'hôtel, il a emménagé dans un appartement d'une chambre insalubre et surpeuplé, où toute la famille dormait ensemble sur des matelas posés à même le sol, dans lequel il a remplacé un jeune Marocain qu'il avait rencontré par hasard dans la rue. Le loyer était élevé, mais il a accepté en raison de la promesse du propriétaire de rénover l'appartement. Mais les mois ont passé, et aucun travail n'a été effectué pour améliorer les conditions du logement. Amine était propriétaire d'un restaurant et cuisinier au Maroc. Il a rencontré des difficultés semblables pour trouver un emploi décent. Il a commencé à présenter une demande dans des restaurants et des hôtels, mais aucune porte ne s'est ouverte, puisqu'il n'avait aucune expérience locale. Il vit maintenant grâce à l'aide sociale, une aide qu'il a commencé à percevoir après avoir obtenu le statut de demandeur d'asile. Ses enfants sont âgés de 6 et 9 ans; ils ont donc pu aller à l'école, car c'est gratuit. Sa femme a commencé des cours de français (francisation) et faisait du bénévolat au sein de l'organisation qui les aide, mais ensuite, à cause de tout le stress que la famille subissait et des conditions de vie précaires, elle a fait une dépression nerveuse.

Ces deux hommes font tout leur possible pour réussir à refaire leur vie, mais des défis systémiques les en empêchent. Leur formation et leur expérience professionnelle antérieures ne sont pas reconnues au Canada. Ils ne trouvent que des emplois rares et mal rémunérés, ce qui les empêche de subvenir aux besoins fondamentaux de leur famille. Ils ne peuvent pas suivre de formation, car un changement de statut les priverait de l'aide sociale. Le coût de la vie est élevé et les loyers sont chers. Ils ne vivent pas dans la rue, mais leurs conditions de logement relèvent clairement de ce qu'on appelle l'itinérance invisible. Ils n'ont pas eu la chance de se créer un réseau social. Ils ne peuvent compter que l'un sur l'autre. Les seules activités auxquelles ils s'adonnent en dehors du travail et de la recherche d'emploi sont de prendre l'autobus pour se rendre au centre-ville de Montréal, d'errer dans les rues et d'aller au Tim Hortons boire un café et fumer une cigarette. Ils avaient honte de raconter leur histoire, gênés par leur statut juridique et leurs conditions de vie en général.

Un parcours marqué par un déséquilibre des pouvoirs, la honte et l'incertitude

Les données probantes indiquent que l'itinérance des migrants est le résultat de formes de déplacement forcé avant leur arrivée. Les expériences de persécution politique, de crime organisé, d'extorsion, de coercition familiale et de violence fondée sur le sexe obligent souvent à un départ précipité, laissant peu de possibilités de planifier un logement stable à l'arrivée. Ces pressions sont souvent aggravées par des perturbations administratives tout au long des parcours migratoires, notamment la perte soudaine de statut dans les pays de transit, des procédures d'immigration manquées ou mal comprises, et des retards dans l'octroi des permis. De tels processus entraînent des interruptions répétées du processus d'établissement et prolongent l'instabilité résidentielle.

Ainsi, pour de nombreux migrants, **le parcours vers l'itinérance semble suivre un schéma structurel, façonné par des vulnérabilités qui s'entrecroisent plutôt que par une rupture soudaine.** En fait, de nombreux nouveaux arrivants arrivent sans ancrage résidentiel, sans ressources financières ni réseaux locaux, ce qui fait de l'itinérance une condition initiale de l'établissement. Leurs parcours migratoires peuvent déjà être marqués par l'épuisement financier, l'endettement, l'exposition au danger et une instabilité prolongée. Leurs parcours sont marqués par des déséquilibres de pouvoir, avant et après la migration, liés à un statut juridique précaire, à la dépendance économique et à l'isolement social. Ces conditions augmentent l'exposition à l'exploitation, à la violence familiale, aux menaces et au harcèlement sexuel, en particulier pour les femmes.

Les participants ont décrit une détresse physique et psychologique importante résultant d'une incertitude, d'une instabilité et d'une anxiété prolongées. Beaucoup subissent une profonde perte de dignité liée à leurs conditions de logement, d'emploi et financières, en particulier par rapport à leur vie avant la migration. Un sentiment de honte accompagne souvent leur statut juridique, leur position sociale et leur dépendance à l'égard des systèmes de soutien.

L'isolement social est un facteur clé qui façonne et accentue la vulnérabilité des migrants. Parallèlement, certaines initiatives de soutien peuvent atténuer partiellement ces effets. Par exemple, le modèle mis au point par le Collectif Bienvenue, une organisation dont la mission est de favoriser l'accueil et l'intégration dignes des réfugiés et des nouveaux arrivants en mobilisant les collectivités locales, favorise un sentiment de dignité et d'appartenance en encourageant les migrants à se soutenir mutuellement par l'écoute, l'entraide, l'hébergement et le partage d'expériences. Grâce à ces pratiques, les migrants constituent progressivement leurs propres réseaux de soutien en l'absence d'une infrastructure sociale élargie.

L'histoire d'Habiba

Habiba pose son front sur la table et pleure en silence. Profondément blessée et désillusionnée par le monde, elle se replie sur elle-même, cherchant refuge en son for intérieur. Son histoire est l'une parmi tant d'autres : celles de personnes qui voient le Canada comme un refuge, mais qui sont déçues par un système qui ne leur offre que peu, voire aucune chance. À 27 ans, elle perd son père et devient une proie facile pour ses oncles paternels. Ils veulent la forcer à se marier, alors qu'elle souhaite faire des études et devenir dentiste. Encouragée par des membres de sa famille élargie au Québec, qui lui promettent de l'héberger et de l'aider dans ses études si elle vient vivre avec eux, elle utilise les dernières économies de sa mère pour fuir au Canada. Dès les premiers jours, on lui confie des tâches ménagères et on lui demande de s'occuper d'un jeune cousin en situation de handicap. Les mois passent, mais Habiba n'oublie pas son rêve de retourner à l'école. Lorsqu'elle exprime son désir et rappelle à sa famille d'accueil sa promesse, celle-ci la menace de la mettre à la porte et l'informe qu'elle n'a pas de statut juridique et qu'elle serait renvoyée de force dans son pays par les forces de l'ordre. Sa persévérance et son refus d'être exploitée la conduisent finalement à la rue. Un voisin âgé avec qui elle discutait de temps à autre a pitié d'elle et la conduit au PRAIDA. On lui refuse l'accès, car seules les personnes qui demandent l'asile dès leur arrivée sont accueillies au PRAIDA, ce qu'elle ignorait. On l'oriente alors vers une organisation qui lui offre des conseils juridiques et un soutien. Elle est hébergée temporairement dans un centre pour anciens détenus, un endroit qu'elle décrit comme insalubre, dangereux et angoissant. Après une courte période passée à faire la navette entre le centre (21 jours) et l'organisation (3 jours) où elle dort dans le bureau du gestionnaire, elle se retrouve une fois de plus à la rue et sans aucun recours : sans numéro d'assurance sociale, les portes des refuges pour demandeurs d'asile lui sont fermées, tout comme celles des organisations qui viennent en aide aux personnes en situation d'itinérance. Avec le soutien et les conseils de l'organisation vers laquelle elle a été orientée, elle entame sa demande d'asile. Mais on l'informe que le processus sera très compliqué et long, car elle en est à son 11^e mois à Montréal. Elle a du mal à communiquer en français. Elle ne peut subvenir à ses besoins, car elle n'a pas de permis de travail et, même si elle en avait un, sans formation ni expérience, ses chances de s'intégrer sur le marché du travail sont très limitées. L'hiver rigoureux de Montréal a commencé. Elle est seule, sans le sou et sans aucun espoir de trouver une issue à la situation désespérée dans laquelle elle se trouve.

L'histoire d'Habiba n'est pas unique. Elle révèle plusieurs tendances récurrentes qui caractérisent les parcours menant à l'itinérance chez les migrants. La première tendance est celle de la déconnexion et de la désinformation. Les nouveaux arrivants manquent souvent d'un réseau de soutien et ignorent les lois et les règlements régissant leur statut juridique et leurs possibilités. Beaucoup considèrent le Canada comme un pays d'accueil idéal et ne sont pas préparés aux réalités auxquelles ils sont confrontés. La deuxième tendance concerne la rigidité du système et la façon dont elle contribue à accroître la vulnérabilité des migrants. Les procédures administratives liées aux demandes des migrants sont longues, et, pendant cette période, les personnes bénéficient d'un soutien très limité en matière de logement et ont peu de chances de trouver un emploi. La section suivante analyse les facteurs à l'origine de l'itinérance chez les migrants, les ressources et les systèmes de soutien à leur disposition, ainsi que les principales différences entre les parcours d'itinérance des migrants et ceux de la population locale. Ces constatations visent à éclairer les décideurs et à contribuer à l'élaboration de politiques et d'interventions plus adaptées et plus efficaces.

Trajectoires spatiales et orientation urbaine

Les trajectoires spatiales des migrants en situation d'itinérance se caractérisent par **la mobilité, la fragmentation et le caractère temporaire, plutôt que par une vie prolongée dans la rue**. Leurs trajectoires spatiales suivent souvent un parcours institutionnel reliant les points d'entrée, les refuges d'urgence et les programmes d'accueil à court terme, avant qu'ils ne se dispersent dans des quartiers périphériques plus abordables. Outre les déplacements fréquents à l'intérieur de la ville, certaines infrastructures de transport en commun, telles que les gares routières ou les adresses administratives liées aux procédures migratoires, peuvent servir de points d'ancrage spatiaux temporaires, bien qu'elles ne soient pas destinées à l'habitation.

Leur utilisation de la ville se limite souvent à des lieux accessibles, notamment les centres-villes, les parcs, les centres commerciaux, les Tim Hortons et les lieux de culte, qui leur apportent souvent un soutien émotionnel et un sentiment d'appartenance. L'accès aux transports en commun est irrégulier, ce qui limite encore davantage leur mobilité. Les migrants se déplacent dans la ville en subissant des contraintes importantes liées à des réseaux sociaux limités, à des barrières linguistiques et à une précarité financière. Ces facteurs restreignent leur capacité à se déplacer librement et à utiliser l'espace urbain de façon significative, ce qui se traduit par un engagement spatial sélectif et limité plutôt que par une pleine participation à la vie urbaine.

À leur arrivée, de nombreux migrants sont confrontés à la confusion, à de longues périodes d'attente et à une présence organisationnelle limitée aux points d'entrée, comme les aéroports. Les hébergements institutionnels de courte durée, notamment par l'intermédiaire du PRAIDA, un organisme du gouvernement du Québec qui assure l'accueil initial, l'hébergement temporaire et les services de soutien aux demandeurs d'asile, constituent souvent un premier point de contact. Cependant, les critères d'admissibilité stricts et les délais imposés par l'organisme obligent les migrants à trouver rapidement d'autres solutions temporaires. Parmi celles-ci figurent l'hébergement par des bénévoles au sein d'organismes communautaires, l'hébergement temporaire chez des connaissances, des séjours en alternance dans des centres pour femmes ou des logements partagés surpeuplés.

Ce schéma de déplacements répétés engendre ce que les participants ont décrit comme un nomadisme urbain forcé. Les migrants peuvent passer d'une résidence à l'autre, parfois jusqu'à huit ou neuf logements différents en un seul mois, ce qui entraîne une instabilité permanente. Leurs déplacements répétés accentuent encore la précarité, car certains demandeurs d'asile sans adresse permanente risquent de ne pas recevoir le courrier de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, ce qui peut conduire à ce que leur demande soit considérée comme abandonnée et donc rejetée. L'accès limité à des espaces pour entreposer leurs effets personnels aggrave encore cette situation. Le recours aux campements n'a pas été confirmé. Cependant, il semble peu probable pour de nombreux migrants, en particulier ceux qui arrivent en famille et qui, par conséquent, manquent d'agilité. De plus, l'accès aux campements nécessite souvent des relations préalables ou des liens sociaux établis dont les migrants sont fréquemment dépourvus.

Dans l'ensemble, les expériences spatiales des migrants sont définies par des séjours institutionnels de courte durée, des solutions informelles et une mobilité urbaine restreinte, ce qui engendre des formes fragmentées et précaires d'habitation de la ville.

La figure 2 présente une visualisation agrégée des trajectoires spatiales reconstituées à partir des données d'entrevues. Bien que les expériences individuelles aient varié, les trajectoires reflétaient fréquemment une séquence institutionnelle récurrente : arrivée à l'aéroport Montréal-Trudeau, orientation vers l'infrastructure provinciale d'accueil (PRAIDA), placement en hébergement temporaire, puis circulation parmi les organisations de soutien regroupées dans le centre de Montréal. Plutôt qu'une mobilité diffuse à travers la

ville, la carte révèle une circulation structurée entre un nombre limité de nœuds institutionnels. Ces mouvements reflètent l'organisation de la prestation de services plutôt que les préférences individuelles.

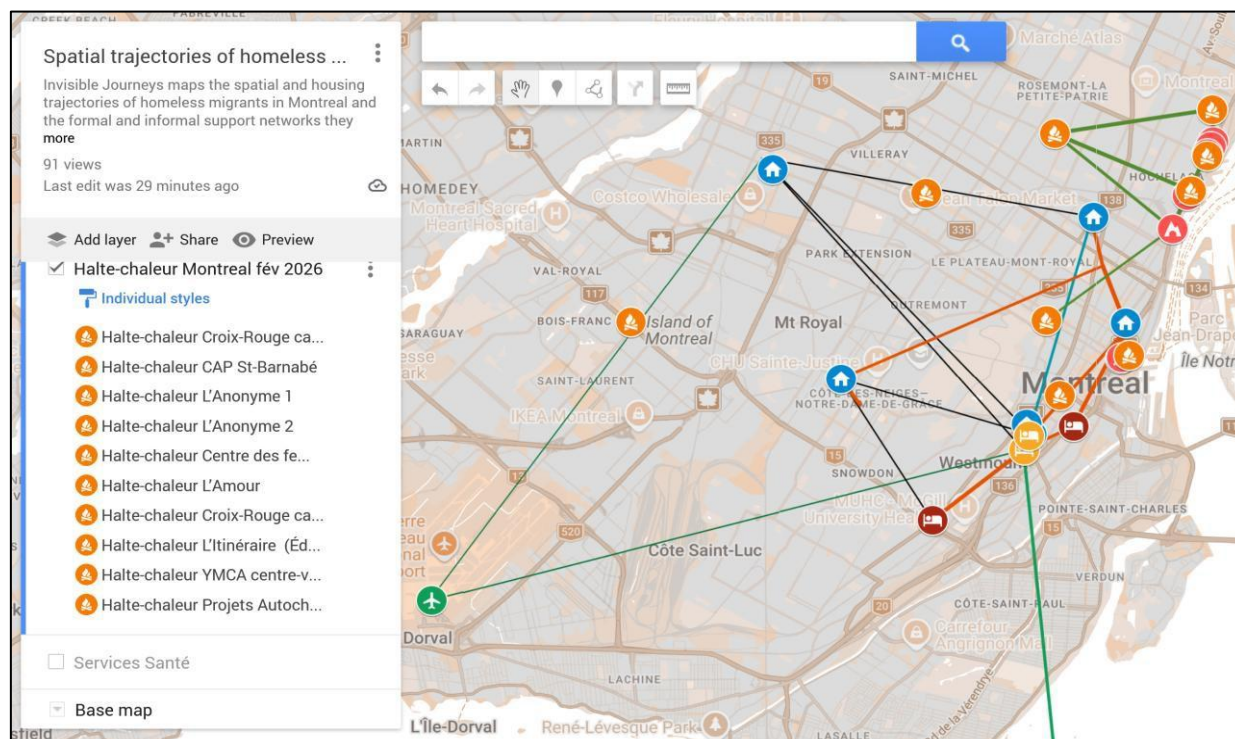


Figure 2. Illustration des trajectoires spatiales des migrants en situation de précarité de logement à Montréal

Une carte interactive a été mise à jour. Elle permet de visualiser les nœuds institutionnels et les trajectoires spatiales récurrentes recensés lors du travail sur le terrain. [La carte est accessible ici.](#)

5.2 Ressources utilisées par les migrants en situation d'itinérance et leur efficacité

Cette section présente les réseaux de soutien sur lesquels s'appuient les migrants, incluant l'aide gouvernementale formelle, les organisations non gouvernementales et les ressources informelles issues des communautés locales.

« C'est triste que notre pays accueille des gens et que le système contribue à les pousser dans la rue. On ne va pas faire partie de ça ni l'encourager. » (Directeur d'un organisme communautaire)

Les migrants en situation d'itinérance comptent sur une combinaison de ressources gouvernementales, communautaires et informelles pour subvenir à leurs besoins de base. Cependant, ces mesures de soutien fonctionnent principalement comme un système temporaire qui entretient une forme de précarité permanente plutôt que de permettre une stabilité durable en matière de logement. Bien qu'il existe de multiples formes d'aide, aucune n'apporte à elle seule de solutions complètes ou à long terme.

De plus, les services sont non seulement insuffisants, mais aussi fragmentés. L'accès à une aide adéquate dépend fortement de la capacité des migrants à comprendre des systèmes complexes et à entrer rapidement en contact avec les bons intermédiaires. Les inégalités en matière d'information jouent donc un rôle important : pour certains migrants, en particulier ceux qui ont de la famille, des amis ou des relations, un contact précoce avec des organismes efficaces peuvent faciliter leur stabilisation, tandis que d'autres peuvent se retrouver pris dans un cycle indéfini d'interventions d'urgence.

Services gouvernementaux

À l'échelle gouvernementale, le **PRAIDA** constitue la principale réponse officielle. Mandaté par le ministère de la Santé, il fournit un hébergement temporaire, des soins de santé, un soutien psychosocial, une orientation juridique et une orientation vers d'autres services aux demandeurs d'asile qui en font la demande dans les délais prescrits. Des formations d'orientation sont proposées, visant à familiariser les migrants avec les systèmes de logement, le marché du travail et les services offerts par l'État. La durée des séjours varie de 14 jours pour les hommes seuls à 100 jours pour les familles. Bien que le PRAIDA offre un soutien à court terme relativement stable et digne, son efficacité est limitée par des critères d'admissibilité stricts, des délais et l'incapacité de réadmettre les personnes qui quittent le programme. Les personnes qui ne remplissent pas les critères d'admissibilité, notamment de nombreux migrants en situation précaire ou irrégulière, ou ceux qui présentent leur demande d'asile plus de deux semaines après leur arrivée, sont totalement exclues. Les participants ont aussi souligné que la politique d'accueil du PRAIDA est pratiquement inchangée depuis plus de 20 ans, ce qui la rend mal adaptée aux tendances migratoires actuelles, aux conditions de logement et aux réalités économiques. D'autres ressources gouvernementales, telles qu'Immigrant Québec, ont été décrites comme insuffisamment adaptées aux migrants vulnérables et largement inaccessibles à ceux qui se trouvent en situation d'instabilité résidentielle. De plus, la plupart des migrants n'ont pas accès aux refuges et aux services destinés aux personnes en situation d'itinérance au Canada, ce qui limite encore davantage leurs options de soutien formel.

Le gouvernement offre des cours de français, largement reconnus comme essentiels pour accéder au marché du travail et s'y intégrer. Toutefois, selon la plupart des participants, l'offre est limitée et les délais d'attente peuvent s'étendre sur plusieurs mois avant l'inscription. De plus, les cours sont souvent dispensés pendant la journée, ce qui rend la participation difficile à maintenir, en particulier pour les personnes ayant des responsabilités familiales, comme les mères qui doivent s'occuper de leurs enfants.

Organisations communautaires

Les organisations communautaires jouent un rôle particulièrement essentiel, bien qu'insuffisant, en aidant les migrants à s'y retrouver dans les institutions en leur fournissant une aide pour leurs démarches administratives, des services de traduction institutionnelle et les lettres officielles nécessaires pour accéder aux services ou à un logement. De nombreux témoignages décrivent ces organisations comme les sources de soutien les plus fiables, surtout lorsque les réseaux personnels font défaut ou ne suffisent pas.

Parmi elles, le **Collectif Bienvenue** occupe une place centrale, en particulier pour les migrants qui ne sont pas (ou ne sont plus) admissibles au PRAIDA. L'organisation offre des conseils juridiques et un soutien, quel que soit le statut d'immigrant, aide à remplir les demandes d'asile, distribue des biens de première nécessité et fournit une aide limitée au transport. Mais surtout, elle apporte un soutien moral, crée un sentiment d'appartenance en mettant les migrants en relation les uns avec les autres et aide à restaurer le sentiment de dignité. Son siège social comprend un grand entrepôt de meubles et de vêtements d'occasion, auquel les migrants peuvent accéder en participant aux activités de l'organisation. Le bénévolat constitue un mécanisme de soutien essentiel : les migrants contribuent en échange de dons, de petites allocations occasionnelles et, surtout, de la possibilité de se bâtir un réseau social qui leur fait défaut. Grâce à ce processus, les migrants créent des systèmes d'entraide, trouvent un réconfort émotionnel et retrouvent un sentiment de dignité en écoutant, en aidant, en accueillant et en étant accueillis. L'organisation coordonne aussi l'hébergement d'urgence grâce à un réseau de bénévoles qui accueillent temporairement des migrants chez eux. Malgré son rôle central, ce soutien demeure temporaire, et le personnel fait état d'une capacité très limitée à répondre à l'ampleur et à la complexité de l'itinérance des migrants.

Le **Centre de réfugiés**, qui constitue lui aussi une ressource centrale, représente un modèle communautaire distinct et relativement efficace. Celui-ci offre un soutien aux migrants en matière juridique, administrative, de logement et d'emploi, quel que soit leur statut, et a mis au point **une approche novatrice en matière de logement**. Depuis 2021, l'organisation agit à titre de gestionnaire d'appartements en louant directement des logements, en payant le loyer à l'avance, en se portant garante et en signant des baux au

nom des migrants. Cette entente permet d'accéder à des logements renouvelables tous les six mois et permet aux migrants de se constituer des antécédents de location et de crédit susceptibles de faciliter leur accès futur au logement. Les participants ont systématiquement décrit ce modèle comme étant efficace pour stabiliser les parcours en matière de logement, bien que son ampleur reste limitée par rapport aux besoins globaux.

Les organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance et les refuges communautaires offrent un hébergement temporaire aux migrants en situation régulière. Les personnes en situation irrégulière se voient généralement proposer un hébergement de courte durée, généralement jusqu'à trois jours, après quoi elles sont tenues de quitter le système en raison de contraintes institutionnelles d'admissibilité. Les refuges sont rarement des solutions adaptées aux migrants, en particulier aux familles et aux femmes. Dans certains d'entre eux, les participants ont signalé une attitude raciste de la part de personnes en situation d'itinérance au Canada. Ces personnes ont constaté que les migrants en situation d'itinérance se livraient une concurrence non fondée sur des ressources déjà limitées.

En résumé, les **ressources officielles semblent les plus efficaces lorsqu'elles comprennent un accompagnement actif dans plusieurs domaines à la fois**, comme l'aide à la documentation, la négociation avec le propriétaire, l'intégration sur le marché du travail et la médiation institutionnelle. Ces réseaux sont de plus en plus saturés. Le surpeuplement, l'espace limité et la fatigue des bénévoles réduisent leur viabilité et les transforment en solutions temporaires plutôt qu'en solutions durables.

Soutien informel

Le soutien informel et entre pairs joue aussi un rôle important. Les migrants s'appuient souvent sur d'autres migrants grâce à des réseaux et des relations personnelles, souvent nouées dans des contextes comme les organisations communautaires, les réseaux de bénévolat ou les lieux de culte. Le bénévolat au sein d'organisations peut permettre d'accéder à des banques alimentaires, à des vêtements et à des occasions de socialisation, compensant ainsi en partie l'absence d'aide officielle. Ces réseaux offrent un soutien émotionnel, un hébergement temporaire occasionnel et des renseignements sur l'emploi ou les services, mais ils sont fragiles et inégaux.

Ces formes de soutien sont étroitement liées à ce qu'on appelle communément l'« itinérance cachée », où les personnes dépendent de solutions de logement temporaires et informelles, comme l'hébergement chez des amis, des parents ou des connaissances, sans sécurité d'occupation ni stabilité à long terme (Oudshoorn, 2019). Si ces solutions peuvent offrir un soulagement immédiat, elles sont souvent invisibles dans les statistiques officielles et peuvent masquer l'ampleur et la persistance de la précarité du logement.

Pourtant, bien que les ressources informelles constituent souvent le moyen le plus rapide d'obtenir un logement ou un revenu immédiat, elles sont parfois décrites comme instables et potentiellement dangereuses. La famille, les connaissances et les réseaux religieux peuvent offrir une protection temporaire, mais peuvent aussi devenir des lieux de contrôle ou d'abus, en particulier lorsque les migrants n'ont pas les compétences linguistiques ou les connaissances juridiques nécessaires. Ce recours limité aux services formels doit aussi être compris à la lumière de l'inaptitude culturelle et institutionnelle des systèmes de services existants (O'Sullivan *et coll.*, 2021). Des recherches ont démontré que les services destinés aux personnes en situation d'itinérance ne sont souvent pas conçus pour répondre aux besoins particuliers des populations racialisées et des nouveaux arrivants, ce qui peut entraîner de la méfiance, des malentendus et une sous-utilisation de ces services, même dans des situations de besoin urgent.

Pour certains migrants, en particulier les femmes, les solutions de logement au sein de réseaux informels peuvent s'accompagner de conditions coercitives ou d'exploitation, notamment lorsque l'accès continu à un logement est subordonné à du travail non rémunéré, à des contributions financières disproportionnées ou à d'autres formes d'échanges sous pression ou inégaux liés à la sécurité du logement. La crainte des conséquences institutionnelles, de la stigmatisation ou des répercussions sur le statut d'immigration peut décourager le recours aux services formels, renforçant ainsi l'invisibilité et augmentant l'exposition au risque.

Quant à l'emploi informel ou semi-clandestin, bien qu'il puisse assurer la survie à court terme, il expose fréquemment les migrants à des conditions de travail abusives, augmentant le risque d'un nouveau déplacement.

Les **réseaux de soutien informels** fonctionnent aussi comme des formes ambivalentes de protection. S'ils peuvent empêcher l'itinérance immédiate, ils peuvent aussi **perpétuer la dépendance et l'instabilité**.

Dans l'ensemble, les migrants dépendent d'un système étroitement lié composé d'une aide gouvernementale à court terme, d'organisations communautaires débordées et de réseaux informels fragiles. Si ces ressources aident à répondre aux besoins immédiats de survie et offrent des moments de stabilité, elles assurent rarement une sécurité de logement durable. Au contraire, elles entretiennent collectivement une situation de précarité prolongée dans laquelle les migrants bénéficient d'un soutien continu, mais ne parviennent pas à stabiliser suffisamment leur situation.

5.3 Systèmes qui aident ou limitent les migrants en situation d'itinérance

Cette section examine le soutien apporté aux migrants vulnérables par les réseaux gouvernementaux, communautaires et informels.

Les systèmes de soutien au logement existants jouent un rôle ambivalent dans le parcours des migrants en matière de logement. Ils offrent une protection essentielle à court terme et évitent que les migrants ne se retrouvent immédiatement à la rue, mais ils perpétuent et institutionnalisent aussi l'instabilité résidentielle à long terme. **L'efficacité des ressources disponibles dépend non seulement de leur existence, mais aussi du moment où elles sont mises en œuvre, de la médiation et de la capacité des migrants à y accéder et à les activer dans des contextes institutionnels restrictifs.** Qu'il s'agisse de soutiens gouvernementaux, communautaires ou informels, l'aide est souvent mal communiquée, temporaire, fragmentée et inégale, ce qui aboutit à un système qui gère la précarité plutôt que de la résoudre.

Système juridique

La précarité administrative et le statut d'immigration non réglé ne constituent pas seulement des facteurs contextuels, mais aussi des mécanismes directs générant une instabilité en matière de logement, car les longues périodes d'attente, les permis temporaires et les conditions d'admissibilité restreintes maintiennent les migrants dans une incertitude prolongée. Les seuils d'admissibilité institutionnels, les limites juridictionnelles et les longs délais de traitement peuvent systématiquement exclure les migrants du soutien préventif, entraînant des périodes prolongées d'attente et d'incertitude pendant lesquelles les personnes « tombent entre deux systèmes ». Cette situation est aggravée par un décalage structurel entre les délais d'immigration et les conditions du marché du logement, même pour les migrants en situation régulière. Les programmes d'accueil et les hébergements temporaires supposent une transition rapide vers un logement privé, mais les migrants sont souvent contraints de quitter ces structures avant que des solutions de logement viables ne se présentent. Dans ce contexte, **l'itinérance est souvent le résultat non pas de facteurs individuels, mais de lacunes institutionnelles qui limitent l'accès aux outils de stabilisation et l'harmonisation entre les systèmes juridiques et les solutions de logement.**

Ville de Montréal

Bien que consciente du problème croissant des migrants en situation d'itinérance, la Ville semble incapable de s'attaquer à ce problème précis. À la suite de l'élection de la nouvelle mairesse, dont la priorité est de lutter contre l'itinérance, plusieurs stratégies clés ont été mises en place. Des ressources et des fonds ont été alloués à des organisations spécialisées dans la réduction et la prévention de l'itinérance. La Ville a lancé plusieurs campagnes fondées sur la Charte canadienne des droits et libertés, visant à sensibiliser les quartiers où se trouvent des campements, à susciter l'empathie des citoyens et à les encourager à accepter la présence de personnes en situation d'itinérance dans leur quartier. Plusieurs intervenants en santé mentale ont été déployés dans les rues pour tenter d'aider les personnes en situation d'itinérance en adoptant une approche personnalisée au cas par cas. Le nombre de refuges chauffés est en augmentation,

tout comme le nombre de logements; 2 000 nouveaux logements de transition seront ajoutés. Du point de vue de la gouvernance, la direction de la Ville de Montréal reconnaît la lourdeur administrative liée au financement alloué à la prévention et à la réduction de l'itinérance. Pour remédier à ce problème, une équipe d'intervention tactique composée d'intervenants municipaux, provinciaux et fédéraux a été mise en place afin de travailler sur des politiques et des mesures relatives à l'itinérance. Pourtant, et même si toutes ces stratégies semblent très prometteuses, aucune d'entre elles ne s'attaque directement au problème des migrants en situation d'itinérance. Aux yeux des autorités municipales, les migrants en situation d'itinérance semblent eux aussi être laissés pour compte en matière de politiques, de soutien et d'interventions. Même le dénombrement des migrants en situation d'itinérance n'est pas précis, ce qui rend le problème difficile à évaluer et complique l'élaboration de nouvelles politiques adaptées.

PRAIDA

Le soutien gouvernemental au logement, notamment dans le cadre du PRAIDA, constitue la principale réponse officielle. Il propose des hébergements temporaires et des services connexes susceptibles d'assurer une période initiale de stabilité et de sécurité. Cependant, des critères d'admissibilité stricts, des durées de séjour limitées et des obstacles à la réinsertion restreignent considérablement sa capacité à favoriser des solutions de logement à long terme. De nombreux migrants, en particulier ceux dont la situation est précaire ou irrégulière, en sont totalement exclus. De plus, les participants ont souligné que les politiques d'accueil sont restées pratiquement inchangées depuis des décennies, malgré des changements majeurs dans les tendances migratoires et le marché du logement. En conséquence, le soutien gouvernemental sert souvent de phase de transition de courte durée plutôt que de voie vers un logement stable. Une fois les délais expirés, les migrants doivent réintégrer un marché du logement incertain, marqué par la discrimination, des loyers inabordables et l'exclusion, ce qui les ramène fréquemment à l'instabilité et à l'itinérance.

Organisations non gouvernementales

Les organisations communautaires jouent un rôle essentiel pour combler ces lacunes structurelles. Des organisations, comme le Collectif Bienvenue, offrent des renseignements juridiques, une aide matérielle, un soutien moral et un hébergement d'urgence par l'intermédiaire de réseaux d'accueil bénévoles. Ces mesures de soutien aident les migrants à répondre à leurs besoins immédiats, à renouer des liens sociaux et à retrouver un sentiment de dignité et d'appartenance. Dans certains cas, des modèles novateurs, comme l'approche de gestion du logement du Centre de réfugiés, qui consiste à se porter garant, à prépayer le loyer et à aider les migrants à se constituer des antécédents de location, démontrent le potentiel d'interventions plus stabilisantes. Cependant, l'ampleur de ces initiatives reste limitée. La plupart du soutien communautaire est temporaire et soumis à des contraintes de ressources, et les organisations elles-mêmes se disent submergées par la complexité et l'ampleur des besoins. Dans ce contexte, l'aide communautaire, bien qu'essentielle, prolonge souvent la survie des personnes dans des conditions précaires plutôt que de leur permettre de sortir définitivement de la situation d'itinérance. Certaines organisations perçoivent même leur rôle comme une compensation du désengagement de l'État, soulignant ainsi les limites structurelles de leurs interventions.

Le Centre de réfugiés : la location comme moyen de stabilisation (Montréal)

Un programme de logement mis en place par un organisme montréalais d'aide aux réfugiés ne se présente pas comme un refuge d'urgence, mais comme un moyen de rétablir la crédibilité en matière de logement pour les personnes qui arrivent sans antécédents de location, sans caution et avec un accès limité au marché privé. Ce modèle s'inscrit au sein même du marché locatif. L'organisme réserve des appartements dans plusieurs arrondissements et paie d'avance la totalité du loyer annuel, souvent à un tarif négocié. Cette approche réduit le risque perçu par les propriétaires-bailleurs et, dans la pratique, permet d'accéder à des logements qui, autrement, resteraient hors de portée des demandeurs d'asile récemment arrivés. Elle réduit aussi le risque que les migrants soient exploités par des personnes leur louant des logements précaires à des prix élevés.

L'organisme joue le rôle d'intermédiaire : il gère les relations avec les propriétaires-bailleurs, établit les règles de base du logement et sert de point de contact en cas de problème. Le programme fonctionne à

une échelle modeste, mais concrète : 14 appartements, 27 chambres, accueillant environ 43 à 47 personnes à la fois. Les séjours sont structurés comme des transitions. Les résidents signent généralement des contrats de six mois, parfois prolongés à neuf mois lorsque l'accès au marché immobilier classique n'est pas encore possible. Le placement et la cohabitation, gérés activement, sont organisés de façon à réduire les conflits et tiennent compte de facteurs, comme la langue et le genre. Les résidents sont informés des attentes liées à la vie en communauté. Un soutien leur est apporté, mais pas en permanence; l'organisme part du principe qu'ils disposent d'un minimum d'autonomie et intervient principalement pour arbitrer les conflits, clarifier les règles et maintenir la stabilité. Le logement n'est pas considéré comme un service distinct. Les résidents bénéficient d'un ensemble de services d'accompagnement plus large (séances d'information et ateliers, conseils administratifs, orientations vers d'autres services, cours de français plus flexibles que ceux proposés par le gouvernement, et orientation pratique). Pourtant, la logique opérationnelle du programme est cohérente : le logement est la priorité en tant qu'étape d'ancrage, et la période de transition sert à créer les conditions d'une sortie plus durable, grâce à la stabilité, à la documentation et à une première expérience de gestion d'un bail à Montréal.

Réseaux informels

Comme nous l'avons vu à la section 5.2, les réseaux informels jouent un rôle essentiel, mais fragile, dans le parcours des migrants en matière de logement. À l'échelle du système, leur importance croissante reflète les lacunes de l'offre formelle, ce qui a pour effet de transférer la responsabilité des solutions de logement immédiates vers des solutions basées sur l'entraide entre pairs et facilitées par la collectivité (Djogbenou et coll., 2025). Les migrants sont souvent confrontés aux mêmes contraintes en matière de logement et de systèmes de soutien que les autres populations vulnérables, ce qui révèle des limites systémiques plus larges dans la disponibilité des ressources plutôt qu'une concurrence directe entre les groupes. Les constatations montrent qu'ils ont tendance à se renfermer au partage des services avec eux, estimant avoir droit aux systèmes de soutien qu'ils considèrent comme leur revenant de plein droit. De plus, dans bien des cas, les personnes en situation d'itinérance au Canada expriment des préjugés raciaux, jugeant les migrants en fonction de leur langue, de leurs vêtements et d'autres différences culturelles, et les rejetant ou les excluant par conséquent.

Systèmes de soutien au logement

Dans l'ensemble, les systèmes de soutien au logement s'inscrivent dans un paysage institutionnel fragmenté où les services chargés de l'immigration, du logement, de l'emploi et des affaires sociales fonctionnent sans grande coordination. Les obstacles administratifs, la précarité juridique et l'exclusion du marché locatif officiel se combinent pour former un cercle vicieux qui empêche les migrants d'atteindre la stabilité. Plutôt que d'offrir un parcours cohérent pour sortir de la situation d'itinérance, les mesures de soutien existantes ne font que proposer des solutions temporaires successives qui entretiennent une incertitude prolongée. Il en résulte un système qui, tout en atténuant les risques immédiats, reproduit simultanément les conditions structurelles qui maintiennent les migrants dans des situations de logement précaires.

La médiation institutionnelle apparaît comme un mécanisme central au sein des systèmes de soutien au logement. Au-delà de la prestation de services, les organismes communautaires jouent souvent le rôle de garants, de traducteurs et de courtiers de confiance entre les migrants et les propriétaires-bailleurs, compensant l'absence de références, telles que des antécédents de crédit, des références ou un emploi stable. Parallèlement, les parcours de logement sont façonnés par de multiples points de filtrage et de sortie – restrictions d'admissibilité, obstacles linguistiques, capacité de transition limitée et délais inadaptés aux réalités du marché du logement – qui perturbent la continuité et prolongent l'instabilité. Les entrevues soulignent aussi une tendance plus large à la délégation de la gouvernance, dans laquelle la responsabilité du logement des migrants est de plus en plus transférée au secteur communautaire ou à des réseaux informels, alors même que les contraintes de ressources et la surcharge du système limitent sa capacité à trouver des solutions durables.

D'autres constatations mettent en évidence les conditions favorables et les obstacles structurels particuliers qui façonnent l'accès des migrants au logement. La stabilisation est facilitée par des orientations institutionnelles claires, un accompagnement et l'accès à des mesures de soutien complémentaires, comme les soins de santé, la garderie et l'aide alimentaire, ainsi que par des espaces non stigmatisants qui renforcent la capacité d'agir. Parallèlement, des délais institutionnels décalés, des exigences en matière de documents qui entraînent une dépendance circulaire, des pratiques d'exclusion en matière de location, des obstacles linguistiques et des risques pour la sécurité dans les environnements de logement partagé limitent davantage la capacité des migrants à obtenir et à conserver un logement stable.

5.4 Différence entre l'itinérance des migrants et l'itinérance locale et nationale

Trajectoires transnationales et traumatisme cumulatif

La différence la plus évidente entre l'itinérance des migrants et l'itinérance nationale réside dans les trajectoires transnationales et le traumatisme cumulatif. L'instabilité du logement à laquelle sont confrontés les migrants à Montréal s'inscrit comme une prolongation du déplacement, des passages de frontières, de la séparation familiale et de la violence subie avant leur arrivée.

Moment précis de rupture et de désaffiliation par rapport à l'ajout systémique de vulnérabilités

L'itinérance des migrants diffère de l'itinérance locale ou nationale par ses dynamiques sous-jacentes, sa composition sociale et ses conditions structurelles. L'itinérance nationale est plus souvent associée à des ruptures biographiques identifiables : éclatement de la famille, sortie d'établissement, crises de santé mentale, toxicomanie ou marginalisation socioéconomique de longue date.

Fondamentalement, la vulnérabilité chez les migrants n'est généralement pas déclenchée par un seul moment de rupture, comme une crise personnelle, un éclatement de la famille ou la perte d'un logement. Elle se développe plutôt progressivement et s'accumule au fil du temps. **Leurs parcours vers l'itinérance sont façonnés par des obstacles administratifs, une précarité juridique et des contraintes institutionnelles qui s'accumulent progressivement et se renforcent mutuellement.** En ce sens, l'itinérance des migrants résulte de processus régis par la loi, renforcés par les institutions et différenciés sur le plan racial, plutôt que d'une simple désaffiliation soudaine.

Visibilité et temporalité

La visibilité constitue une autre grande différence. L'itinérance nationale est plus facilement repérable grâce aux refuges, à la présence dans la rue et aux allers-retours entre les institutions. L'itinérance des migrants, en revanche, est principalement cachée et se déroule dans des espaces privés ou semi-privés, comme des appartements surpeuplés, des hébergements temporaires ou des sous-locations informelles. Cette invisibilité contribue à un sous-dénombrement systématique et à une mauvaise évaluation du problème dans les réponses stratégiques.

Les modèles temporels diffèrent aussi. L'itinérance nationale est souvent associée à des mouvements cycliques ou chroniques entre les institutions, tandis que l'itinérance des migrants tend à suivre un parcours plus linéaire, marqué par une vulnérabilité qui s'accroît progressivement, mais qui, après une lutte longue et traumatisante, aboutit souvent à une histoire de résilience et de stabilité résidentielle. La précarité des migrants en situation d'itinérance est moindre, leur entrée dans les systèmes officiels de soutien aux personnes en situation d'itinérance étant retardée. Lorsque les migrants se présentent dans des refuges, c'est souvent après de longues périodes d'itinérance cachée.

Obstacles institutionnels, sociaux et culturels et strates d'altérité

L'isolement social est une caractéristique déterminante de l'itinérance chez les migrants. Les obstacles linguistiques, les réseaux sociaux limités ou inexistants et l'absence d'une collectivité établie restreignent considérablement l'accès au soutien. De nombreux migrants sont victimes de **profilage racial et de discrimination tant sur le marché du travail que dans le domaine du logement**, ce qui réduit encore davantage leurs possibilités. Parallèlement, leur statut juridique précaire ou incertain complique l'accès aux services et aux prestations, les laissant avec **moins de protections et moins de points d'entrée dans les systèmes de soutien formels. Contrairement aux populations locales en situation d'itinérance, les migrants se heurtent souvent à une quasi-absence d'organismes de soutien accessibles, ce qui accentue leur isolement.**

Le profil démographique de l'itinérance chez les migrants diffère aussi. Il concerne plus fréquemment des familles et des femmes avec enfants plutôt que des personnes seules. De plus, les causes de l'itinérance chez les migrants sont souvent sans rapport avec la toxicomanie ou les problèmes de santé mentale. Si la dépression ou la toxicomanie peuvent survenir, elles sont généralement décrites comme des conséquences d'une instabilité prolongée plutôt que comme les principaux facteurs à l'origine de l'itinérance.

« Le plan de vie »

Une autre grande différence réside dans l'orientation des migrants vers l'avenir. Beaucoup ont des plans de vie clairs et mobilisent activement toutes les ressources disponibles pour stabiliser leur situation. En général, leur situation d'itinérance se déroule parallèlement à des efforts continus pour s'intégrer, trouver un emploi et reconstruire leur vie. Cette situation contraste avec les conceptualisations courantes de l'itinérance nationale, souvent centrées sur la rupture et la désaffiliation.

Des projets tournés vers l'avenir façonnent les trajectoires des migrants avant leur arrivée, car beaucoup envisagent une intégration à long terme et des possibilités fondées sur **l'image du Canada en tant que pays d'accueil**. Une perception idéalisée souvent formée dans les pays d'origine. L'itinérance des migrants révèle un écart important entre ces attentes et les réalités vécues par ceux qui se heurtent à des systèmes rigides, à un soutien limité et à une précarité prolongée. Lorsque les aspirations à la stabilité et à l'inclusion se heurtent à des obstacles structurels, il en résulte souvent une désillusion, des parcours de vie bloqués et, dans certains cas, l'abandon complet des projets de migration.

5.5 Synthèse des constatations

Cette recherche met en lumière la nature structurelle et systémique de l'itinérance chez les migrants à Montréal, révélant un phénomène à la fois très répandu et largement invisible. L'itinérance chez les migrants se manifeste souvent sous des formes dispersées et largement invisibles, dans des espaces privés et semi-privés. De nombreux migrants passent par des points d'entrée institutionnels avant de se retrouver dans des logements surpeuplés et insalubres, des hébergements de courte durée, des hébergements temporaires ou des conditions de vie dépendantes, et subissent des expulsions répétées. Comme l'itinérance chez les migrants prend souvent cette forme, elle est difficile à mesurer et reste fréquemment à l'écart des définitions conventionnelles de l'itinérance. Par conséquent, l'ampleur du problème est sous-estimée, et les réponses stratégiques ne sont pas suffisamment adaptées aux réalités vécues par les migrants.

L'une des principales constatations de la présente étude est le fossé persistant entre l'image du Canada en tant que pays d'accueil et les réalités auxquelles les migrants font face à leur arrivée. Les migrants vulnérables proviennent de divers pays d'origine et arrivent par de multiples voies, avec des rêves, des aspirations et des plans de vie. Pourtant, la désillusion s'installe rapidement, car beaucoup se heurtent à un système structuré autour de formes de soutien temporaires et limitées qui entretiennent une précarité à long terme plutôt que la stabilité. Les retards administratifs, les critères d'admissibilité rigides et l'insuffisance des services créent collectivement des obstacles à l'accès au logement et à l'emploi, ce qui accroît la vulnérabilité.

Pour de nombreux migrants, l'exclusion des marchés locatifs et du travail les expose à l'exploitation et aux mauvais traitements, faisant du logement et de l'emploi des éléments clés pour structurer la vulnérabilité. Quant aux systèmes de soutien formels en matière de logement, ils entravent la stabilisation des migrants non pas principalement par leur absence, mais par la rigidité des procédures, des modèles de politiques dépassés et la dépendance à l'égard des organismes.

La recherche souligne aussi en quoi l'itinérance des migrants diffère considérablement de celui de l'itinérance nationale en ce qui concerne les causes, les parcours et les expériences vécues, y compris les dimensions liées au genre qui façonnent la manière dont les hommes et les femmes gèrent les risques, la sécurité et l'accès au soutien. Parallèlement, des tensions peuvent émerger entre les populations migrantes et nationales qui se disputent des ressources limitées, ce qui complique encore davantage la prestation de services. Certains organismes communautaires perçoivent le soutien apporté aux migrants comme une forme de complicité.

Malgré ces défis, il existe des pratiques prometteuses. Des programmes, comme le modèle de logement du Centre de réfugiés, démontrent que des approches plus stables et structurées, comme les contrats de location conclus par des organismes, la garantie du paiement des loyers et la constitution des antécédents de location, peuvent améliorer l'accès des migrants au logement et favoriser leur intégration à long terme. Ces programmes, qui agissent à titre d'intermédiaires officiels auprès des propriétaires-bailleurs, sont particulièrement efficaces pour établir une stabilité résidentielle initiale. Cependant, l'ampleur de ces initiatives reste limitée. De nombreux migrants peinent à passer d'un logement de transition ou d'un logement avec médiation à des solutions indépendantes, temporaires et instables.

Dans l'ensemble, l'itinérance des migrants n'est pas simplement le résultat d'une vulnérabilité individuelle, mais elle est façonnée par des arrangements institutionnels qui génèrent et perpétuent des conditions de vie précaires. Pour remédier à ce problème, il faut aller au-delà des solutions d'hébergement à court terme et s'orienter vers des réponses structurelles qui élargissent l'accès au logement, à l'emploi et aux services, réduisent les obstacles administratifs et reconnaissent les réalités propres aux populations migrantes. Sans de tels changements, les systèmes de soutien temporaires continueront à reproduire l'instabilité plutôt qu'à la résoudre, laissant de nombreux migrants pris au piège dans des cycles d'itinérance cachée et persistante.

6. DISCUSSION ET IMPACTS

La section 6 interprète les constatations présentées à la section 5. Elle examine ce qu'elles révèlent sur la façon dont l'itinérance des migrants à Montréal se déroule comme un processus façonné par les règles institutionnelles, les contraintes du marché du logement et les modèles d'organismes de services. Plutôt que de revoir des cas individuels, cette section relève les mécanismes récurrents observés dans les entrevues et les exercices de cartographie. L'analyse passe de la description à l'interprétation, clarifiant la façon dont ces dynamiques interagissent et façonnent les parcours de logement des migrants au fil du temps. En mettant en évidence les conditions structurelles qui entretiennent l'instabilité du logement, cette section souligne aussi les répercussions plus vastes de la recherche sur les politiques, la coordination des services et l'urbanisme. Ces renseignements éclairent les recommandations présentées à la section 7.

Recadrer l'itinérance des migrants : De la rupture au décalage systémique

Les résultats de cette étude viennent s'ajouter à un nombre croissant de recherches suggérant que l'itinérance des migrants ne peut être correctement comprise à l'aide des cadres conceptuels traditionnellement élaborés pour interpréter l'itinérance nationale. Alors que les paradigmes dominants ont mis l'accent sur la rupture, la désaffiliation sociale et la défavorisation visible comme principales explications, les données empiriques recueillies à Montréal indiquent qu'un ensemble différent de mécanismes est à l'origine de l'instabilité du logement chez les migrants. Ces mécanismes ne sont pas axés sur les crises individuelles ou l'érosion des liens sociaux, mais plutôt sur des décalages systémiques entre les délais institutionnels, les marchés du logement et les structures de gouvernance.

Cette interprétation est conforme aux recherches sur les politiques qui montrent que les réponses à l'itinérance sont façonnées par des structures de gouvernance fragmentées, des mandats institutionnels concurrents et l'absence de mesures coordonnées entre les secteurs (O'Sullivan *et coll.*, 2021). En conséquence, le changement de politique dans ce domaine s'est rarement avéré linéaire, car il dépend non seulement des données probantes, mais aussi des enjeux politiques, du moment choisi et de l'harmonisation des multiples acteurs et systèmes.

Des analyses sociodémographiques récentes sur l'itinérance à Montréal indiquent que les groupes racisés, en particulier les personnes noires, dont beaucoup sont des immigrants récents ou des demandeurs d'asile, présentent des profils distincts caractérisés par des épisodes récents d'itinérance, des niveaux de scolarité et d'emploi plus élevés, ainsi que des modèles différents d'utilisation des services (Ouedraogo *et coll.*, 2026). Ces constatations renforcent la nécessité de considérer l'itinérance des migrants comme un phénomène particulier et distinct, plutôt que comme une prolongation des dynamiques existantes de l'itinérance (Taylor, 2018).

Cette interprétation est en outre étayée par des analyses récentes axées sur les politiques, qui révèlent que l'itinérance des migrants est étroitement liée à des lacunes structurelles dans les systèmes d'immigration, de logement et de services sociaux (ÉRIQA, 2024). En particulier, la fragmentation de la gouvernance, les critères d'admissibilité restrictifs et les décalages entre les délais institutionnels et les réalités administratives des migrants contribuent directement à l'instabilité du logement. Plutôt que de refléter uniquement la vulnérabilité des individus, ces dynamiques soulignent la façon dont les cadres stratégiques peuvent activement créer et reproduire des conditions de précarité.

Ce changement de perspective analytique n'est pas purement théorique. Les cadres conceptuels déterminent la manière dont l'itinérance est mesurée, dont les ressources sont affectées et dont les politiques sont conçues. La persistance de l'itinérance chez les migrants, malgré l'attention stratégique considérable qui lui est accordée, suggère plus largement que les modèles d'interprétation dominants pourraient s'avérer insuffisants pour saisir les dynamiques propres aux populations migrantes. Il est donc essentiel de revoir ces modèles à la lumière des données empiriques afin d'élaborer des réponses stratégiques et programmatiques plus efficaces.

Limites des cadres de rupture et de désaffiliation

Une grande partie de la documentation canadienne sur l'itinérance a conceptualisé les parcours menant à l'itinérance à travers la notion de rupture, c'est-à-dire des événements critiques de la vie, comme l'expulsion, la sortie d'un établissement ou l'éclatement de la famille, qui entraînent une perte soudaine de logement. En plus de cette perspective, les cadres sociologiques de la désaffiliation sociale ont mis l'accent sur l'affaiblissement progressif des soutiens professionnels et relationnels à mesure que les personnes s'enfoncent dans l'exclusion sociale. Ces prismes se sont révélés très efficaces sur le plan analytique pour comprendre de nombreux parcours au sein des populations nées au Canada, en particulier ceux caractérisés par un recours cyclique aux refuges et une présence visible dans la rue.

Cependant, les constatations empiriques de cette étude suggèrent que l'itinérance chez les migrants se déroule souvent différemment. De nombreux migrants ne vivent pas un moment de rupture distinct dans le contexte de la ville d'accueil. Au contraire, l'instabilité du logement commence souvent dès l'arrivée, avant même qu'un ancrage résidentiel important ne se soit produit. L'absence d'un « avant » clair complique la pertinence explicative des récits fondés sur la rupture, qui supposent implicitement une stabilité antérieure au sein du système local de logement.

De même, les cadres de désaffiliation ne permettent de saisir que partiellement les trajectoires des migrants. Si ces cadres soulignent l'érosion de l'emploi et des réseaux sociaux, de nombreux migrants entretiennent des liens relationnels et communautaires solides, même lorsqu'ils sont confrontés à une insécurité de logement persistante. Dans de tels cas, la vulnérabilité découle moins de l'isolement social que de l'exclusion institutionnelle ou d'un accès retardé aux mesures de soutien stabilisantes. Ces constatations concordent avec des recherches émergentes indiquant que l'itinérance des migrants est souvent structurée par des barrières administratives, des contraintes d'admissibilité et la discrimination sur le marché du logement plutôt que par l'affaiblissement progressif de l'intégration sociale.

Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que l'itinérance des migrants révèle les limites des modèles conceptuels principalement calibrés pour tenir compte des expériences nationales de perte de logement. Plutôt que d'écarter la rupture et la désaffiliation, cette étude s'appuie sur celles-ci comme points de référence permettant de mettre en évidence d'autres explications.

Une compréhension systémique et multiscalaire de l'itinérance chez les migrants

Les données empiriques recueillies grâce à des entrevues et à une analyse institutionnelle indiquent que la précarité du logement résulte d'un processus systémique et multiscalaire. Les parcours des migrants sont façonnés par des interactions entre plusieurs niveaux de gouvernance et domaines d'action, notamment les processus fédéraux d'immigration, les infrastructures provinciales d'accueil, les services municipaux de lutte contre l'itinérance et le marché immobilier privé. Ces domaines fonctionnent selon des temporalités et des politiques distinctes, ce qui entraîne une exposition cumulative aux risques liés au logement.

Cette étude conceptualise ces dynamiques au moyen de trois mécanismes interreliés : la désynchronisation institutionnelle, l'érosion et le manque d'ancrage institutionnel. La désynchronisation institutionnelle fait référence au décalage temporel entre les délais d'immigration et les réalités du marché du logement. Les migrants peuvent être tenus de trouver un logement stable avant d'obtenir un permis de travail, des antécédents de location ou un revenu suffisant, ce qui les oblige à dépendre longtemps d'hébergements temporaires.

L'érosion décrit l'affaiblissement progressif de la stabilité du logement par des arrangements successifs à court terme. Plutôt que de se retrouver soudainement à la rue, les migrants passent souvent par une série de placements temporaires, de logements surpeuplés, de sous-locations informelles et de séjours en refuge. Chaque transition peut sembler gérable prise isolément, mais collectivement, ces mouvements engendrent une précarité cumulative.

Le manque d'ancrage institutionnel rend compte de la situation générale dans laquelle les migrants sont présents dans la ville sans être suffisamment stabilisés par ses infrastructures institutionnelles. La reconnaissance juridique, les liens communautaires et la motivation économique peuvent coexister avec une exclusion persistante des parcours de logement en raison d'une fragmentation de la gouvernance et de régimes d'admissibilité restrictifs. Ce cadre souligne que l'itinérance des migrants n'est pas principalement un échec de l'intégration, mais le résultat d'un décalage systémique entre les régimes de protection et les systèmes de logement.

Répercussions du cadrage sur les politiques et les pratiques

La façon dont l'itinérance est présentée a des conséquences directes sur les réponses stratégiques. Lorsque l'itinérance est principalement interprétée comme un problème visible et individualisé, les interventions ont tendance à donner la priorité aux refuges d'urgence, à la gestion des crises et au soutien comportemental. Ces approches se sont révélées efficaces pour traiter certaines formes d'itinérance nationale, en particulier celles liées à des crises aiguës ou à un recours récurrent aux refuges.

Cependant, les résultats de cette étude suggèrent que ces réponses pourraient être moins efficaces pour les populations migrantes dont les parcours sont marqués par une précarité cachée et une fragmentation institutionnelle. Par exemple, les programmes d'accueil à durée limitée qui supposent une transition rapide vers un logement privé peuvent involontairement reproduire l'instabilité lorsque les migrants ne disposent pas des ressources nécessaires pour trouver un logement sur des marchés locatifs limités. De même, les stratégies de prévention axées sur les moments de rupture peuvent ne pas détecter les risques de perte de logement qui apparaissent progressivement en raison de retards administratifs ou de conditions de logement informelles.

Une approche systémique de l'itinérance des migrants suppose des priorités différentes en matière de politiques. Les mesures de stabilisation précoce, comme la gestion coordonnée des cas, les programmes de médiation dans le domaine locatif et les mesures de soutien transitoires alignées sur les délais d'immigration, deviennent des outils centraux de prévention. Plutôt que de se concentrer uniquement sur l'hébergement d'urgence, les interventions stratégiques doivent s'attaquer aux obstacles structurels au sein des marchés du logement et des systèmes de services.

Les considérations spatiales sont tout aussi importantes. La répartition des services sur les territoires urbains influence la capacité des migrants à maintenir la stabilité de leur logement. La fragmentation géographique des services peut augmenter le fardeau de la mobilité et réduire la continuité des soins, en particulier pour les familles qui doivent s'y retrouver dans des paysages institutionnels complexes. Une approche multiscalaire nécessite donc d'intégrer les considérations d'aménagement du territoire dans les politiques relatives à l'itinérance et à l'établissement.

Vers un changement de paradigme dans la compréhension de l'itinérance

Les résultats de cette étude viennent étayer les appels en faveur d'une épistémologie différenciée de l'itinérance, qui reconnaisse l'hétérogénéité des parcours et les conditions structurelles qui les façonnent. L'itinérance des migrants ne doit pas être considérée comme une variante marginale de l'itinérance nationale, mais comme un phénomène qui révèle des dynamiques systémiques plus larges au sein des systèmes de logement contemporains.

En mettant en évidence la désynchronisation institutionnelle et l'absence d'ancrage, les parcours des migrants montrent comment l'itinérance peut survenir même en l'absence de crises visibles ou de désaffiliation sociale. Cette perspective remet en question la prédominance des outils de mesure basés sur un aperçu et souligne l'importance des analyses longitudinales et axées sur les processus.

Il est important de noter que le recadrage de l'itinérance des migrants a des répercussions pratiques. Les instruments de politique conçus autour de l'itinérance visible peuvent négliger la majorité des migrants en situation de précarité de logement, en particulier les femmes et les familles qui dépendent de solutions informelles. Reconnaître l'itinérance cachée comme une composante centrale des parcours des migrants est donc essentiel pour concevoir des stratégies de prévention efficaces et améliorer les pratiques de collecte de données.

En fin de compte, l'adoption d'une perspective systémique et multiscalaire ne nie pas la pertinence des traditions conceptuelles existantes. Elle les élargit plutôt en situant les expériences individuelles au sein de dynamiques institutionnelles et spatiales plus larges. Ce recadrage permet aux décideurs d'aller au-delà des réponses axées sur la crise pour s'orienter vers des interventions structurelles qui traitent les causes fondamentales de l'instabilité du logement.

Renseignements analytiques clés

Les constatations empiriques présentées dans ce rapport démontrent que l'itinérance chez les migrants s'explique mieux comme le résultat de processus systémiques cumulatifs plutôt que comme la conséquence d'événements isolés de la vie. En revoyant les cadres conceptuels dominants à travers le prisme de la migration, cette étude contribue à une réflexion élargie sur l'itinérance comme phénomène multidimensionnel et influencé par les institutions.

Un tel changement est nécessaire non seulement pour la clarté théorique, mais aussi pour l'efficacité pratique. Les politiques fondées sur une compréhension incomplète de l'itinérance risquent de perpétuer l'instabilité plutôt que de la résoudre. Une approche systémique et multiscalaire offre un fondement plus précis pour l'intervention, permettant une détection plus précoce des risques liés au logement, une meilleure coordination entre les niveaux de gouvernance et l'élaboration de parcours vers une stabilité durable en matière de logement.

6.1. Des crises individuelles à un phénomène systémique

Les résultats indiquent que l'itinérance des migrants à Montréal est moins le fruit de crises personnelles isolées que de la façon dont les institutions et les marchés interagissent. Tout au long des entrevues, les principaux facteurs mis en évidence ont systématiquement renvoyé à des contraintes structurelles (statut d'immigrant, règles d'admissibilité, délais administratifs, obstacles linguistiques, discrimination et filtres du marché locatif) qui prolongent l'instabilité du logement, même chez les personnes qui recherchent activement du travail et une situation stable (voir la section 5 : « Facteurs structurels à l'origine de l'itinérance chez les migrants »). Cette distinction est importante. L'augmentation de la capacité des refuges d'urgence répond à un besoin immédiat, mais n'empêche pas le système de replonger sans cesse les personnes dans des situations précaires.

Ces constatations ne doivent pas être interprétées comme suggérant que les populations migrantes exercent une pression supplémentaire sur les systèmes de logement. Elles révèlent plutôt comment les arrangements institutionnels existants et les conditions du marché entraînent et prolongent l'instabilité du logement pour des groupes précis.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : l'itinérance des migrants reflète la façon dont les règles, les délais, les points d'entrée et les marchés du logement interagissent pour créer de la vulnérabilité. Elle n'est pas uniquement le résultat de la pression démographique, mais aussi de l'organisation systémique.

6.2. D'un « modèle de rupture » à un modèle d'exposition cumulative et « sans ancrage »

De nombreux parcours décrits dans les entrevues n'ont pas débuté par une rupture ou une crise ponctuelle. Au contraire, l'instabilité s'est accumulée au fil du temps. Les participants ont évoqué des périodes d'attente répétées, des adresses instables, des lacunes dans leurs documents, des emplois précaires et des cycles d'hébergement temporaire (voir la section 5 : « Différence entre l'itinérance des migrants et l'itinérance locale et nationale »). L'instabilité du logement s'installe donc progressivement plutôt que de surgir soudainement. Si ces schémas sont observés chez les migrants, ils trouvent leur origine dans des conditions systémiques générales qui touchent plusieurs populations vulnérables, bien que les migrants les subissent souvent plus intensément en raison d'obstacles administratifs et structurels.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : la prévention doit intervenir avant l'apparition d'une situation visible d'itinérance. Le moment critique réside dans la stabilisation précoce et le maintien de la continuité par la suite.

6.3. Points d'entrée et défaillances de l'orientation

Les entrevues montrent que le premier contact avec les institutions influence fortement les résultats ultérieurs. Les personnes qui ont reçu des renseignements clairs, des documents en temps opportun et des orientations coordonnées étaient mieux placées pour trouver une stabilité. Celles qui sont arrivées tardivement, se sont fiées à des conseils informels ou ont emprunté des parcours fragmentés ont rencontré des lacunes et des retards. La vignette de la section 5 (« L'histoire d'Habiba ») illustre à quel point la désinformation et les procédures rigides peuvent prolonger l'instabilité avant qu'un soutien stable ne soit assuré.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : les parcours sont façonnés non seulement par les « besoins », mais aussi par l'orientation, les renseignements et la coordination entre les services. Renforcer la « porte d'entrée » et améliorer les transferts réduit le risque systémique.

6.4. Regroupement des institutions et contraintes de mobilité

La cartographie des parcours montre que les déplacements se concentrent autour d'un nombre limité de nœuds institutionnels. La plupart des participants ont décrit une séquence semblable : arrivée à l'aéroport, orientation vers le PRAIDA, hébergement temporaire et visites répétées auprès d'organismes de soutien dans le centre-ville de Montréal. Ces déplacements reflètent la façon dont les services sont organisés. Les centres d'accueil, les refuges et les organismes communautaires sont regroupés géographiquement, tandis que les logements temporaires sont souvent situés ailleurs. Les participants ont décrit les conséquences de cette dispersion : temps de trajet, coûts de transport, rendez-vous manqués et retards dans la documentation ou la recherche d'emploi. Lorsque le logement et les services sont physiquement déconnectés, la stabilisation devient plus difficile.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : La coordination territoriale devrait être considérée comme faisant partie intégrante de la conception des politiques en matière de logement, et non comme une préoccupation logistique secondaire.

6.5. Décalage temporel : délais administratifs et marché locatif

Les personnes interrogées ont maintes fois évoqué les retards entre les processus administratifs (permis, rendez-vous, approbations d'aide) et le rythme du marché locatif. Les solutions d'hébergement temporaires proposées par le gouvernement ont aussi été décrites comme strictement limitées dans le temps. Par exemple, les durées de séjour signalées allaient de 14 jours pour les hommes célibataires à environ 100 jours pour les familles (voir section 5 : « Ressources utilisées... »). Lorsque ces délais expirent, les personnes doivent se lancer sur un marché locatif qui exige des antécédents de crédit, des garants ou des documents qu'elles ne possèdent peut-être pas encore.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : lorsque les délais administratifs ne correspondent pas aux réalités du logement, l'instabilité devient prévisible. La coordination temporelle est aussi importante que la capacité en lits.

6.6. Fragmentation institutionnelle

Différents systèmes – immigration, emploi, santé, refuges, logement – fonctionnent selon des mandats et des règles distincts. Les participants ont décrit devoir refaire des démarches administratives, raconter de nouveau leur histoire et composer avec des exigences incohérentes (voir la section 5 : synthèse « Systèmes de soutien au logement »). Au fil du temps, cette répétition engendre de la fatigue et une discontinuité des services. Certaines personnes ont décrit passer d'une organisation à l'autre sans trouver de solution claire.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : améliorer les résultats nécessite de renforcer la coordination et la continuité entre les services, et non pas seulement d'ajouter des ressources au sein de chaque secteur.

6.7. Le marché locatif comme système d'exclusion

Les résultats montrent que la précarité du logement est en grande partie due à des obstacles de fait qui existent « au sein » même du marché locatif : garants, antécédents de crédit, contraintes liées aux documents et au statut, ainsi que discrimination ouverte ou voilée. Ces filtres poussent les personnes vers des situations à haut risque : surpeuplement, sous-locations informelles, cautions problématiques et logements inadéquats (voir la section 5 : « Facteurs structurels... » et les passages sur la discrimination et l'exploitation en matière de logement). Il ne s'agit pas seulement d'une question d'offre, mais aussi d'une question de mécanismes manquants qui pourraient se substituer à la confiance ou aux cautionnements dans un marché qui pénalise les nouveaux arrivants sans antécédents locaux.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : augmenter l'offre de logements est nécessaire, mais insuffisant. Des mécanismes aidant les nouveaux arrivants à satisfaire aux exigences en matière de location, comme des cautionnements institutionnels ou des contrats de location négociés, peuvent réduire les obstacles à l'entrée.

6.8. Le marché du travail comme système d'exclusion

Les résultats montrent que le marché du travail constitue un autre système d'exclusion pour les migrants en situation d'itinérance. La reconnaissance conditionnelle des diplômes et la non-reconnaissance de l'expérience professionnelle antérieure, les obstacles linguistiques et culturels, ainsi que la discrimination parfois rencontrée, représentent autant de défis pour trouver un emploi stable.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : Les mécanismes qui aident les nouveaux arrivants à répondre aux exigences du marché du travail, comme les formations gratuites ou la mise en relation avec des employeurs en pénurie de main-d'œuvre, peuvent réduire les obstacles à l'accès à l'emploi.

6.9. Invisibilité et sous-dénombrement

Une part importante des personnes migrantes en situation d'itinérance se présente sous la forme d'itinérance cachée : hébergement temporaire chez des connaissances, circulation au sein de réseaux informels et refus de recourir aux services en raison de la peur, de la stigmatisation ou des risques perçus liés à leur statut (voir la section 5 : passages sur « l'itinérance invisible » et la précarité juridique). Cette situation réduit la visibilité statistique et oriente les interventions publiques vers ce qui est le plus visible (itinérance de rue et refuges), laissant de côté les formes de logement précaire.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : les instruments de mesure et de planification ancrés dans l'itinérance visible ont tendance à arriver trop tard. Les politiques ont besoin d'indicateurs et de méthodes permettant de saisir les parcours cachés et les risques précoces.

6.10. Réseaux informels comme infrastructure parallèle

Les réseaux informels (famille élargie, liens communautaires, échange de renseignements sur WhatsApp, solutions d'hébergement, lieux de culte) apparaissent comme une infrastructure de survie parallèle qui assure temporairement un toit et l'accès à l'information (voir la section 5 : « Soutien informel » et la description de l'hébergement sous « Organisations communautaires »). Toutefois, cette infrastructure est fragile : elle atteint ses limites, s'érode et peut exposer les personnes à la coercition ou aux mauvais traitements. À la section 5 : « Trajectoires spatiales et orientation urbaine », ce schéma est décrit comme un « nomadisme urbain forcé », associé à des déplacements répétés (y compris plusieurs changements de logement en un mois) et à un manque d'espace de stockage, qui constitue une dimension matérielle de l'instabilité.

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : lorsque le système formel ne parvient pas à transformer les mesures de soutien temporaires en parcours de stabilisation, les réseaux informels font office de tampon qui peut finir par perpétuer une précarité prolongée.

6.11. Genre et sécurité : la précarité du logement comme exposition à la violence et au contrôle

Les trajectoires des femmes, en particulier celles des femmes sans statut ou en relation de dépendance, sont marquées par des risques précis : violence familiale, coercition, menaces, harcèlement sexuel et conditions de logement « privées » où le pouvoir est très asymétrique (voir la section 5 : « Un parcours marqué par un déséquilibre des pouvoirs, la honte et l'incertitude »). Cette dimension demeure souvent invisible, car la rue n'est pas toujours le lieu central; la précarité se déroule fréquemment à l'intérieur, sous le contrôle ou la peur

Incidence sur la conception des politiques et des systèmes : les réponses ne peuvent pas être neutres sur le plan du genre. Les « solutions de logement » doivent explicitement intégrer la sécurité, l'intimité et la continuité, et ne pas se limiter à un hébergement à court terme.

6.12. Répercussions intégrées sur la conception des systèmes et de la ville

Ensemble, les résultats révèlent une tendance constante : Montréal dispose de multiples mesures de soutien susceptibles de prévenir l'itinérance immédiate, mais celles-ci fonctionnent souvent comme un système temporaire qui entretient une forme de précarité prolongée plutôt que de permettre des sorties stables (voir la section 5 : « Ressources utilisées... », y compris la mention d'un « système temporaire qui entretient une forme de précarité permanente », et la synthèse « Systèmes de soutien au logement »). Il en résulte un ensemble de principes de conception qui devraient servir de guide à la section suivante (Recommandations), sans reformuler les constatations :

- **Continuité et orientation** comme fonction centrale (réduction des retours et des pertes d'admissibilité).
- **Harmonisation temporelle** entre les processus administratifs, les mesures de soutien et l'accès au logement.
- **Réduction des frictions informationnelles** (renseignements fiables, multilingues et fondés sur l'espace).
- **Médiation sur le marché locatif** pour remplacer le crédit/les cautionnements et lutter contre la discrimination.
- Des hébergements d'urgence aux **solutions de logement durables**.
- **Sécurité et genre** comme critères explicites dans la conception des politiques et des services.
- **Saisie de l'invisible** (mesures permettant de détecter la précarité avant l'itinérance de rue).
- **Perspective spatiale (Collectif Liquid Space Lab)** : les nœuds, les corridors et la géographie des ressources comme partie intégrante de la solution.
- **Mise en œuvre progressive des réformes** pour passer des interventions d'urgence à une **stabilité à long terme**.

Dans leur ensemble, les mécanismes abordés dans les sections 6.1 à 6.11 révèlent que l'itinérance des migrants résulte de l'interaction entre les délais institutionnels, les filtres du marché et les structures de gouvernance fragmentées, plutôt que de crises isolées. Le tableau ci-dessous résume la façon dont les principaux acteurs interviennent dans ce cadre axé sur les processus, en indiquant où l'érosion est atténuée, où le manque d'ancrage persiste et où la désynchronisation institutionnelle se reproduit.

Tableau 1. Mécanismes institutionnels façonnant les trajectoires de l'itinérance des migrants à Montréal

Acteur institutionnel	Position structurelle dans le système	Mécanisme activé dans les trajectoires des migrants	Limites structurelles	Effet sur la trajectoire du logement (axé sur les processus)
Immigration/système juridique	Structure de gouvernance régissant le statut	Réglementation temporelle de l'admissibilité, des permis de travail et de la protection	Longs délais de traitement; lacunes en matière d'admissibilité; fardeau administratif	Engendre une désynchronisation institutionnelle; prolonge l'exposition au risque lié au logement; déclenche une érosion cumulative
PRAIDA (infrastructure d'accueil)	Centre provincial d'accueil et de triage à l'arrivée	Ancrage institutionnel temporaire à l'entrée; confinement à court terme	Séjours de durée limitée; admissibilité stricte; faible concordance avec le marché locatif	Réduction de l'exposition immédiate sans résoudre le problème du manque d'ancrage; les dates limites de départ peuvent accélérer l'érosion
Refuges d'urgence (p. ex., Mission Old Brewery, Maison du Père)	Infrastructure de gestion de crise	Stabilisation institutionnelle à court terme; médiation dans un nombre limité de cas	Intégrés à une gouvernance fragmentée; dépendants de l'accès au marché locatif	Retarde l'itinérance visible; peut normaliser la précarité prolongée si les parcours de stabilisation échouent
Organisations communautaires d'orientation (p. ex., Collectif Bienvenu)	Infrastructure relationnelle et informationnelle	Correction des parcours; rétablissement de l'ancrage social; traduction institutionnelle	Effet de levier limité sur le logement; saturation des ressources	Réduction des défaillances de l'orientation; ralentissement de l'érosion; ne modifie pas structurellement l'exclusion du marché
Intermédiaires du marché locatif (p. ex., modèle du Centre de réfugiés)	Acteurs de la société civile jouant un rôle de médiation sur le marché	Substitution institutionnelle pour pallier le manque de crédibilité locative (caution, gestion des baux)	Échelle limitée; nécessite beaucoup de ressources; dépend de la coopération des propriétaires-bailleurs	Transforme le manque d'ancrage en ancrage temporaire; atténue directement les filtres d'exclusion; réduit l'érosion
Marché locatif privé	Principal mécanisme d'attribution des logements	Filtrage structurel (antécédents de crédit, cautions, documentation, discrimination)	Pénurie, crise de l'abordabilité, exclusion des personnes racisées	Principal responsable du manque d'ancrage institutionnel; accélère l'érosion cumulative
Réseaux informels (famille, pairs, communautés religieuses)	Infrastructure de survie parallèle	Ancrage relationnel temporaire; redistribution des risques liés au logement au sein des collectivités	Fragilité; saturation; exposition à l'exploitation ou au contrôle	Retarde l'itinérance visible; entretient l'itinérance cachée; peut renforcer l'instabilité à long terme
Santé et Services sociaux (CIUSSS)	Centre institutionnel public recoupant le risque lié au logement	Points d'orientation et de sortie	Mauvaise coordination avec les systèmes de logement	Peut réduire l'érosion si la continuité est assurée; peut intensifier la désynchronisation lorsque la sortie n'est pas accompagnée d'une planification du logement

Ces constatations invitent à abandonner les interprétations qui attribuent l'itinérance à des caractéristiques individuelles ou collectives, pour s'orienter vers une compréhension de la façon dont les configurations institutionnelles façonnent les parcours de logement.

7. RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes s'appuient sur les mécanismes décrits aux sections 5 et 6 et partent du principe que l'itinérance chez les migrants n'est pas un problème distinct ou isolé, mais s'inscrit dans le cadre de contraintes systémiques plus larges qui entravent l'accès au logement. Elles visent à réduire les lacunes prévisibles du système et à renforcer les parcours menant à un logement stable.

L'accent est mis sur l'amélioration des processus d'entrée et d'orientation, l'alignement des délais institutionnels sur les réalités du logement, la réduction des obstacles sur le marché locatif privé, l'amélioration de l'accès à l'information et l'intégration d'une perspective spatiale dans la coordination des services.

7.1. Renforcer les points d'entrée et les orientations pour éviter les lacunes dans les services

Les constatations font état de défaillances répétées au moment de l'entrée et de la transition. Les personnes sont renvoyées d'un organisme à un autre, doivent refaire leur demande, perdent la continuité des documents et de la communication, et sont victimes de lacunes lorsque leur situation ne correspond pas aux catégories d'admissibilité normalisées. La priorité initiale est donc d'élaborer un protocole de transfert entre organismes qui serve de « norme d'orientation chaleureuse », et non pas simplement de liste de personnes-ressources. En pratique, il s'agit de s'entendre sur un ensemble minimal de données de transfert (ce qui doit accompagner la personne), désigner une personne-ressource pour le transfert de chaque côté de l'orientation, et définir des critères d'orientation pour les scénarios fréquents (nouveaux arrivants, demandes tardives, situations familiales, risques pour la sécurité et perte imminente de logement). Un petit groupe de travail entre les organismes peut rapidement mettre en œuvre ces mesures en se concentrant sur les quelques transitions qui donnent lieu au plus grand nombre de rebonds dans le système.

Outre le renforcement des transferts entre les organismes, le système a besoin de renseignements ciblés aux points d'entrée clés, en particulier à l'aéroport et dans d'autres lieux de premier contact, afin que les demandeurs d'asile reçoivent des conseils clairs et multilingues sur ce qu'ils doivent faire immédiatement, où se rendre, et les démarches et documents requis pour éviter un mauvais acheminement précoce et une exposition évitable à l'itinérance.

Étant donné qu'une part importante des cas se situe dans des « zones grises » (demandes tardives, impasses administratives, situation irrégulière ou admissibilité ambiguë), le système nécessite aussi une aide à l'orientation spécialement conçue pour ces circonstances. Pour ce faire, il faut clarifier la conception institutionnelle. Il s'agit d'un problème de conception. Les cas complexes ou ambigus nécessitent une orientation juridique et administrative précoce, des pratiques de divulgation sûres et des procédures d'orientation qui réduisent la peur et la désinformation. Concrètement, les partenaires devraient cartographier les capacités existantes sur le plan juridique et de la défense des droits, définir des déclencheurs standard pour l'orientation (p. ex., perte imminente de logement, risque pour la sécurité, lacunes dans la documentation) et créer une procédure d'orientation sûre qui réduit le temps perdu en raison d'orientations mal acheminées.

Enfin, un soutien de base à la continuité devrait devenir une pratique courante dans les refuges et les services aux nouveaux arrivants : points de contact stables, soutien pour conserver une adresse au besoin, suivi des rendez-vous, stockage sûr des documents et accès aux moyens de communication de base. La continuité est l'infrastructure qui empêche que de petites interruptions administratives ne se transforment en perte de logement. Elle constitue un domaine où un soutien dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement est réalisable grâce à des exigences de programme et à des ressources ciblées.

Responsable : Gouvernement du Québec (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]/PRAIDA)

Partenaires : Ville de Montréal, fournisseurs de refuges, organismes de soutien à l'établissement, organisations communautaires

7.2. Harmoniser les délais administratifs avec les réalités et l'urgence du logement

Une deuxième priorité consiste à s'attaquer au décalage temporel qui se manifeste régulièrement dans le parcours des migrants en matière de logement : les délais institutionnels (permis, rendez-vous, francisation, audiences, lettres de confirmation, décisions d'admissibilité) ne correspondent souvent ni au rythme et à la rigidité du marché locatif, ni aux délais liés à de nombreux hébergements temporaires. En pratique, les personnes concernées peuvent être amenées à devoir trouver un logement avant même de disposer des documents, de la stabilité de revenus, des capacités linguistiques ou de l'accès au marché nécessaires pour y parvenir. En conséquence, l'instabilité du logement devient la norme plutôt qu'une exception. Les recommandations formulées ici posent donc la coordination des délais comme une politique fondamentale et un paramètre essentiel de la conception des services.

Ce défi ne doit pas être sous-estimé. Les processus d'immigration concernent plusieurs administrations et obligations légales, tandis que les systèmes de logement fonctionnent selon des logiques de marché très différentes, façonnées par les taux d'inoccupation, les pratiques de sélection des propriétaires-bailleurs et l'offre limitée de logements abordables. Les programmes d'hébergement temporaire sont aussi limités par des contraintes de capacité, des restrictions budgétaires et des exigences liées au roulement des locataires. Une synchronisation totale est peu probable. L'objectif pratique n'est donc pas un alignement parfait, mais la création de mécanismes de transition flexibles qui atténuent les conséquences des retards prévisibles sur le logement.

Un levier institutionnel particulier concerne les politiques d'accueil et opérationnelles du PRAIDA, que les parties prenantes jugent insuffisamment adaptées aux volumes d'arrivées actuels et aux parcours de stabilisation plus longs. Il convient de donner la priorité à un examen ciblé des politiques et des opérations, couvrant les règles d'admissibilité, les limites de durée, les pratiques de réadmission et la coordination avec les parcours de logement en aval, afin que le mandat et les procédures du PRAIDA reflètent mieux les réalités actuelles et réduisent les retours prévisibles vers des conditions de logement précaires. Cet examen est particulièrement pertinent, étant donné que le PRAIDA fonctionne actuellement avec plus de 70 % de ses ressources inutilisées.

L'hébergement temporaire devrait inclure une fonction de transition explicite et coordonnée lorsque le marché privé ne peut pas absorber les départs dans le délai imparti. Pour ce faire, il pourrait être nécessaire de prévoir des prolongations modestes, des logements de transition ou des capacités de transition réservées, associées à une gestion active des cas et à un soutien à la recherche de logement. De telles mesures devraient rester liées à des parcours de stabilisation clairs plutôt que de se transformer en un entreposage illimité.

Parallèlement, des « voies rapides » administratives devraient être créées lorsque la perte de logement ou un risque pour la sécurité est imminent, en particulier dans les cas concernant des familles avec enfants, de la violence familiale, une vulnérabilité sur le plan médical, ou des situations où des retards administratifs conduisent de manière prévisible à l'expulsion, à l'exploitation ou à l'itinérance. L'objectif n'est pas d'accélérer tous les processus sans distinction, mais de repérer les points de décision où les retards entraînent directement la perte de logement et d'intervenir en priorité à ces endroits.

Une règle pratique devrait aussi être instaurée : avant l'expiration de tout séjour temporaire limité dans le temps, un plan de sortie devrait déjà exister et être activement soutenu. De ce fait, il faut prévoir des points de contrôle formels à intervalles réguliers pendant le séjour, directement liés à un parcours de stabilisation (placement en logement, mesures de soutien au revenu, suivi juridique ou hébergement de transition), plutôt que de considérer la date d'expiration comme le moment où la planification commence. Dans un contexte de pénurie de logements, le système doit cesser de réagir au moment de la sortie pour amorcer les transitions suffisamment tôt afin d'éviter un nouveau déménagement forcé.

Responsable : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et gouvernement du Québec

Partenaires : PRAIDA, Ville de Montréal, fournisseurs de logements

7.3. Améliorer l'accès à des renseignements clairs, multilingues et fiables

Les résultats indiquent que l'information et la communication ne sont pas des besoins secondaires; elles déterminent les parcours. Lorsque les personnes ne savent pas où aller, quelles règles s'appliquent et comment s'y retrouver dans les services municipaux, elles perdent du temps, manquent des occasions et peuvent être poussées vers des solutions informelles peu sûres. Les recommandations considèrent donc l'accès à l'information comme un pilier essentiel de la stabilisation.

Tout d'abord, l'écosystème de services devrait produire un manuel opérationnel interorganismes complété par un guide multilingue destiné aux usagers, ou renouveler/adapter les guides existants, comme le carnet de route du CERDA. La composante opérationnelle devrait réduire l'incertitude en première ligne en éclaircissant les voies d'orientation, les critères d'admissibilité de base, les délais prévus et les pratiques de transfert normalisées. La composante destinée aux usagers devrait être conçue pour une circulation dans le monde réel (y compris sous des formats adaptés aux appareils mobiles) et devrait inclure non seulement « où se trouvent les services », mais aussi comment se repérer dans la ville : conseils sur les transports en commun, principaux nœuds et corridors, et indices pratiques sur la géographie des quartiers qui influent sur l'accès au travail, à la sécurité et aux services.

Deuxièmement, une carte de navigation vers les services, simple et régulièrement mise à jour, devrait être élaborée et tenue à jour, à la fois sous forme de ressource en ligne simple et de documents imprimables, en mettant l'accent sur les principaux nœuds et les instructions pratiques (horaires, règles d'accès, langues utilisées, transports).

Troisièmement, l'accès au Wi-Fi et à des bornes de recharge dans les principaux lieux de services favoriserait la continuité. Si les personnes dépendent de leurs téléphones pour la communication, l'orientation et la continuité administrative, le Wi-Fi et la recharge deviennent alors une infrastructure stabilisatrice. Cette mesure devrait être mise en œuvre sous la forme d'un projet pilote à petite échelle avec des critères d'évaluation clairs : sélectionner 5 à 10 points de service en collaboration avec les partenaires, installer des infrastructures de Wi-Fi et de recharge, et surveiller des indicateurs clés, comme l'utilisation, les rendez-vous manqués et les défaillances dans l'orientation.

Responsable : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et gouvernement du Québec (PRAIDA/MSSS)

Partenaires : Aéroports de Montréal, Ville de Montréal, organisations communautaires, organismes de soutien à l'établissement, fournisseurs de services numériques

7.4. Élargir l'accès au logement locatif grâce à la médiation sur le marché

Les résultats ont mis en évidence que l'itinérance chez les migrants est souvent le résultat de filtres d'exclusion au sein du marché locatif : garants, antécédents de crédit, documentation, incertitude quant au statut et discrimination. L'augmentation de l'offre ne suffira pas à elle seule à lever ces obstacles; il faut aussi mettre en place des mécanismes institutionnels qui aident les nouveaux arrivants à satisfaire aux exigences en matière de location standard et qui réduisent le risque perçu par les propriétaires-bailleurs. Une recommandation centrale consiste donc à intensifier la médiation sur le marché grâce à la location à risque réduit et à l'engagement des propriétaires-bailleurs, en s'inspirant de l'approche du Centre de réfugiés comme modèle de référence.

Dans ce modèle, l'organisation acquiert des logements sur le marché privé, réduit le risque pour les propriétaires-bailleurs grâce à un paiement initial et agit comme un intermédiaire constant pour la gestion des relations et la résolution des conflits. Le programme n'est pas conçu comme un refuge d'urgence, mais comme un outil de stabilisation qui offre un premier ancrage et aide à rétablir la crédibilité en matière de location. IRCC peut soutenir la mise à l'échelle de ce modèle en donnant la priorité aux volets de financement qui renforcent (i) les capacités de location/médiation des organismes sans but lucratif et (ii) l'infrastructure opérationnelle nécessaire pour gérer les relations avec les propriétaires-bailleurs, la cohabitation et la médiation.

La mise à l'échelle de cette approche nécessite des capitaux relais (ou des instruments de cautionnement équivalents) permettant des ententes de réduction des risques, comme les paiements anticipés ou les mécanismes de dépôt/cautionnement. Un fonds renouvelable, soutenu par des institutions financières, des partenaires municipaux/provinciaux et éventuellement des acteurs philanthropiques ou financiers, permettrait à cette approche de dépasser le stade des projets pilotes à petite échelle tout en assurant la responsabilité grâce à des critères d'admissibilité et d'utilisation clairs. En outre, un ensemble normalisé de mesures d'engagement des propriétaires-bailleurs devrait être élaboré : des modèles d'ententes, un point de contact unique, des procédures en cas d'incident et des attentes prévisibles en matière d'entretien et de résolution des conflits. L'objectif est de faciliter la participation des propriétaires-bailleurs et de réduire les risques pour eux, tout en protégeant les locataires contre les conditions d'exploitation. Enfin, la médiation sur le marché doit inclure des voies sûres pour lutter contre la discrimination et l'exploitation. Les personnes doivent pouvoir signaler les mauvais traitements liés au logement et bénéficier d'un accompagnement sans accroître la crainte liée à leur statut ou au contact avec les institutions.

Responsable : Société d'habitation du Québec (SHQ) et IRCC

Partenaires : Institutions financières, organismes de logement sans but lucratif, municipalités, associations de propriétaires-bailleurs

7.5. Passer des séjours d'urgence à des solutions de logement durables

Un point important à retenir est que les systèmes temporaires peuvent empêcher l'itinérance immédiate, mais qu'ils peuvent néanmoins perpétuer une précarité prolongée s'ils ne débouchent pas sur des solutions durables. Les recommandations accordent donc la priorité à la stabilisation comme objectif central : faire passer le système d'un confinement d'urgence à des parcours menant à une stabilité de logement à long terme.

Cette transition est difficile et ne doit pas être présentée comme un simple ajustement de programme. Le faible taux d'occupation du marché locatif montréalais, la hausse des loyers, les pratiques de sélection des propriétaires-bailleurs et la pénurie de logements abordables limitent considérablement les sorties des refuges et des hébergements temporaires. De plus, de nombreux migrants sont confrontés à des revenus instables, à des documents incomplets, à des obstacles linguistiques et à des antécédents de location limités, tandis que les organismes communautaires manquent souvent du financement opérationnel à long terme nécessaire pour assurer un suivi intensif. L'objectif n'est donc pas d'éliminer complètement les séjours d'urgence, mais d'augmenter progressivement la part des sorties menant à des solutions de logement stables.

Un parcours de stabilisation structuré peut être mis en place grâce à la location transitoire (souvent de six à huit mois), explicitement conçu comme une étape d'ancrage, puis comme une passerelle vers un bail indépendant. Le programme du Centre de réfugiés démontre comment un organisme sans but lucratif peut combiner l'accès au marché privé, la réduction des risques pour les propriétaires-bailleurs et des ententes de transition structurées afin de constituer des antécédents de location et d'assurer la stabilité à Montréal. Les acteurs fédéraux du logement (p. ex., Logement, Infrastructures et Collectivités Canada) et leurs partenaires devraient considérer ce programme comme une pratique prometteuse pouvant être étendue ou reproduite, plutôt que comme un cas isolé. De plus, des fonds et un soutien supplémentaires pourraient être accordés à des organismes, comme Foyer du Monde ou Le Pont, qui proposent des logements de transition de qualité jusqu'à ce que les personnes trouvent un logement permanent.

Afin de réduire les défaillances, il convient de formaliser les normes de correspondance et de cohabitation. Dans les milieux de vie partagés, la stabilité du logement repose en partie sur la compatibilité, des attentes claires et une médiation crédible. Plutôt que de s'en remettre à un jugement ponctuel, les responsables des parcours devraient utiliser des critères de correspondance structurés (incluant des considérations liées à la langue et au genre, le cas échéant), fournir une orientation sur les règles de la vie en communauté et maintenir un protocole de médiation qui prévient les départs évitables.

La stabilisation du logement nécessite aussi des mesures de soutien coordonnées. Les conseils administratifs, les orientations juridiques, l'orientation pratique et le soutien à la continuité devraient être planifiés autour des 90 premiers jours de stabilité du logement, période durant laquelle les routines et les démarches administratives sont en cours de reconstruction. L'employabilité et le soutien au revenu doivent être considérés comme un pilier central de la durabilité. Lorsque les sorties des logements de transition ont lieu sans que le revenu soit stable, le parcours risque d'engendrer un cycle d'ancrage et de rechute. Les liens avec l'employabilité, le placement et la formation linguistique compatible avec les horaires devraient donc être intégrés au parcours plutôt que traités comme des ajouts facultatifs. Enfin, pour rendre les initiatives de logement communautaire durables à grande échelle, le financement aligné sur la Stratégie nationale sur le logement devrait donner la priorité aux capacités opérationnelles pluriannuelles (location, médiation, suivi), et non seulement aux placements à court terme.

Responsable : Ville de Montréal et SHQ

Partenaires : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, fournisseurs de logements sans but lucratif, agences de placement

7.6. Faire de la sécurité et du genre des critères explicites dans la conception des logements

Les résultats montrent clairement que la précarité du logement n'est pas neutre sur le plan du genre et qu'une part importante de l'itinérance chez les migrants se cache derrière des solutions « privées » dangereuses, marquées par la contrainte, la violence et la dépendance. Les recommandations doivent donc considérer la sécurité, l'intimité et la continuité comme des critères explicites dans la conception des logements temporaires et de transition. Une procédure d'orientation sûre devrait être mise en place pour les femmes confrontées à la violence ou à une peur grave liée à leur statut, comprenant des déclencheurs d'orientation clairs et des pratiques de divulgation sûres aux points de contact de première ligne. En outre, des normes minimales en matière de vie privée et de sécurité devraient être intégrées aux exigences opérationnelles et de financement des hébergements temporaires et de transition, afin que les solutions de logement ne reproduisent pas involontairement l'exposition à des risques. Le personnel de première ligne de tous les secteurs devrait bénéficier d'une formation minimale sur la divulgation en toute sécurité, la détection des risques et les pratiques d'orientation.

Enfin, le système a besoin de ressources et de procédures d'orientation confidentielles et facilement accessibles pour les migrants non inscrits, qui sont souvent exclus des mesures de soutien traditionnelles et exposés à un risque accru d'exploitation et d'itinérance cachée. Il s'agit notamment de points de contact sûrs, d'une orientation juridique et administrative précoce, ainsi que de mesures de soutien en matière de logement qui ne pénalisent pas les personnes en raison de l'absence de documents, tout en maintenant des protections claires en matière de confidentialité et de crainte de mesures d'exécution.

Responsable : Gouvernement du Québec (MSSS/ministère responsable de la condition féminine)

Partenaires : Maisons d'hébergement pour femmes, organismes au service des migrants, municipalités

7.7. Améliorer la mesure de l'itinérance cachée

Comme l'itinérance des migrants est souvent cachée, une planification fondée seulement sur l'itinérance visible restera réactive. Le système a besoin qu'on mesure la précarité du logement et la dynamique des trajectoires au-delà des refuges et des dénombrements dans la rue. Il est possible d'y parvenir sans recourir à des systèmes de données lourds ou intrusifs. Il suffit de compléter la mesure par des systèmes périphériques qui détectent la précarité cachée : écoles, cliniques communautaires, banques alimentaires, lieux de culte et organismes de soutien aux nouveaux arrivants. Un ensemble minimal d'indicateurs de trajectoire devrait être défini et suivi : mobilité forcée, rebond dans le système, rendez-vous manqués liés à des obstacles de transport ou de communication, et insécurité en matière de stockage. Les parcours de stabilisation devraient inclure un suivi systématique à trois, six et douze mois après la sortie, permettant

d'en savoir plus sur le maintien du logement et d'éviter que les résultats à long terme ne se réduisent à des anecdotes.

Responsable : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Partenaires : Ville de Montréal, universités, organismes communautaires

7.8. Adopter une approche spatiale : mieux relier les services à travers la ville pour favoriser la stabilité du logement

Les constatations indiquent que les parcours sont organisés dans l'espace : les ressources se regroupent dans certains nœuds, les services nécessitent des déplacements et une coordination des horaires, et les schémas de dispersion (y compris la dispersion des logements loués) créent un fardeau logistique qui se traduit directement par des rendez-vous manqués et un retard dans la stabilisation. Les recommandations devraient donc comprendre une stratégie territoriale.

Cet objectif est complexe et ne doit pas être compris comme une simple répartition des services à travers la ville. Les organisations existantes sont déjà ancrées dans des quartiers, des baux et des zones desservies par des institutions, tandis que les volets de financement et les mandats sont souvent propres à chaque secteur plutôt que coordonnés sur le plan territorial. Les temps de déplacement en transports en commun, les horaires de service, l'accessibilité linguistique et l'acceptation par le quartier peuvent aussi limiter le déménagement ou l'expansion. De plus, les possibilités de logement sur le marché privé apparaissent souvent là où des logements sont disponibles plutôt que là où les services sont concentrés. L'objectif pratique n'est donc pas de repenser le système urbain à partir de zéro, mais de mieux relier les atouts existants et de réduire les frictions spatiales qui nuisent à la stabilisation.

La première étape consiste à déterminer trois à cinq pôles prioritaires où la coordination des services peut être intensifiée, soit par le partage des locaux dans la mesure du possible, soit par une coordination fonctionnelle lorsque le partage physique n'est pas possible. Ces pôles doivent s'appuyer sur les concentrations existantes de services plutôt que de nécessiter des infrastructures entièrement nouvelles. Deuxièmement, des « corridors de services » doivent être définis en tenant compte des transports en commun et du potentiel piétonnier, en harmonisant les heures d'ouverture, les horaires de rendez-vous et les règles d'accès avec les contraintes réelles de mobilité. Troisièmement, les programmes de stabilisation par la location qui s'appuient sur des logements privés dispersés devraient intégrer des critères de localisation, en privilégiant la proximité des pôles, l'accès aux transports en commun et les corridors d'emploi dans la mesure du possible, afin de réduire les coûts spatiaux qui nuisent à la stabilisation.

Plutôt que de poursuivre un aménagement du territoire idéalisé, l'accent devrait être mis sur une coordination progressive : utiliser la cartographie, l'harmonisation des horaires, le soutien à la mobilité et les mesures incitatives liées à la localisation pour rendre le contexte actuel des services plus efficaces pour les ménages confrontés à la précarité du logement et parfois à la précarité juridique.

Responsable : Ville de Montréal et Autorité régionale de transport métropolitain

Partenaires : CIUSSS/CISSS, organismes communautaires, SHQ

7.9. Mettre en œuvre progressivement les réformes pour passer des interventions d'urgence à une stabilité à long terme

La mise en œuvre doit se dérouler par étapes, en trouvant un équilibre entre les premières mesures de mise en œuvre et les changements structurels. Au cours des six premiers mois, la priorité est de mettre à l'essai le protocole de transfert entre les organismes (y compris un ensemble minimal de données de transfert), de mettre en œuvre un ensemble minimal de mesures de continuité et de fournir une infrastructure d'information initiale (manuel opérationnel et première carte de navigation), parallèlement à des normes de correspondance/médiation pour les logements partagés de transition et à la détermination des pôles prioritaires. Sur une période de six à dix-huit mois, l'accent devrait être mis sur la mise à l'échelle

de la médiation sur le marché : établir un capital relais, étendre les capacités de location et de médiation sur le modèle de l'approche du Centre de réfugiés, opérationnaliser les parcours de stabilisation, intégrer des mesures de soutien à l'employabilité et déployer une connectivité ciblée aux principaux nœuds. Au-delà de dix-huit mois, la stratégie territoriale devrait être consolidée par la mise en œuvre d'un réseau de pôles et de corridors et des ajustements itératifs fondés sur les données de suivi, dans le but de faire passer le système d'un confinement d'urgence à une stabilisation durable.

Responsable : Ville de Montréal et gouvernement du Québec

Partenaires : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, SHQ, PRAIDA, organismes communautaires, fournisseurs de logements

7.10. Éliminer les obstacles à l'emploi formel pour favoriser la stabilisation du logement

Un revenu stable est une condition essentielle pour atteindre et maintenir la stabilité du logement. Pourtant, de nombreux migrants se heurtent à des obstacles persistants pour accéder au marché du travail formel, notamment des retards dans l'obtention de permis de travail, une reconnaissance limitée des titres de compétences étrangers, un manque d'expérience locale, des défis linguistiques et les perceptions de risque des employeurs. Ces obstacles prolongent l'insécurité financière et limitent l'accès au logement locatif, augmentant ainsi le risque de prolonger la précarité. L'accès à l'emploi doit donc être considéré comme un élément central de la stabilisation du logement.

Cet objectif est important, mais difficile à atteindre rapidement. L'intégration au marché du travail dépend de plusieurs systèmes qui ne sont pas toujours harmonisés : les processus fédéraux d'immigration déterminent l'autorisation à travailler, les organismes provinciaux réglementent les professions et la reconnaissance des titres de compétences. Quant aux employeurs, ils réagissent aux conditions du marché, aux risques perçus et à leur capacité d'embauche. De plus, de nombreux migrants doivent concilier leurs efforts de recherche d'emploi avec l'instabilité du logement, les responsabilités en matière de garde d'enfants, les coûts de transport ou les rendez-vous obligatoires liés aux processus d'immigration et d'établissement. L'accès à l'emploi n'est donc pas un simple levier stratégique, mais un défi de coordination entre les institutions.

Les gouvernements et les partenaires devraient renforcer les parcours structurés vers l'emploi en officialisant les partenariats entre les organismes communautaires et les employeurs afin de faciliter une intégration plus rapide sur le marché du travail, en particulier dans les professions où une intégration rapide est possible. L'élargissement de ces initiatives aux régions confrontées à des pénuries de main-d'œuvre pourrait accélérer davantage la sécurité du revenu tout en allégeant la pression sur les marchés métropolitains de l'habitation, à condition que des mesures de soutien au déménagement et des options de logement soient mises en place. Des mesures complémentaires, comme la reconnaissance simplifiée des titres de compétences, des formations de transition ciblées, des stages rémunérés et des programmes linguistiques flexibles compatibles avec les horaires de travail, amélioreraient la durabilité.

L'objectif pratique n'est pas l'intégration immédiate de tous les nouveaux arrivants au marché du travail, mais un accès plus rapide et plus réaliste à des voies de revenus stables qui réduisent la dépendance à l'égard des mesures de soutien temporaires et augmentent la probabilité d'obtenir un logement durable.

Responsable : IRCC et Emploi-Québec/Services Québec

Partenaires : Employeurs, chambres de commerce, organismes communautaires

7.11 Recadrer l'itinérance des migrants sous l'angle institutionnel axé sur les processus

Les réponses stratégiques devraient aller au-delà d'une vision de l'itinérance chez les migrants principalement considérée comme le résultat d'événements isolés de la vie. Les constatations suggèrent que l'itinérance des migrants se manifeste souvent graduellement, sous l'effet de retards administratifs, de règles d'admissibilité, d'orientations fragmentées et d'obstacles sur le marché locatif. De nombreux migrants

ne perdent pas leur logement à la suite d'une rupture nette; ils ont plutôt du mal à s'ancrer de façon stable à leur arrivée et voient leurs perspectives se réduire au fil du temps. Reconnaître cette tendance permettrait de repérer plus tôt les risques et encouragerait des politiques axées sur la continuité, la coordination et la stabilisation plutôt que sur une intervention de crise à un stade avancé.

Ce recadrage pose toutefois des défis différents selon les acteurs. Les gouvernements organisent souvent leurs programmes selon des mandats distincts : immigration, logement, soutien au revenu, santé ou itinérance. Il peut donc être difficile de percevoir les parcours cumulatifs au-delà des cloisonnements administratifs. Les acteurs municipaux peuvent être principalement confrontés à l'itinérance visible dans l'espace public et donc donner la priorité aux interventions d'urgence, aux campements et aux pressions sur les refuges plutôt qu'à la précarité du logement en amont. Les fournisseurs de services répondent fréquemment à des besoins quotidiens urgents et peuvent avoir une capacité limitée pour le suivi longitudinal des dossiers ou la coordination intersectorielle. Les chercheurs et les organismes de données s'appuient souvent sur l'utilisation des refuges, les dénombrements ponctuels ou des ensembles de données propres à un programme, qui sous-estiment l'itinérance cachée et les trajectoires fragmentées.

Pour relever ce défi, il faut des outils d'analyse partagés et des indicateurs communs à tous les systèmes. Les gouvernements devraient intégrer des indicateurs de prévention liés à la précarité du logement à un stade précoce, et pas seulement aux situations de crise. Les municipalités devraient compléter les indicateurs d'itinérance visible par des mesures de l'itinérance cachée et familiale. Les fournisseurs de services devraient être soutenus pour documenter les parcours et les résultats des orientations, et pas seulement les volumes de services. Les universités et les organismes de recherche sur les politiques peuvent aider à mettre au point des cadres de données fondés sur les trajectoires qui permettent aux institutions de repérer les cas où un décalage entraîne une perte de logement qui aurait pu être évitée.

L'objectif n'est pas seulement un changement conceptuel, mais une évolution pratique dans la façon dont les problèmes sont détectés, mesurés et gérés, afin que les interventions aient lieu plus tôt et que les réponses du système deviennent plus cohérentes.

Responsable : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, gouvernement du Québec et Ville de Montréal

Partenaires : Universités, fournisseurs de services, organismes de recherche sur les politiques

8. CONCLUSIONS

Le présent rapport avait pour objectif de documenter et de mieux comprendre une réalité croissante, mais encore insuffisamment reconnue : l'itinérance chez les migrants à Montréal. Bien que l'itinérance et l'immigration aient chacune fait l'objet d'importants travaux de recherche et d'une attention particulière de la part des décideurs politiques au Canada, leur recoupement demeure relativement peu exploré. Pourtant, les constatations de cette étude suggèrent que l'itinérance chez les migrants n'est plus un phénomène marginal ou temporaire.

Les données recueillies au moyen d'entrevues, de groupes de discussion, d'analyses documentaires et d'un examen des statistiques accessibles mènent à une conclusion centrale : l'itinérance chez les migrants résulte rarement d'une seule rupture ou d'un échec personnel. Elle s'explique plutôt comme le résultat cumulatif d'un décalage institutionnel. Les délais liés à l'immigration, les marchés du logement, les règles d'admissibilité aux services, les procédures administratives et les processus d'intégration sur le marché du travail fonctionnent souvent selon des logiques et des échéances différentes. Lorsque ces systèmes ne parviennent pas à s'articuler efficacement, l'instabilité du logement devient prévisible. De nombreux migrants se retrouvent rarement soudainement en situation d'itinérance. Au contraire, ils arrivent sans ancrage résidentiel sûr et passent progressivement par une série de situations précaires pouvant aboutir au recours à des refuges d'urgence, à une itinérance cachée ou à une instabilité prolongée.

Cet aperçu a d'importantes répercussions sur la conceptualisation de l'itinérance. Les cadres traditionnels au Canada ont souvent mis l'accent sur l'itinérance visible, le recours chronique aux refuges, la toxicomanie, les crises de santé mentale et l'occupation de l'espace public. Bien que ces réalités restent d'une importance cruciale, elles ne reflètent pas pleinement les parcours des migrants. Dans de nombreux cas, l'itinérance des migrants est généralement moins visible, davantage axée sur la famille, plus liée au genre et plus dispersée dans l'espace. Elle se manifeste souvent par des appartements surpeuplés et insalubres, des séjours temporaires chez des connaissances, des sous-locations informelles, des logements partagés instables ou des déplacements répétés entre des hébergements de courte durée. Ces situations peuvent ne pas apparaître dans les dénombrements dans la rue, mais elles sont synonymes d'une véritable insécurité de logement et entraînent souvent des difficultés importantes.

Montréal offre un contexte particulièrement important pour comprendre ces dynamiques. En tant que l'une des principales villes d'accueil d'immigrants au Canada, et en tant que région métropolitaine confrontée à de graves pressions sur l'abordabilité et à de faibles taux d'occupation des logements locatifs, Montréal concentre bon nombre des tensions structurelles qui façonnent la précarité du logement des migrants. C'est aussi une ville où les systèmes d'urgence, les organismes communautaires, les organismes d'aide aux immigrants et les acteurs municipaux ont dû s'adapter à des réalités en rapide évolution. La recherche met en lumière les efforts substantiels déjà déployés dans ces secteurs. Dans de nombreux cas, les services aux personnes en situation d'itinérance ont répondu aux besoins des migrants même s'il ne s'agissait pas de leur mandat initial, tandis que les organismes de soutien à l'établissement ont élargi leur rôle pour inclure l'aide au logement et la gestion des crises. Ces adaptations ont permis d'éviter des conséquences bien pires. Cependant, elles révèlent aussi que le système actuel repose largement sur l'improvisation institutionnelle.

Une deuxième conclusion importante concerne l'importance de l'itinérance cachée. Les systèmes de mesure existants s'appuient fortement sur les données relatives à l'utilisation des refuges et sur les dénombrements ponctuels. Ces outils demeurent précieux, mais ils ne reflètent qu'une partie du phénomène. Les migrants qui évitent les refuges, séjournent temporairement chez des proches, acceptent des conditions d'exploitation ou changent fréquemment de logement instable demeurent souvent invisibles dans les statistiques. Les femmes, les familles, les personnes en situation précaire et les enfants peuvent être particulièrement représentés dans ces formes cachées. Si les politiques se fondent seulement sur l'itinérance visible, une part importante des besoins ne sera pas prise en compte. Il est donc essentiel de disposer de meilleurs systèmes de données et de définitions plus larges de la précarité du logement.

Les constatations soulignent aussi que la stabilisation du logement ne peut être dissociée de l'emploi, du statut juridique, de l'acquisition de la langue, des transports et de la géographie urbaine. La stabilité du logement ne repose pas seulement sur l'hébergement. Elle dépend des sources de revenus, de l'accès aux documents, de la mobilité dans la ville, de la confiance dans les institutions et de la capacité à s'y retrouver dans des systèmes fragmentés. C'est pourquoi l'itinérance des migrants ne doit pas être traitée comme un problème relevant uniquement du secteur de l'itinérance. Il s'agit à la fois d'un problème de logement, d'immigration, de marché du travail et de gouvernance. Des réponses efficaces nécessiteront une coordination entre ces différents domaines.

Les recommandations présentées dans ce rapport s'appuient sur cette vision plus large. Elles préconisent des systèmes d'orientation plus solides aux points d'entrée, une meilleure adéquation entre les délais administratifs et les réalités du logement, des outils d'information multilingues, une médiation sur le marché locatif, des parcours de transition vers un logement indépendant, des mesures de soutien tenant compte du genre, une meilleure mesure de l'itinérance cachée, une coordination territoriale des services, l'accès à l'emploi et une perspective stratégique axée sur les processus. Aucune de ces mesures, prises isolément, ne permettra de résoudre le problème de l'itinérance des migrants. Ensemble, elles tracent toutefois une voie plus cohérente : passer d'une gestion d'urgence à une approche axée sur la prévention, la continuité et la stabilisation durable.

Enfin, cette étude suggère que l'itinérance des migrants ne doit pas être considérée comme le signe d'un échec de l'intégration de ces personnes, mais comme le signe que les systèmes ne se sont pas encore suffisamment adaptés à la mobilité contemporaine. En ce sens, l'itinérance des migrants sert de prisme de diagnostic. Elle révèle où les institutions sont déconnectées, où les marchés du logement sont exclusifs et où les calendriers des politiques ne correspondent pas aux réalités vécues. Pour y répondre efficacement, il faudra de la volonté politique, une coordination intergouvernementale et des investissements soutenus. Mais il faudra aussi changer de perspective : passer de la gestion des crises visibles après leur apparition à la prévention de la précarité cumulative avant qu'elle ne se transforme en situation d'itinérance. Ce changement pourrait, en fin de compte, profiter non seulement aux migrants, mais aussi à l'ensemble du système d'intervention en cas d'itinérance.

BIBLIOGRAPHIE

- Ager, A., & Strang, A. (2008). Understanding Integration: A Conceptual Framework. *Journal of Refugee Studies*, 21(2), 166–191.
- Ali, N. (2018). Understanding Hidden Homelessness - Research Matters Blog. Retrieved from <https://homelesshub.ca/blog/2018/understanding-hidden-homelessness/>
- ASFQ. (2025). Itinérance et aménagement de l'espace public : étude de cas du secteur de Saint-Roch à Québec. Québec, QC.: Architecture sans frontières Québec.
- ASFQ, Grimard, C., Wagner, S., Prince, E., Blanck, S., Lapalme, V., & Levasseur, É. (2023). Architecture + Itinérance : pratiques inclusives pour une ville solidaire. Québec, QC.: Architecture sans frontières Québec.
- Aubry, T., Agha, A., Mejia-Lancheros, C., Lachaud, J., Wang, R., Nisenbaum, R., Palepu, A., & Hwang, S. W. (2021). Housing Trajectories, Risk Factors, and Resources among Individuals Who Are Homeless or Precariously Housed. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 693(1), 102–122.
- Aubry, T., Farrell, S., Hwang, S. W., & Calhoun, M. (2013). Identifying the patterns of emergency shelter stays of single individuals in Canadian cities of different sizes. *Housing Studies*, 28(6), 910–927.
- Bachour, M. K. (2024). Can Canada become home without a house? The intersectional challenges to housing and settlement among refugees. *Housing Studies*, 39(10), 2504–2526.
- Barman-Adhikari, A., Rice, E., Onasch-Vera, L., & Hemler, M. (Eds.). (2018). *The Digital Lives of Youth Who are Homeless: Implications for Intervention, Policy, and Services*. Ottawa: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Boucher, G. (2025). Portrait et évolution des classes moyennes au Québec et au Canada. Montréal, QC. : Observatoire québécois des inégalités.
- Brais, H., & Laniyonu, A. (2025). Shelter in place: neighborhood policing of homelessness in Montreal, Canada. *Urban Geography*, 46(3), 612–631.
- Buccieri, K., Davy, J., Gilmer, C., & Whitmore, N. (2022). *Understanding Homelessness in Canada*. ON: Pressbooks.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale: Une chronique du salariat*: Fayard.
- Centraide du Grand Montréal. (2025, April). La face cachée de l'itinérance au Québec. Retrieved from <https://www.centraide-mtl.org/blogue/la-face-cachee-de-litinerance/>
- Clapham, D. (2003). Pathways approaches to homelessness research. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 13(2), 119–127.
- CMHC. (2024). Housing market information: Montreal CMA: Canada Mortgage and Housing Corporation.
- de la Calzada-Calugay, R., & Hanley, J. (2024). Homelessness and housing insecurity among im/migrants in Canada: A scoping review. *Canadian Journal of Urban Research*, 33(1), 43–59.
- Dej, E., Sanders, C. B., & Broll, R. (2025). The invisibility trap: The paradoxical effect of making homelessness invisible: Social Sciences and Humanities Research Council.
- Deleu, H., Schrooten, M., & Hermans, K. (2023). Hidden homelessness: A scoping review and avenues for further inquiry. *Social Policy and Society*, 22(2), 282–298.
- Djogbenou, R., Adjwanou, V., & Lardoux, S. (2025). The effect of national origin and gender on the cultural participation of immigrants in Quebec. *Managing Sport and Leisure*, 1–25.
- ÉRIQA. (2024). Itinérance, logement et migration précaire : nouveaux défis: Équipe de recherche et d'intervention en itinérance du Québec,.
- Fitzpatrick, S., Pawson, H., Bramley, G., Wilcox, S., & Watts, B. (2017). *The homelessness monitor: England 2017*: CRISIS UK and Joseph Rowntree Foundation.

- Forchuk, C., Russell, G., Richardson, J., Perreault, C., Hassan, H., Lucyk, B., & Gyamfi, S. (2022). Family Matters in Ontario: Understanding and Addressing Homelessness Among Newcomer Families in Canada. *Canadian Journal of Nursing Research*, 54(1), 27–39.
- Gaetz, S. (2020). Making the Prevention of Homelessness a Priority: The Role of Social Innovation. *The American Journal of Economics and Sociology*, 79(2), 353–381.
- Gaetz, S., Barr, C., Friesen, A., Harris, B., Hill, C., Kovacs-Burns, K., Pauly, B., Pearce, B., Turner, A., & Marsolais, A. . (2012). *Canadian Definition of Homelessness*: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S., & Dej, E. (2017). A new direction: A framework for homelessness prevention: Canadian Observatory on Homelessness.
- Gaetz, S., Dej, E., Donaldson, J., & Ali, N. (2017). Leading the way: Reimagining federal leadership on preventing homelessness: Canadian Observatory on Homelessness.
- Gaetz, S., Donaldson, J., Richter, T., & Gulliver, T. (2013). The state of homelessness in Canada 2013: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S., Gulliver, T., & Richter, T. (2016). The state of homelessness in Canada 2016: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gouvernement du Canada. (2015). Vers un chez-soi : La stratégie canadienne de lutte contre l’itinérance: Emploi et Développement social Canada.
- Gouvernement du Canada. (2018). Rapport final du Comité consultatif sur l’itinérance: Emploi et Développement social Canada.
- Gouvernement du Québec. (2021). S’allier devant l’itinérance : Plan d’action interministériel en itinérance 2021–2026: Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec. (2024). Montreal’s 2022 point-in-time count of people experiencing homelessness: General Overview. Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec. (2026). L’itinérance visible au Québec et son évolution : résultats préliminaires de l’exercice du dénombrement. Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Government of Canada. (2022). *Tri-Council Policy Statement: Ethical Conduct for Research Involving Humans (TCPS 2)*, 2022. Ottawa, ON: Government of Canada Retrieved from https://ethics.gc.ca/eng/policy-politique_tcps2-eptc2_2022.html.
- Gravel, M.-A. (2020). Itinérance cachée : définitions et mesures. Au Québec et à l’international, Québec: Institut national de santé publique du Québec.
- Grimard, C. (2011). *Les refuges pour hommes itinérants à Montréal, lieux de passage ou d’ancrage? Enquête sociologique sur une institution paradoxale*. Doctorat en Sociologie. Advisor. UQAM, Montréal. Retrieved from <https://archipel.uqam.ca/4247/1/D2219.pdf>
- Grimard, C. (2022). Au croisement de la sociologie et de l’architecture. Itérations multidisciplinaires pour étudier l’itinérance. *Cahiers de recherche sociologique*(72), 87–103.
- Grimard, C., Lapalme, V., Wagner-Lapierre, S., & Blank, S. (2024). Le bien-être des personnes en situation d’itinérance : le partage de l’espace examiné sous les loupes de l’architecture et du travail social. . *International Journal on Homelessness*, 4(1), 202–229.
- Hanley, J., & Bourdeau, F. (2025). Prévention de l’itinérance des personnes im/migrantes à Montréal et amélioration de leur accès aux services : essentiel à la cohabitation sociale. Montréal: SHERPA, ROHMI & CQPI.
- Hanley, J., Ives, N., Lenet, J., Hordyk, S.-R., Walsh, C., Ben Soltane, S., & Este, D. (2019). Migrant women’s health and housing insecurity: an intersectional analysis. *International Journal of Migration, Health and Social Care*, 15(1), 90–106.

- Housing Infrastructure and Communities - Canada. (2019). Reaching Home: Canada's Homelessness Strategy.: Government of Canada.
- Housing Infrastructure and Communities - Canada. (2024). Shelter capacity report 2024: Government of Canada.
- Housing Infrastructure and Communities - Canada. (2025a). Homelessness data snapshot: Analysis of chronic homelessness among shelter users in Canada 2017–2023: Government of Canada.
- Housing Infrastructure and Communities - Canada. (2025b). Homelessness Data Snapshot: Homelessness and immigration in Canada from 2020 – 2023: Government of Canada.
- Hughes, J. (Ed.). (2026). *Mettre fin à l'itinérance au Canada : Plaidoyer pour la prévention de l'itinérance*. Montréal, QC.: Presses de l'Université du Québec.
- Immigration Refugees and Citizenship - Canada. (2023). Annual report to Parliament on immigration: Government of Canada.
- Institut de la statistique du Québec. (2022). Itinérance – Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2020-2021. Québec: Institut de la statistique du Québec, .
- Johnson, G., Gronda, H., & Coutts, S. (2008). *On the outside: Pathways in and out of homelessness*. Melbourne: Australian Scholarly Publishing.
- Kaufman, D. F. (2021). Canadian homeless mobilities: Tracing the inter-regional movements of At Home/Chez Soi participants. *Canadian Geographer / Le géographe canadien*, 65(3), 292–305.
- Kauppi, C., O'Grady, B., Schiff, R., & Martin, F. (2017). *Homelessness and hidden homelessness in rural and northern Ontario*: Rural Ontario Institute Guelph, ON.
- Kaur, H., Saad, A., Magwood, O., Alkhateeb, Q., Mathew, C., Khalaf, G., & Pottie, K. (2021). Understanding the health and housing experiences of refugees and other migrant populations experiencing homelessness or vulnerable housing: a systematic review using GRADE-CERQual. *CMAJ Open* 9(2), E681–E692.
- Kaushik, V., Walsh, C. A., & Hoselton, J. (2024). Chapter 8. Housing insecurity and homelessness among older immigrants in Canada. In S. Guruge (Ed.), *Intersections of Aging Immigration: The Promise Paradox of a Better Life*. Toronto: Toronto Metropolitan University
- Khan, B. M., Waserman, J., & Patel, M. (2022). Perspectives of Refugee Youth Experiencing Homelessness: A Qualitative Study of Factors Impacting Mental Health and Resilience. [Original Research]. *Volume 13 - 2022*.
- Kidd, S. A., Bezgrebelna, M., Hajat, S., Keevers, L., Ravindran, A., Stergiopoulos, V., Wells, S., Yamamoto, S., Galvao, L. A., Hale, M., Njengah, S., Settembrino, M., Vickery, J., & McKenzie, K. (2023). A response framework for addressing the risks of climate change for homeless populations. *Climate Policy*, 23(5), 623–636.
- Kidd, S. A., Bezgrebelna, M., Galvao, L. A., Hajat, S., Hale, M., Keevers, L., Settembrino, M., Solomon, N., Vickery, J., Wells, S., & Yamamoto, S. . (2022). Climate change and homelessness: A global response framework - Exposure subsection: Global Climate-Homelessness Initiative Group.
- Kleit, R. G., & Manzo, L. C. (2013). Refugees and public housing redevelopment. *Geography research forum*, 33, 7–37.
- MacDonald, S., Bellot, C., & Sylvestre, M. E. (2024). *L'itinérance au Québec: Réalités, ruptures et citoyenneté*: Presses de l'Université du Québec.
- Mallett, S., Rosenthal, D., & Keys, D. (2005). Young people, drug use and family conflict: Pathways into homelessness. *Journal of Adolescence*, 28(2), 185–199.
- Milton, A. (2023). The Homeless Asylum-Seekers of Canada. *New Lines Magazine*.

- Nelson, G., Aubry, T., Estecahandy, P., Laval, C., O'Sullivan, E., Shinn, M., & Tsemberis, S. J. E. J. o. H. (2021). How social science can influence homelessness policy: Experiences from Europe, Canada, and the United States. Part I—problem and solutions. *15*(1), 131–157.
- Newbold, K. B. (2010). Linking immigrant settlement, health, housing, and homelessness in Canada. *Canadian Issues*, 28.
- O'Sullivan, E., Nelson, G., Aubry, T., Estecahandy, P., Laval, C., Shinn, M., & Tsemberis, S. (2021). How social science can influence homelessness policy: experiences from Europe, Canada, and the United States—Part II: Politics and Policy Change. *European Journal of Homelessness*, *15*(2).
- OCPM. (2025). Itinérance et cohabitation sociale à Montréal (Final report: Homelessness and Social Cohabitation in Montreal). Montréal: OCPM, Office de consultation publique de Montréal.
- OPPL. (2026). Rapport de la démarche participative sur l'itinérance et la cohabitation sociale. Longueuil, QC.: Office de participation publique de Longueuil OPPL.
- Oudshoorn, A. (2019). Whose Responsibility is Hidden Homelessness? . Retrieved from <https://homelesshub.ca/blog/2018/understanding-hidden-homelessness/>
- Oudshoorn, A., & Van Berkum, A. (2024). Homelessness prevention. In G. Johnson (Ed.), *Research Handbook on Homelessness* (pp. 431–439): Edward Elgar Publishing.
- Ouedraogo, L., Jalbert, Y., & Cheriet, I. (2026). Données sociodémographiques sur les personnes noires en situation d'itinérance : Faits saillants du dénombrement de Montréal 2022. Montréal: Direction régionale de santé publique de Montréal.
- Polillo, A., & Sylvestre, J. (2021). An exploratory study of the pathways into homelessness among of foreign-born and Canadian-born families: a timeline mapping approach. *Journal of Social Distress and Homelessness*, *30*(1), 6–19.
- Pophaim, J.-P., & Peacock, R. (2021). Pathways into and out of homelessness: towards a strategic approach to reducing homelessness. *Acta Criminologica: African Journal of Criminology*, *34*(2), 68–87.
- Preisler, S. (2021). *The vulnerability of newcomers (including refugees) in the Canadian housing sector - Student Report No. 3: Community Housing Canada*.
- Preston, V., Murdie, R., Wedlock, J., Agrawal, S., Anucha, U. Z. O., D'Addario, S., Kwak, M. J., Logan, J., & Murnaghan, A. M. (2009). Immigrants and homelessness—at risk in Canada's outer suburbs. *Canadian Geographer / Le géographe canadien*, *53*(3), 288–304.
- RAPSIM. (2025). Constats et pistes d'action en itinérance à Montréal. In O. d. C. P. d. Montréal (Ed.). Montréal: Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.
- Reesor-McDowell, A., & Taylor, L. (2024). Opinion: Refugee claimants in Ottawa need not be homeless *Ottawa Citizen*.
- Reiser, C. (2020). *Se loger dans un quartier tremplin : trajectoires et stratégies résidentielles des familles immigrantes à Parc-Extension et Saint-Michel, Montréal*. Doctorat Doctoral. Advisor. Géographie, Université de Montréal, Montréal.
- Rodrigue, S. (2016). Hidden homelessness in Canada *Insights on Canadian Society*. Ottawa: Statistics Canada.
- Samari, D., & Groot, S. (2023). Potentially exploring homelessness among refugees: a systematic review and meta-analysis. *Journal of Social Distress and Homelessness*, *32*(1), 135–150.
- Schmidt, K. (2025). Corporeo-cartographies of homelessness: women's embodied experiences of homelessness and urban space. *Gender, Place & Culture*, *32*(3), 366–388.
- SCPI. (2003). Best Practices for Working with Homeless Immigrants and Refugees. A Community-Based Action-Research Project PHASE I: RESEARCH. Toronto: Supporting Communities Partnership Initiative (SCPI).

- SHERPA. (2024). Les expériences de personnes appartenant à un groupe ethnoculturel minoritaire qui prennent soin d'un-e proche au Québec. Montréal: Institut universitaire SHERPA.
- Shinn, M., & Khadduri, J. (2020). *In the midst of plenty: Homelessness and what to do about it*: John Wiley & Sons.
- Shinn, M., Knickman, J. R., & Weitzman, B. C. (1991). Social relationships and vulnerability to becoming homeless among poor families. *American Psychologist*, 46(11), 1180–1187.
- Smith, A. (2022). *Multiple barriers: The multilevel governance of homelessness in Canada*: University of Toronto Press.
- Smith, A., & Kopec, A. (2023). Mapping Homelessness Research in Canada. *American Review of Canadian Studies*, 53(1), 42–62.
- Springer, A. (2021). Living in Colour: Racialized Housing Discrimination in Canada - Research Matters Blog. Retrieved from <https://homelesshub.ca/blog/2021/living-colour-racialized-housing-discrimination-canada/>
- Springer, J., Lum, J., & Roswell, T. (2013). 26. Policy challenges to homelessness among Caribbean youth in Toronto *Youth homelessness in Canada: Implications for policy* (pp. 445–468).
- Statistics Canada. (2022). Housing Experiences in Canada: Renters who are in poverty, seniors and recent immigrants, 2021. Ottawa, ON, Canada: Government of Canada
- Statistics Canada. (2023). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 : Montréal [Région métropolitaine de recensement], Québec. Produit no 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, ON, Canada: Government of Canada
- Taylor, A. (2011). Social media as a tool for inclusion: Homelessness Resource Center.
- Taylor, M. (2018). Cultural sensitivity: Accommodating racialized & newcomer communities. Retrieved from <https://homelesshub.ca/blog/2017/cultural-sensitivity-accommodating-racialized-newcomer-communities/>
- Tria Espinoza, F., & Randle, J. (2025). Sortir de l'itinérance : examen des facteurs contribuant à la récupération et à la conservation d'un logement: Statistique Canada.
- Uppal, S. (2022). A portrait of Canadians who have been homeless *Insights on Canadian Society*. Ottawa: Statistics Canada,.
- Ville de Montréal. (2023). Écho 2023 : Le baromètre de la Ville de Montréal sur l'inclusion des personnes immigrantes. Montréal: Ville de Montréal.
- Wachsmuth, D., Chellew, C., St-Hilaire, C., Adair, M., Kerrigan, D., & Buglioni, B. (2024). Flows between housing types: Exploring transitions in the Canadian housing continuum. In *Urban Politics and Governance research group* (Ed.). Montréal QC.: Urban Politics and Governance research group, McGill University.
- Walsh, C. A., Hanley, J., Ives, N., & Hordyk, S. R. (2016). Exploring the Experiences of Newcomer Women with Insecure Housing in Montréal Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 17(3), 887–904.

ANNEXE A. GUIDES D'ENTREVUE/DE GROUPES DE DISCUSSION

Migrants interrogés en situation d'itinérance

Questions de base

- Nom ou autre identifiant, à demander avant le début de l'enregistrement
- Âge
- Sexe/genre
- Pays d'origine
- Langues parlées
- Temps passé au Canada
- Temps passé à Montréal

Antécédents migratoires

Pourriez-vous nous dire pourquoi vous avez choisi de venir au Canada plutôt qu'un autre pays?

De même, pourquoi avez-vous choisi de venir à Montréal plutôt que dans une autre ville du Canada?

Lorsque vous êtes arrivé au Canada, connaissiez-vous quelqu'un dans ce pays? Aviez-vous de la famille, des amis ou des collègues ici? Êtes-vous venu au Canada avec des membres de votre famille?

Lorsque vous êtes arrivé à Montréal, connaissiez-vous quelqu'un dans cette ville? Aviez-vous de la famille, des amis ou des collègues ici?

Envisagez-vous de quitter Montréal pour aller ailleurs? Envisagez-vous de quitter le Canada pour retourner dans votre pays d'origine ou pour vous rendre dans un autre pays?

Antécédents d'itinérance

Lorsque vous êtes arrivé à Montréal, aviez-vous un logement? Dans l'affirmative, dans quel quartier? Quel type de logement? Partagiez-vous ce logement avec une ou plusieurs autres personnes?

Si vous aviez un logement, que s'est-il passé pour que vous vous retrouviez en situation d'itinérance?

Depuis combien de temps êtes-vous en situation d'itinérance?

Où se trouve-t-on un refuge le soir? Dans un refuge pour personnes en situation d'itinérance? Dans un campement? Dans la rue? Chez des amis ou des proches? Dans un immeuble public, comme une station de transport en commun, une bibliothèque ou un centre commercial? Comment faites-vous pour trouver un refuge?

Vous sentez-vous en sécurité là où vous passez la nuit?

Comment faites-vous pour vous procurer les produits de première nécessité, comme de la nourriture, des vêtements, un forfait de téléphonie cellulaire, des médicaments, etc.?

Où vous procurez-vous de la nourriture? Dans un refuge? À la banque alimentaire? À l'épicerie? Au restaurant?

Avez-vous une source de revenus?

Quels systèmes et réseaux de soutien utilisez-vous pour trouver un logement, de la nourriture et les autres produits de première nécessité? Avez-vous reçu des conseils de la part d'avocats spécialisés en droit de l'immigration, de consultants ou d'autres personnes qui vous ont aidé?

Avez-vous déjà séjourné dans un campement pour vous abriter? Y avez-vous été accepté? Avez-vous reçu du soutien? Y a-t-il eu des réactions hostiles de la part de ceux qui y vivent depuis plus longtemps du fait que vous soyez un migrant?

Utilisation de la ville

Pendant la journée, où et comment passez-vous votre temps?

Vous déplacez-vous d'un quartier à l'autre de la ville?

Utilisez-vous des espaces publics, comme les centres commerciaux, les bibliothèques, les cafés et restaurants, les parcs, les trottoirs et les bords de route?

Rencontrez-vous d'autres personnes pendant la journée? Dans l'affirmative, où vous réunissez-vous? Dans des espaces publics? Chez quelqu'un? Dans des refuges?

Avez-vous un réseau de soutien composé d'autres migrants, d'autres personnes en situation d'itinérance ou d'organismes de services sociaux?

Si vous faites appel à des organismes de services sociaux pour obtenir de l'aide, où accédez-vous à leurs services? Devez-vous parcourir de longues distances pour bénéficier de leurs services?

Y a-t-il des secteurs de la ville où vous n'allez pas, parce que vous ne vous y sentez pas le bienvenu ou que vous avez peur?

Comment vous déplacez-vous d'un endroit à un autre? À pied? À vélo? En transport en commun? En taxi/Uber?

Si l'on vous offrait un logement, dans quelle partie de la ville préféreriez-vous qu'il se trouve? Qu'est-ce qui rendrait un quartier préférable à d'autres? La proximité de personnes que vous connaissez? Des services? Les transports en commun? Préférez-vous le centre-ville? Une banlieue proche? Une banlieue éloignée?

Espoirs pour l'avenir

En tant que nouvel arrivant au Canada, quels sont vos espoirs pour l'avenir? Quel est le changement le plus important que vous aimeriez voir dans votre vie au Canada? Un emploi? Un logement stable?

Quel est le principal obstacle à la réalisation de vos espoirs?

Personnes interrogées au sein des institutions (représentants d'ONG locales, représentants d'associations communautaires, etc.)

Évaluation de l'itinérance chez les migrants à Montréal

Votre organisation estime-t-elle que l'itinérance chez les migrants est courante ou relativement rare? Dans la mesure où des migrants font partie de la population en situation d'itinérance de Montréal, existe-t-il des caractéristiques qui reviennent plus souvent que d'autres, comme l'âge, le sexe, le statut d'immigrant, le pays d'origine, le fait d'arriver avec des membres de la famille ou seul, ou d'autres caractéristiques communes?

Dans la mesure où l'itinérance existe chez les migrants, votre organisation suit-elle les tendances de ce phénomène? Dans l'affirmative, d'où proviennent les renseignements sur ces tendances? Dans l'affirmative, que révèlent ces tendances en ce qui concerne le statut d'immigrant ou de visa? La durée de l'itinérance? L'état de santé?

Si votre organisation offre des services directs aux personnes en situation d'itinérance, quel pourcentage de ces personnes sont des migrants? Si votre organisation est un refuge pour personnes en situation

d'itinérance, quel pourcentage de vos résidents sont des migrants? Ce pourcentage varie-t-il au cours de l'année? Cette variation suit-elle des schémas particuliers?

Services fournis

Votre organisation a-t-elle pu évaluer les besoins particuliers des migrants en situation d'itinérance? Dans l'affirmative, quelles conclusions en avez-vous tirées?

Votre organisation suit-elle le parcours personnel de chaque migrant en situation d'itinérance, par exemple pour veiller à leur santé et à leur sécurité? Dans l'affirmative, quels sont les défis liés à ce type de travail? Quels renseignements avez-vous pu tirer du suivi de ces parcours personnels?

Votre organisation aide-t-elle les migrants en situation d'itinérance à trouver un refuge? De la nourriture? Un emploi? L'accès à des services? Dans l'affirmative, êtes-vous en mesure de répondre aux besoins de ces clients?

Votre organisation s'occupe-t-elle des campements de personnes en situation d'itinérance? Dans l'affirmative, de quelle façon?

Votre organisation est-elle située à proximité des lieux où les migrants en situation d'itinérance passent leur temps, de jour comme de nuit? Veuillez nous indiquer l'adresse de vos bureaux.

Votre organisation travaille-t-elle avec des représentants officiels ou informels de la population migrante en situation d'itinérance à Montréal? Votre organisation travaille-t-elle avec les administrations de la Ville de Montréal, de la province de Québec ou du gouvernement du Canada? Dans l'affirmative, veuillez décrire ces relations de travail.

Quels sont les besoins de votre organisation pour mieux répondre aux besoins d'une clientèle de migrants en situation d'itinérance?

Personnes interrogées au sein des administrations (Ville de Montréal, province de Québec, gouvernement du Canada)

Questions relatives au mandat

Votre organisation dispose-t-elle d'un mandat officiel concernant l'itinérance à Montréal? Dans l'affirmative, veuillez décrire ce mandat et ses paramètres. Votre organisation collabore-t-elle avec d'autres organismes de votre province ou territoire et avec des organismes d'autres ordres de gouvernement? Dans l'affirmative, veuillez décrire ces relations de travail.

Veuillez décrire les principales responsabilités de votre organisation en matière d'itinérance, de bien-être des migrants et d'itinérance chez les migrants.

Évaluation du problème de l'itinérance chez les migrants à Montréal

Dans quelle mesure votre service évalue-t-il et surveille-t-il l'itinérance telle qu'elle est vécue par les migrants au Canada? Votre organisation recueille-t-elle ses propres données ou s'appuie-t-elle sur d'autres organismes pour obtenir ces renseignements?

Votre organisation considère-t-elle l'itinérance chez les migrants comme un aspect important du problème général de l'itinérance à Montréal? Veuillez expliquer.

Votre organisation consulte-t-elle régulièrement, parfois ou jamais les migrants en situation d'itinérance?

Quelle est, selon votre organisation, la principale cause de l'itinérance chez les migrants à Montréal?

Services offerts

Votre organisation offre-t-elle des services spécialement destinés aux migrants en situation d'itinérance? Le cas échéant, où ces services sont-ils offerts? Quelle est la zone desservie par votre organisation pour vos clients migrants en situation d'itinérance? Tout Montréal, le centre-ville, la banlieue proche, la banlieue éloignée?

Vos bureaux sont-ils situés près des endroits où les personnes en situation d'itinérance en général et les migrants en situation d'itinérance en particulier passent leurs jours et leurs nuits?

Comment votre organisation perçoit-elle l'utilisation des espaces publics par les migrants en situation d'itinérance, de jour comme de nuit? Votre organisation a-t-elle une bonne idée des endroits et des façons dont les migrants itinérants passent leur temps?

Existe-t-il des lacunes dans les services qui aggravent les difficultés rencontrées par les migrants en situation d'itinérance pour trouver un hébergement stable et satisfaire leurs autres besoins fondamentaux?

De l'avis de votre organisation, quelles sont les mesures les plus efficaces à court terme pour gérer le problème de l'itinérance chez les migrants?

Quelle solution votre organisation considère-t-elle comme efficace pour résoudre ce problème à court et moyen terme?